



Association pour la *P*romotion de l'*H*istoire et de l'*A*rchéologie *O*rientales
Université de Liège

m é m o i r e s n ° 1 2

ANTOINE GALLAND (1646-1715) ET SON JOURNAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ À

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE (16-18 FÉVRIER 2015)

À L'OCCASION DU TRICENTENAIRE DE SA MORT



édités par

Frédéric BAUDEN et Richard WALLER

PEETERS

Louvain - Paris - Bristol, CT

2020

Illustration de couverture :

Enterrement turc, planche n° 100 du Recueil de cent Estampes représentant différentes Nations du Levant, tirées sur les Tableaux peints d'après Nature en 1707. et 1708. par les Ordres de M. de Ferriol Ambassadeur du Roi à la Porte. Et gravées en 1712. et 1713. par les soins de Mr. le Hay (Paris, 1715).

LA BIBLIOTHÈQUE D'ANTOINE GALLAND¹

Frédéric BAUDEN

Liège Université

Introduction

Toute sa vie, Galland fut au contact des livres. Livres imprimés, livres manuscrits, tous dans les langues les plus variées (grec, latin, français, italien, anglais, hébreu, arabe, persan, turc, et même arménien). Au service de savants, d'érudits, de collectionneurs, du roi, il fut pendant très longtemps bibliothécaire et antiquaire avec pour fonctions d'identifier, classer, ranger les livres qui ornaient leur bibliothèque. Il lui arriva aussi d'avoir pour but d'embellir leur collection au moyen de trésors qu'il alla parfois dénicher dans les endroits les plus reculés. Outre un salaire bien nécessaire, Galland retira de ces expériences professionnelles une fine connaissance de la littérature à la fois européenne et orientale, tant ancienne que moderne, tant imprimée que manuscrite. Ce rôle, qu'il joua presque jusqu'à la fin de sa vie – jusqu'en 1708 pour être précis, quand il gagna son indépendance et récupéra sa liberté après avoir été limogé par Nicolas-Joseph Foucault, son mécène du moment² –, a déjà fait l'objet d'études, l'attention des chercheurs s'étant focalisée sur les manuscrits acquis par Galland au profit essentiellement de la Bibliothèque du roi³.

Pour autant, tout au long de sa vie de savant et d'écrivain, Galland ne ménagea pas ses maigres moyens financiers pour se construire une bibliothèque utile à ses travaux. Il avait acquis ses connaissances en numismatique, littérature et histoire antiques et orientales grâce à son expérience du terrain et à l'étude des objets eux-mêmes, mais aussi grâce aux livres, imprimés et manuscrits. Certains manuscrits, qu'il entreprit de traduire, comme celui des *Mille et Une Nuits*, lui valurent

¹ Cet article a été rédigé dans le cadre du projet *Ex-Libris ex Oriente* (ELEO) financé par le F.R.S.-FNRS (Crédit de recherche n° J.0152.15).

² Voir Mohamed Abdel-Halim, *Correspondance d'Antoine Galland. Édition critique et commentée* (Paris, 1964), lettre n° CCLXII (adressée à Cuper et datée du 22 juin 1708), p. 562.

³ Voir Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux xvii^e et xviii^e siècles* (Paris, 1902, 2 vol.), vol. I, p. 175-221, vol. II, p. 952-953 ; Francis Richard, « Antoine Galland et sa quête inlassable de manuscrits orientaux : de 'Alî Ufkî Bey à la liste de 1685 » (communication non publiée présentée au colloque *Antoine Galland et 'Alî Ufkî Beg* organisé à Izmir en 2008 ; texte disponible sur Academia.org).

une renommée au delà des frontières et une bonne part de ses travaux restés inédits doit une large part aux manuscrits orientaux qu'il acheta en Orient. À sa mort, Galland prit des dispositions pour que sa collection de manuscrits orientaux revînt à la Bibliothèque du roi, laquelle accepta la donation et prit la bonne décision de s'assurer également la possession de ses manuscrits personnels, témoins tangibles de son activité d'érudit, tout en dédommageant l'héritier de Galland. Quant à sa bibliothèque d'imprimés, sa collection numismatique et son petit cabinet de curiosités, le tout fut dispersé, sans qu'aucun inventaire n'en fût dressé, contrairement aux manuscrits. Si ce n'était pour le *Journal* couvrant la période parisienne de la vie de Galland, nous ignorerions presque tout du contenu de ces parties de son cabinet. Malgré son habitude d'inscrire son ex-libris manuscrit dans ses livres, rares sont les exemplaires qui ont été identifiés dans les bibliothèques publiques et privées. Pour mieux comprendre les stratégies d'acquisition développées par Galland, nous en sommes donc réduits à fonder toute analyse sur les témoignages qu'il fournit dans son diaire.

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons d'étudier la constitution de sa bibliothèque pendant la période couverte par le *Journal* (1708-1715) et ce qu'il en advint après sa mort. Dans la première partie, les données fournies par le *Journal* sont exploitées sous divers angles en tentant de répondre aux questions suivantes. Par quel moyen Galland marque-t-il qu'un livre est sa propriété ? Comment décrit-il son acquisition dans le *Journal* ? Comment et à quel rythme acquiert-il ses livres ? Quels sont les lieux qu'il fréquente à cette occasion ? Quels moyens y consacre-t-il ? Dans la deuxième partie, nous nous penchons sur le devenir de ses livres manuscrits et imprimés en abordant avant tout la nature du legs que Galland fit en faveur de la Bibliothèque royale. Pour la première fois, nous proposons aussi de reconstruire dans son intégralité la partie manuscrite de sa bibliothèque grâce à de multiples annexes reproduisant des témoignages presque tous contemporains.⁴ Enfin, la bibliothèque d'un érudit comme Galland étant indissociable de sa collection de monnaies et de son cabinet de curiosités, nous consacrons aussi quelques pages à ces deux parties de ses collections. Grâce à cette étude, nous avons enfin une meilleure connaissance non seulement du savant mais surtout du bibliophile.

La bibliothèque d'un savant et d'un écrivain

Toute bibliothèque de savant et/ou écrivain se construit au fil du temps, de l'évolution des intérêts de son propriétaire, du changement de ses goûts scientifiques ou littéraires. Les annotations marginales laissées au gré des lectures, les

⁴ Dans un article récent, Ibrahim Akel s'est attaché à décrire quelques manuscrits relatifs aux *Mille et Une Nuits*. Voir I. Akel, « Quelques remarques sur la bibliothèque d'Antoine Galland et l'arrivée des *Mille et Une Nuits* en Occident », dans Pierre-Sylvain Filliozat et Michel Zink (éd.), *Antoine Galland et l'Orient des savants* (Paris, 2017), p. 197-215.

carnets de notes rassemblant les extraits sélectionnés, les journaux où l'auteur évoque ses acquisitions, constituent autant d'éléments qui autorisent les chercheurs d'aujourd'hui à scruter et reconstruire un processus créatif qui fait l'objet d'une discipline créée pour l'occasion : la critique génétique⁵. Une bibliothèque peut parfois aussi être, en quelque sorte, le miroir de la personnalité pour autant qu'elle ait été conservée dans son entier. Dans le cas d'Antoine Galland, le miroir est en grande partie brisé. Seuls les manuscrits (orientaux et personnels) ont été conservés, à quelques exceptions près, intégralement à Paris. Quant aux imprimés, la dispersion de la bibliothèque après sa mort nous empêche d'embrasser dans une vision d'ensemble la multitude de ses intérêts. Le *Journal* pour la période parisienne apporte toutefois une consolation. Grâce aux notices, parfois très précises, que Galland consacra à ses acquisitions de livres, nous sommes en mesure de reconstruire, à tout le moins virtuellement, avec exactitude le contenu de sa bibliothèque pour cette période⁶. Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de passer en revue les différents aspects liés à la formation de sa bibliothèque au cours des huit années couvertes par le *Journal*⁷.

Marquer l'acquis

L'habitude de marquer la propriété d'un livre, en particulier au moyen d'un sceau et d'encre, apparaît assez tardivement en Europe, les premières attestations remontant au xv^e s⁸. Jean-Philippe Gérard, dans une étude qu'il a consacrée à l'estampillage à la Bibliothèque royale, impériale et nationale entre 1685 et 1870, note la possible influence orientale pour l'usage de l'estampille dans les livres en Europe, notamment par l'intermédiaire des voyageurs et des orientalistes qui furent en contact avec les manuscrits orientaux où cette pratique pluriséculaire était d'application à la fois pour les marques manuscrites et les estampilles⁹. Par

⁵ Sur les bibliothèques d'écrivains étudiées dans cette perspective, voir Paolo D'Iorio et Daniel Ferrer (sous la dir.), *Bibliothèques d'écrivains* (Paris, 2001).

⁶ La liste des livres qui composaient la bibliothèque de Galland pour la période couverte par le *Journal* de la période parisienne sera fournie dans le volume d'index qui doit encore paraître.

⁷ L'étude pourrait être étendue à ses autres écrits personnels, comme la correspondance, le *Journal de Constantinople*, et la *Smyrne ancienne et moderne*, où des mentions peuvent parfois indiquer la possession ou l'acquisition de livres, imprimés ou manuscrits, mais c'est aller au delà de l'objectif que nous nous étions fixé pour le colloque.

⁸ Voir Jean-Philippe Gérard, *Protéger l'acquis. Étude sur les estampilles de l'ancien Département des titres et généalogies, précédée de notes pour une histoire des marques de propriété de la Bibliothèque royale, impériale et nationale (1685-1870)* (Épinay-sur-Orge, 2009), p. 28-29.

⁹ *Ibid.*, p. 23-31. L'orientaliste Melchisédech Thévenot (ca 1620-1692), qui devint garde de la Bibliothèque royale en 1684, y est crédité comme l'instigateur de l'usage de l'estampille pour marquer les livres appartenant au roi.

ses voyages en Orient et la fine connaissance des manuscrits qu'il y acquit, Galland ne pouvait ne pas être frappé par cet usage.

Les premiers manuscrits qu'il acheta pour son propre compte peu après son arrivée à Constantinople témoignent de son souci d'y laisser sa marque personnelle en s'inspirant de l'habitude orientale. Ainsi un manuscrit turc qu'il se procura à Constantinople en 1672 porte à la fois son ex-libris en latin et en turc accompagné de l'estampille de son sceau (voir fig. 17¹⁰). La note indique également le titre de l'ouvrage et le nom de son auteur. Dans certains cas, la note peut être exclusivement en turc (voir fig. 18¹¹) ou, après son retour définitif en France en 1688, uniquement en latin (voir fig. 19). L'ex-libris peut aussi se limiter à sa signature¹² (voir fig. 20). Dans les imprimés, les rares exemplaires que nous avons pu retrouver et qui figuraient avec certitude dans sa bibliothèque furent tous acquis après l'obtention de la chaire de langue arabe au Collège royal en 1709. L'ex-libris manuscrit adopte alors une forme figée : « Antonii Gallandii Linguæ Arabicæ Professoris Regii » accompagnée de la date d'achat (voir fig. 21¹³). Nous ignorons toutefois quelle formule Galland utilisait comme ex-libris avant cette date.

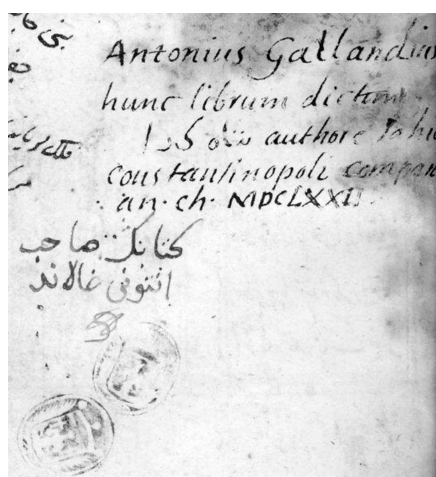


Fig. 17 : Notice descriptive, ex-libris et estampille de Galland (BnF, ms. turc 367, fol. 3r°)

¹⁰ L'inscription se lit comme suit : « Antonius Gallandius || hunc librum dictum || شاه کدا [sic pour کتابک] autore Iahia || constantinopoli compara[vit] || an. ch. MDCLXXII ». En dessous : « کتابک صاحب انتونی غالاند » (livre appartenant à Antoine Galland) avec paraphe suivi de deux estampilles. Sur la même page figurent deux estampilles turques dont l'une est accompagnée d'un ex-libris manuscrit avec la date 972 AH (/1564-1565 ÈC).

¹¹ La note se lit : « بو تاریخ آل عثمان || بر زولوته صاتون || النممش در بندن || انتونی غالاند || صاحب الكتاب » (« Cette *Histoire des Ottomans* a été achetée pour un zloty par Antoine Galland, propriétaire du livre »).

¹² À comparer avec l'exemple qui apparaît dans le registre de présence du Collège royal pour le 16 janvier 1715. Voir *Journal*, vol. IV, fig. 15.

¹³ Cet ex-libris figure sur la page de titre d'un ouvrage dont la reproduction est donnée en fin d'article (voir fig. 29).

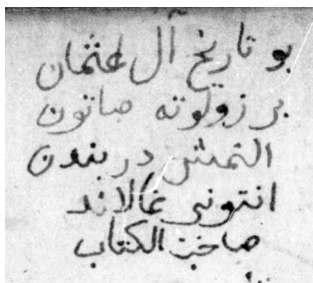


Fig. 18 : Notice descriptive et ex-libris de Galland (BnF, ms. turc 98, fol. 1r°)

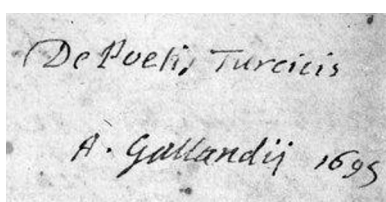


Fig. 19 : Notice descriptive et ex-libris de Galland (BnF, ms. turc 246, fol. Ar°)

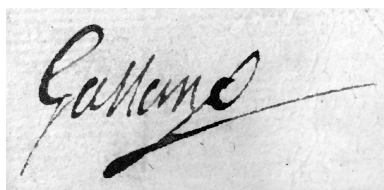


Fig. 20 : Signature de Galland (Manchester, John Rylands Library, ms. Turkish 59, fol. 1r°)

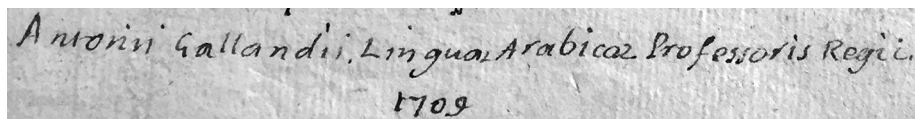


Fig. 21 : Ex-libris manuscrit de Galland dans un imprimé (voir fig. 29)

Décrire l'acquis

Galland consignait dans son journal la moindre acquisition de livre imprimé ou manuscrit. À cette occasion, il fournissait une description la plupart du temps très précise, comme le montre l'exemple suivant :

L'Après disné en revenant du Marais i'achetai le Livre dont voici le titre : Geographica Marciani Heracleotæ Scylacis Caryandensis Artemidori Ephesii, Dicaerchi Messenii. Isidori Characeni, a Davide Hoeschelio ; ex MSS. Codd. editi. Augustæ Vindelicorum. 1600. 8°. Graece¹⁴.

La comparaison avec la page de titre de l'ouvrage décrit montre que la notice bibliographique fournie par Galland est fidèle presque en tous points (voir fig. 22). L'examen des multiples notices permet d'avancer que les informations qu'il y

¹⁴ *Journal*, vol. II, p. 354 (13 avril 1711).

donne sont assez récurrentes. La description mentionne très souvent le nom de l'auteur, de l'éditeur dans le cas d'un texte ancien, le titre de l'ouvrage, le lieu d'impression et l'imprimeur, la date et le format. Il lui arrive également de donner des détails sur l'état de conservation du volume ainsi que sur des particularités qui lui donnent toute son importance (*ex-libris* d'un savant célèbre, reliure de qualité, détails sur l'histoire de l'œuvre ou de son auteur). Il y ajoute également assez souvent le lieu d'achat ainsi que, dans une moindre mesure, le prix d'achat de manière plus ou moins précise. Les circonstances dans lesquelles l'acquisition advient constituent une autre source précieuse pour analyser ses habitudes. Tous ces détails permettent de mieux cerner le Galland bibliophile. En effet, il ne faut pas oublier qu'il fut au service de deux personnages de haut rang en qualité de bibliothécaire (Thierry Bignon, Nicolas-Joseph Foucault¹⁵). Sa longue pratique de ces bibliothèques privées fit de lui un spécialiste au fait des éditions rares et des exemplaires recherchés.



Fig. 22 : Page de titre du *Geographica Marciani Heracleotae*, édition acquise par Galland en 1711

¹⁵ Entre 1695 et 1708. Voir Mohamed Abdel-Halim, *Antoine Galland: sa vie et son œuvre* (Paris, 1964), p. 88-89 et 98-99.

Formes d'acquisition

Les notices du *Journal* montrent que Galland est un acheteur presque compulsif. À tel point que le 23 juillet 1710, il déclare : « Vn menuisier me dressa une tablette que ie lui avois commandé, pour ranger plusieurs livres, qui ne pouvoient tenir dans celles que i'avois¹⁶ ». Évidemment, sa bibliothèque n'était en rien comparable à celles qui étaient vendues aux enchères, ventes auxquelles Galland participa d'ailleurs, et qui contenaient bien souvent plusieurs milliers de volumes. Toutefois, il consacra une part importante de ses maigres revenus à ces achats. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Galland reçut des appointements qui étaient payés sporadiquement. Il y avait tout d'abord la rente annuelle de 300 livres que Thierry Bignon avait établie en sa faveur au moment de mourir en 1697 et que sa fille, épouse du président du Grand Conseil, François-Michel de Verthamon, lui payait souvent avec retard et seulement après de multiples visites, dégradantes pour Galland, pour la rappeler à ses obligations. Les appointements du Collège royal, qui se montaient à 600 livres par an, et auxquels il avait droit depuis son élection en 1709, ne furent pas payés avec plus de régularité. Ainsi ne toucha-t-il que la moitié de l'annuité de 1709 (l'autre moitié étant versée à la veuve de son prédécesseur qui était mort au début de l'année) qu'en 1714. Depuis 1712, il avait aussi droit à une pension de 200 écus par an, ce qui équivaut à 600 livres, pour son poste d'antiquaire du roi. Il toucha les annuités de 1712 et 1713 en un paiement cette même année 1713. Enfin, sa participation aux séances de l'Académie lui valut de recevoir, lorsqu'il était présent le jour de la distribution, des jetons qui correspondaient à une forme d'émolument. Ajoutons que ces paiements souvent retardés étaient grevés, depuis 1711, d'une taxe de 10%. Comme on le voit, dans les bonnes années, Galland pouvait compter sur un peu plus de 1 000 livres de revenus. Outre ces sources de revenus, il recevait aussi des rémunérations pour services rendus, comme son travail de catalogage des collections de l'abbé de Camps et de Le Hay et peut-être aussi pour la publication des *Mille et Une Nuits*¹⁷. Il put aussi compter sur des économies¹⁸. Si Galland vécut chichement, il n'hésita pas pour autant à accroître le contenu de sa bibliothèque autant que faire se pouvait.

¹⁶ *Journal*, vol. II, p. 194.

¹⁷ Sur ces questions, voir *ibid.*, vol. I, p. 75-76.

¹⁸ Voir *ibid.*, p. 516-517 (10 décembre 1709) où un happe-bourse lui déroba des billets pour une somme totale de 3 275 livres ainsi que quatre écus d'une valeur de cinq livres chacun. Le portefeuille fut au moins retrouvé une semaine plus tard avec tout son contenu (*ibid.*, p. 522-523 ; 18 décembre 1709).

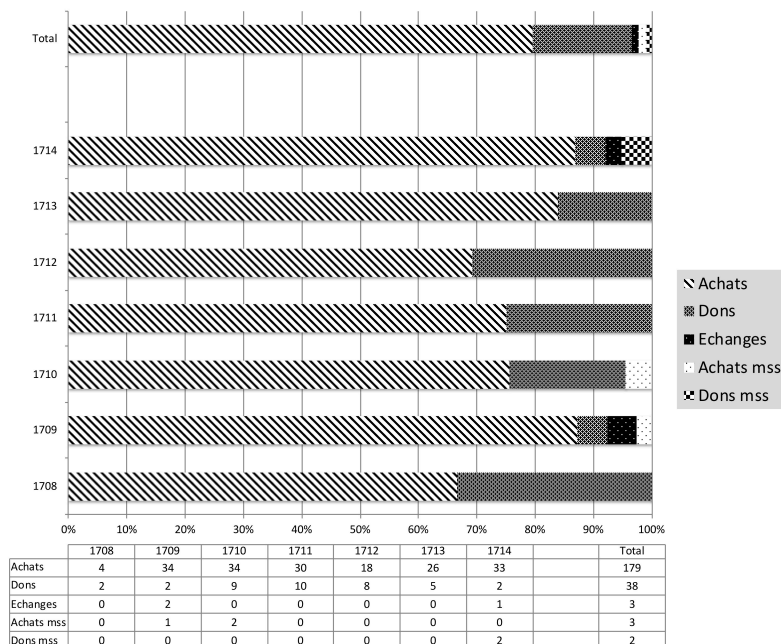


Fig. 23 : Graphique montrant le nombre de volumes acquis selon le mode d'acquisition par année

Au cours des 77 mois couverts par la *Journal* (voir fig. 23), Galland acheta quelque 179 livres imprimés¹⁹, c'est-à-dire une moyenne de 2,3 livres par mois, ainsi que trois manuscrits orientaux. La répartition par jour d'acquisition (voir fig. 24) fait ressortir qu'en général il se contentait d'un seul livre, mais qu'il lui arriva aussi de se laisser aller et d'en prendre jusqu'à six le même jour. Les indications de prix, si elles restent assez rares (onze mentions²⁰), s'inscrivent dans une fourchette assez basse, sauf exception. Galland se limite parfois à une estimation vague (« bon marché²¹ », « pour peu d'argent²² »), mais toutes les autres mentions fournissent un prix précis. Ceux-ci varient de quelques sols²³ à quelques livres²⁴. Pour l'achat d'un exemplaire non relié de la traduction du Coran par Ludovico Marracci, pourtant un livre relativement récent puisqu'il fut publié à Padoue en 1698, Galland va jusqu'à déboursier 37 livres et 10 sols. Il le fera relire quelques

¹⁹ Par livre, nous entendons une unité physique, car un même volume pouvait contenir plusieurs ouvrages, ou un même ouvrage qui pouvait être en plusieurs volumes.

²⁰ Voir *ibid.*, vol. I, p. 221 (29 décembre 1708), 326-327 (8 mai 1709), 515 (6 décembre 1709), vol. II, p. 83 (15 février 1710), 175 (28 juin 1710), 220 (2 septembre 1710), 227 (12 septembre 1710), 230-231 (16 septembre 1710), 375 (1 juin 1711), vol. III, p. 323 (23 septembre 1713), vol. IV, p. 111 (19 mai 1714).

²¹ *Ibid.*, vol. II, p. 220 (2 septembre 1710), 375 (1 juin 1711).

²² *Ibid.*, vol. III, p. 323-324 (23 septembre 1713) où il achète cinq livres.

²³ *Ibid.*, vol. II, p. 175 (28 juin 1710), où un livre est acheté pour huit sols.

²⁴ *Ibid.*, p. 231 (16 septembre 1710) où il achète le texte d'al-Idrīsī bien conditionné.

jours plus tard, ajoutant ainsi à la dépense les frais de reliure²⁵. Nul doute que son propre travail pour donner une nouvelle traduction en français du texte coranique, qu'il avait d'ailleurs confrontée avec le travail de Marracci, empruntant à l'époque, en 1709, un exemplaire à une personne qu'il ne nomme pas²⁶, le stimula à posséder dans sa bibliothèque une copie de ce texte qui lui avait été si utile par le passé.

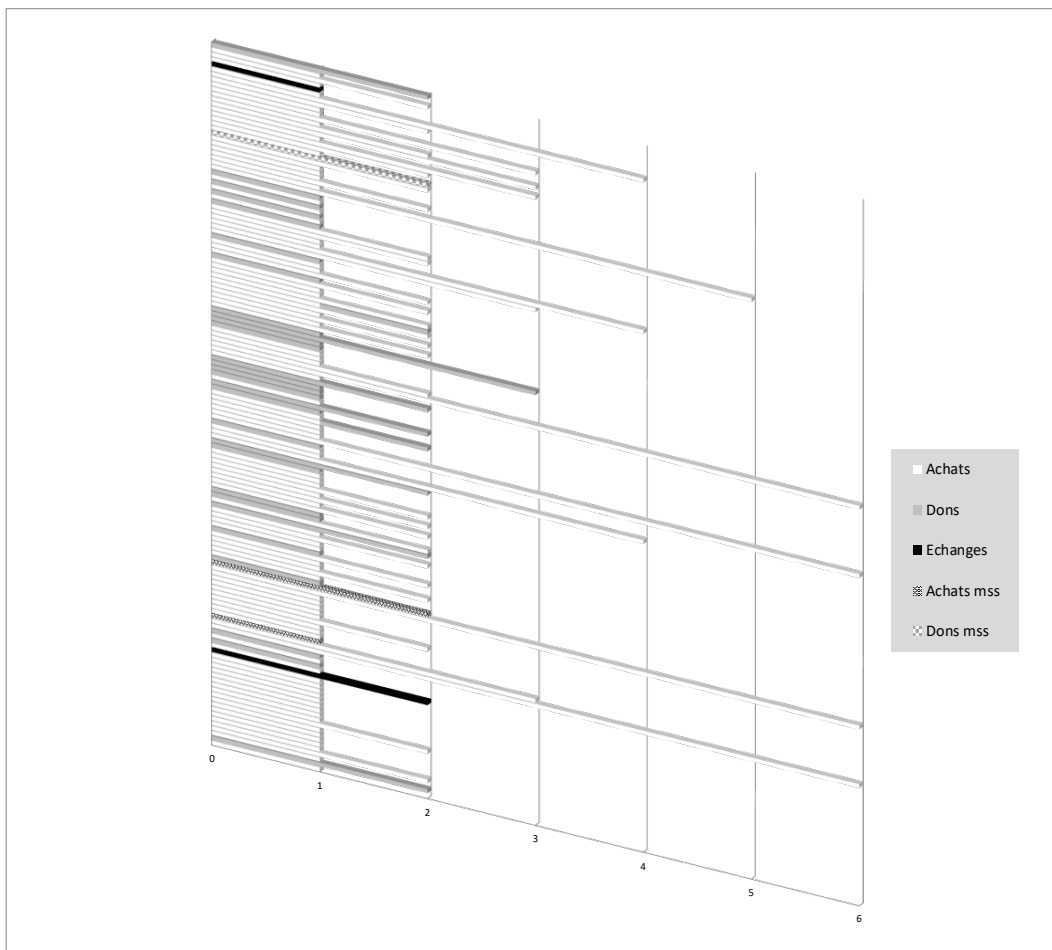


Fig. 24 : Graphique montrant le nombre de volumes acquis par jour selon le mode d'acquisition²⁷

²⁵ *Ibid.*, vol. IV, p. 112 (19 mai 1714) et 113 (23 mai 1714).

²⁶ *Ibid.*, vol. I, p. 412.

²⁷ L'axe des ordonnées correspond aux jours. Ceux-ci n'y sont pas détaillés pour une raison de taille. En voici la liste par ordre chronologique (en commençant du bas de l'axe) : 17/12/1708, 22/12/1708, 26/12/1708, 29/12/1708, 04/01/1709, 20/02/1709, 26/02/1709, 28/02/1709, 01/03/1709, 09/03/1709, 09/04/1709, 15/04/1709, 16/04/1709, 27/04/1709, 02/05/1709, 08/05/1709, 09/05/1709, 22/07/1709, 23/07/1709, 31/07/1709, 05/08/1709, 20/08/1709, 26/08/1709, 02/09/1709, 27/09/1709, 07/10/1709, 14/10/1709, 19/10/1709, 22/10/1709,

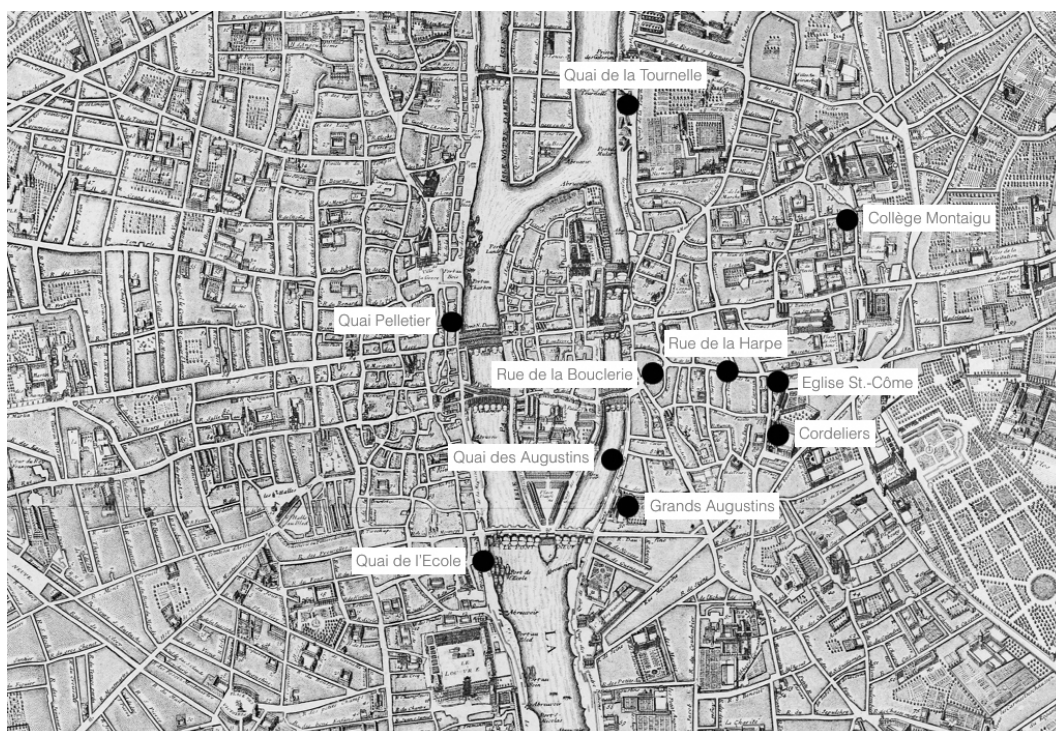


Fig. 25 : Lieux d'achats fréquentés par Galland (B. Jaillot, *Nouveau plan de la ville et faubourgs de Paris* [Paris, 1713])

Grâce aux lieux d'achats mentionnés par Galland, nous connaissons ses habitudes. Ces lieux sont, par ordre d'importance numérique, soit des ventes publiques, soit des librairies, soit encore des étalages que Galland explorait sur les quais ou ailleurs au hasard de ses promenades. Leur emplacement sur la carte de Paris en 1713 (voir fig. 25) montre que ces lieux figurent sur des points de passage

26/10/1709,	14/11/1709,	18/11/1709,	06/12/1709,	26/01/1710,	15/02/1710,	17/02/1710,
01/03/1710,	17/03/1710,	24/03/1710,	28/03/1710,	16/04/1710,	05/05/1710,	08/05/1710,
13/06/1710,	18/06/1710,	20/06/1710,	28/06/1710,	07/07/1710,	08/07/1710,	12/07/1710,
02/08/1710,	07/08/1710,	10/08/1710,	14/08/1710,	23/08/1710,	30/08/1710,	01/09/1710,
02/09/1710,	12/09/1710,	16/09/1710,	01/10/1710,	27/10/1710,	23/12/1710,	07/01/1711,
10/01/1711,	26/01/1711,	25/02/1711,	02/04/1711,	13/04/1711,	16/04/1711,	21/04/1711,
05/05/1711,	09/05/1711,	16/05/1711,	30/05/1711,	01/06/1711,	05/06/1711,	14/07/1711,
18/07/1711,	11/08/1711,	12/09/1711,	22/09/1711,	28/09/1711,	31/10/1711,	19/11/1711,
02/12/1711,	28/05/1712,	04/06/1712,	18/06/1712,	19/06/1712,	02/07/1712,	03/07/1712,
11/07/1712,	14/07/1712,	16/07/1712,	26/07/1712,	01/08/1712,	04/08/1712,	14/09/1712,
29/09/1712,	18/10/1712,	22/10/1712,	15/12/1712,	12/01/1713,	16/01/1713,	15/02/1713,
18/02/1713,	09/03/1713,	10/03/1713,	04/05/1713,	11/05/1713,	28/05/1713,	21/06/1713,
14/07/1713,	21/07/1713,	31/07/1713,	07/08/1713,	29/08/1713,	23/09/1713,	14/12/1713,
18/12/1713,	20/12/1713,	05/01/1714,	10/01/1714,	01/03/1714,	13/03/1714,	20/03/1714,
27/03/1714,	04/04/1714,	19/04/1714,	26/04/1714,	27/04/1714,	30/04/1714,	02/05/1714,
05/05/1714,	09/05/1714,	14/05/1714,	19/05/1714,	29/05/1714,	17/06/1714,	13/07/1714,
11/10/1714,	30/10/1714,	10/11/1714,				

prévus par les itinéraires que Galland suivait pour se rendre, presque avec la régularité d'un métronome en fonction de ses obligations professionnelles ou autres, chez des personnes (Le Hay, d'Aulède, Brue) ou dans des institutions (Académie, Collège royal). Il est utile de rappeler que Galland ne se déplaçait qu'à pied sauf très rares exceptions²⁸ et que c'est nettement en revenant chez lui (36 mentions) plutôt qu'en allant aux endroits où il doit se rendre (4 mentions) qu'il se livrait à ses achats : il était évidemment la plupart du temps pressé par le temps lorsqu'il quittait son domicile. Les achats étaient donc associés à la promenade ou encore à la flânerie.

Les ventes à l'encan occupaient une partie non négligeable de son temps. Il en était souvent informé par les catalogues imprimés soit mis à sa disposition par un libraire ou un ami, soit qu'il achetait²⁹. Même s'il appréciait la compagnie, Galland s'y rendait la majeure partie du temps seul³⁰. Il y passait parfois plusieurs heures (de 15h à 16h45, de l'après-dîner jusqu'à 19h³¹). Lorsque le libraire publiait un catalogue, Galland le dépouillait pour faire ses choix avant de se rendre à la vente³². Il en rentrait parfois bredouille, soit parce que le prix était trop élevé³³ ou parce qu'il renonçait à surenchérir quand il percevait qu'une de ses connaissances était vraiment désireuse d'emporter le lot³⁴.

Dans le *Journal*, Galland évoque neuf ventes de bibliothèques dont voici le détail :

- 1708 Bibliothèque de Troisvilles³⁵ (Grands Augustins)
- 1710 Bibliothèque de Nolin³⁶ (son domicile)

²⁸ Comme le 26 décembre 1714, quand il fut contraint par son état de santé de prendre une voiture pour rentrer chez lui.

²⁹ Sur ce sujet, voir Annie Charon et Élisabeth Parinet (éd.), *Les Ventes de livres et leurs catalogues, xvii^e-xx^e siècle : actes de journées d'étude organisées par l'École nationale des chartes (Paris, 15 janvier 1998) et par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, 22 janvier 1998)* (Paris, 2000).

³⁰ Il n'y a que deux mentions où il ne va pas seul à la vente. Dans le premier cas, le 13 décembre 1713, l'abbé Deslandes et Salier vinrent le prendre chez lui. Dans le second cas, le 16 septembre 1710, ce fut Galland qui passa chercher Brue pour se rendre à une vente où ce dernier acquit un ouvrage.

³¹ Voir *Journal*, vol. III, p. 367 (16 décembre 1713) et vol. IV, p. 108 (12 mai 1714).

³² Voir, par exemple, *ibid.*, vol. III, p. 296 (5 août 1713) et 342 (5 novembre 1713).

³³ Voir *ibid.*, vol. I, p. 207 (17 décembre 1708), où il renonça à l'achat d'un livre dont il avait essayé de marchander le prix.

³⁴ Comme le 12 septembre 1710 (*ibid.*, vol. II, p. 227), lorsqu'il s'effaça au profit de Burette, ou encore le 8 janvier 1714 (*ibid.*, vol. IV, p. 42), au profit du bibliothécaire de la Sorbonne.

³⁵ Cette vente n'apparaît pas dans la base de données élaborée par Annie Charon, *L'Esprit des livres* (<http://el.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/index.php>).

³⁶ Voir *ibid.*, art. de Pierre-Jean Riamon (<http://el.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/notice173.php>).

- Bibliothèque de Bourdelot³⁷ (Grands Augustins)
 - 1711 Bibliothèque de Pomereu³⁸ (Grands Augustins)
 Bibliothèque de Germond³⁹ (rue des Augustins)
 Bibliothèque de Roucy⁴⁰ (Grands Augustins)
 Bibliothèque de Bulteau⁴¹ (rue Saint-Jacques, enseigne à l'étoile)
 - 1713
 Bibliothèque de Fourcy⁴² (en sa demeure, rue de Jouy)
 Bibliothèque de Gallois⁴³ (lieu inconnu)

Le *Journal* présente un intérêt certain pour l'existence de ces ventes puisque plusieurs d'entre elles n'apparaissent pas dans les répertoires spécialisés⁴⁴. Évidemment, un catalogue n'était pas toujours préparé pour ces ventes, mais dans plusieurs des cas signalés par Galland dans son journal, la mention de l'existence d'un catalogue lève tout doute quant à cette question. La majeure partie de ces ventes étaient organisées par des libraires au couvent des Grands-Augustins (voir fig. 25). Comme l'indiquait Millin, les religieux de ce couvent louaient en effet plusieurs salles qui étaient auparavant occupées par le Chapitre de l'ordre, le Parlement, la Chambre des comptes et l'Ordre du Saint-Esprit à des sociétés particulières et à des agents de ventes publiques⁴⁵. Galland apporte aussi un témoignage utile pour préciser le début et la fin d'une vente à l'encan. La vente de la bibliothèque de Gallois, par exemple : bien que le catalogue fût publié en 1710, la vente ne débuta dans les faits que trois ans plus tard. Le 5 novembre 1713, Galland indique en effet que la vente devait débiter au mois de décembre et sa première visite date effectivement du 13 du même mois. La vente se poursuivit au moins jusqu'au 15 mai 1714, date de la dernière mention qu'en fait Galland⁴⁶. Dans la

³⁷ Cette vente est également absente de la base de données *L'Esprit des livres*.

³⁸ Aucune mention de cette vente dans *ibid.*

³⁹ Nulle mention de cette vente dans *ibid.*

⁴⁰ Vente également absente de *ibid.*

⁴¹ *Ibid.*, art. de Aurélie Delamarre (<http://el.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/notice69.php>).

⁴² *Ibid.*, art. de Nathalie Clot (<http://el.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/notice167.php>).

⁴³ *Ibid.*, art. de Violaine Challéat (<http://el.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/notice68.php>).

⁴⁴ Voir Françoise Bléchet, *Les Ventes publiques de livres en France, 1630-1750 : répertoire des catalogues conservés à la Bibliothèque nationale* (Oxford, 1991) ; Friedhelm Beckmann, *Französische Privatbibliotheken: Untersuchungen zu Literatursystematik und Buchbesitz im 18. Jahrhundert* (Frankfurt am Main, 1988). Comme le montrent les notes ci-dessus, seules quatre ventes sont citées dans la base de données *L'Esprit des livres*.

⁴⁵ Cité par A. Berty et L.-M. Tisserand, *Topographie historique du vieux Paris*, t. V : Région occidentale de l'Université (Paris 1887), p. 260.

⁴⁶ Voir *Journal*, vol. III, p. 365 et vol. IV, p. 110.

base de données *L'Esprit des livres*, le début de la vente est renseigné à la date du 14 décembre 1713 mais aucune date de fin n'y figure⁴⁷, preuve que les détails fournis par Galland permettent de mieux comprendre le fonctionnement de ces ventes.

Outre les ventes à l'encan, Galland visitait les étalages de libraires souvent situés le long des quais⁴⁸, mais pas uniquement⁴⁹. Les librairies n'échappaient pas à ses recherches bien que ses visites y fussent moins nombreuses⁵⁰. En une seule occasion, il reçut aussi dans sa chambre d'auberge la visite d'un libraire qui lui proposa à l'achat un livre susceptible de l'intéresser, sans doute sur recommandation d'un ami commun⁵¹. Dans certains cas, Galland achetait sur commission au profit de ses connaissances : Brue, Taverni qui suivait ses cours au Collège royal, l'abbé de Camps, M^{me} de Verthamon ou encore Aulède⁵². Il était donc logique que Galland recourût au même moyen pour obtenir des ouvrages qu'il souhaitait se procurer⁵³.

Dans ses achats, Galland se comportait en connaisseur et il n'y a là rien d'étonnant étant donné sa longue fréquentation du monde des lettres et des bibliophiles. Si la plupart de ses achats étaient motivés par ses intérêts scientifiques, notamment après l'obtention de la chaire de langue arabe au Collège royal, où nous notons l'acquisition de nombreux ouvrages grammaticaux relatifs à l'arabe et d'autres langues orientales, de dictionnaires pour ces mêmes langues, d'éditions et de traductions dans des langues étrangères du Coran, d'autres l'étaient par ses goûts de bibliomane, et ce toujours dans la mesure de ses maigres moyens.

Galland attachait une certaine importance à des éléments annexes de certains ouvrages, comme la présence d'un portrait de l'auteur. Le 1^{er} juin 1711, il acquit un exemplaire des œuvres de Voiture à bon marché pour la simple raison que cet ouvrage contenait un portrait de l'auteur⁵⁴. Quelques mois plus tôt, le 26 janvier de la même année, il dû recourir aux services d'un ami qui agit par commission pour mettre la main sur une copie des *Géorgiques* de Virgile mises en

⁴⁷ Voir <http://el.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/notice68.php>.

⁴⁸ Quai de la Tournelle (*Journal*, vol. I, p. 475 [14 octobre 1709] et vol. III, p. 367 [18 décembre 1713]), quai des Augustins (vol. I, p. 326 [8 mai 1709]), quai Pelletier (*ibid.*, p. 415 [24 juillet 1709]), quai de l'École (*ibid.*, p. 496 [9 novembre 1709] et vol. II, p. 193 [21 juillet 1710]).

⁴⁹ Le 28 juin 1710, il examine le contenu d'un étalage situé au coin de l'église St-Côme. *Ibid.*, vol. II, p. 175.

⁵⁰ Moette le 4 janvier 1709 (*ibid.*, vol. I, p. 233), un libraire dans la rue de la Harpe le 26 octobre 1709 (*ibid.*, p. 484), une boutique de libraire non localisée le 19 novembre 1711 (*ibid.*, vol. II, p. 440).

⁵¹ *Ibid.*, vol. II, p. 220 (2 septembre 1710).

⁵² *Ibid.*, p. 162 (13 juin 1710) et 205 (9 août 1710), vol. III, p. 256 (30 mai 1713), vol. IV, p. 79 (17 mars 1714) et 97 (23 avril 1714).

⁵³ *Ibid.*, vol. II, p. 309 (26 janvier 1711), vol. IV, p. 112 (19 mai 1714).

⁵⁴ *Ibid.*, vol. II, p. 375.

français par Segrais qui venaient de paraître. Il devait être impatient de découvrir cet ouvrage publié à titre posthume qui était dû à un homme qu'il avait fréquenté durant son séjour à Caen. Il fut profondément déçu lorsqu'il parcourut l'ouvrage⁵⁵. Dans certains cas, Galland exprima le souhait de compléter une série de volumes, comme il le fit pour la *Muse historique* de Jean Loret, publiée sous la forme de lettres hebdomadaires entre 1650 et 1665 : Galland possédait déjà sept volumes, mais ne rata pas une occasion d'acheter ceux qui lui manquaient encore⁵⁶. Lors d'un de ces achats, il rapporte une information sur le prix auquel la feuille hebdomadaire de cette gazette était vendue originellement (5 sols), information qui lui fut communiquée par la vieille dame qui lui vendit les années qui faisaient défaut dans sa collection.

Sa connaissance du monde des lettres lui permit également de savoir que certains ouvrages étaient particulièrement rares et les commentaires à ce propos ne manquent pas dans le *Journal*. Lorsque ses yeux tombèrent sur un exemplaire de la *Relation de l'Isle imaginaire* et de l'*Histoire de la Princesse de Paphlagonie* sur un étalage de libraire, Galland n'hésita pas à l'acheter pour la somme de huit sols. L'histoire liée à la publication de cet ouvrage qu'il fournit à la suite prouve qu'il était plus que satisfait de cette acquisition à moindres frais. En effet, l'ouvrage, dû à M^{lle} de Montpensier, qui était la fille du Duc d'Orléans, avait été publié par Segrais en cent exemplaires. Galland connaissait ces détails de Segrais lui-même et la trouvaille faite ainsi le 28 juin 1710 sur un étalage le long d'un quai était une véritable aubaine à ses yeux⁵⁷.

Un ouvrage pouvait aussi susciter son intérêt parce qu'il avait appartenu à un personnage célèbre. Galland attribua ainsi de la valeur à un exemplaire qui avait une histoire particulière. Le 11 juillet 1712, il mit la main sur un ouvrage qui avait fait partie de la bibliothèque de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) : le trait distinctif était la reliure de maroquin rouge frappée du monogramme caractéristique (les trois lettres grecques Ν Κ Φ correspondant aux initiales du nom de Peiresc). Dans d'autres cas, Galland prêta attention à l'existence d'un ex-libris et à la présence éventuelle de notes du célèbre propriétaire⁵⁸.

⁵⁵ « J'y trouvai son portrait [Segrais] mal grave et fort peu ressemblant, avec de mechans vers au-dessous, par le peu de Capacité de l'éditeur qui avoit esté Valet de Chambre de M^r de Segrais. L<'>a prose de l'Epistre dedicatoire, et l'Avis au Lecteur, ne sont pas meilleurs ». *Ibid.*, vol. II, p. 309.

⁵⁶ *Ibid.*, vol. I, p. 274 (1^{er} mars 1709), 326-327 (8 mai 1709) et vol. II, p. 72 (26 janvier 1710).

⁵⁷ *Ibid.*, vol. II, p. 175.

⁵⁸ *Ibid.*, vol. II, p. 230-231 (16 septembre 1710 : ex-libris de Louis Touroude et Jean Ballesdens), 181 (7 juillet 1710 : livre dédié par l'auteur en faveur de Gilbert Gaulmin et avec des notes de ce dernier), 216 (30 août 1710 : ex-libris de Gaulmin avec ses notes), 227 (12 septembre 1710 : ex-libris de Pierre Dipy, son prédécesseur à la chaire de langue arabe au Collège royal).

Galland restait également attentif aux anecdotes qui lui étaient rapportées et qui expliquaient la rareté d'un ouvrage. En couchant ces dernières dans son journal, Galland imprimait dans sa mémoire des faits qui pouvaient se révéler intéressants si un exemplaire devait apparaître dans une vente ou sur un étalage. Le 12 octobre 1712, il rencontra chez le libraire Delaulne un curé qui lui montra « un Livre fort rare de M' Furetiere » publié à Paris en 1658⁵⁹. Le 13 mai de l'année suivante, c'est une anecdote à propos d'un ouvrage curieux composé par William Bellenden et imprimé en 1633 ou 1634 qui est rapportée. Son informateur lui transmet des informations sur la raison de sa rareté : l'auteur avait chargé l'essentiel des exemplaires sur un bateau pour les transporter en Angleterre mais l'embarcation fit naufrage. Ces données ne sont pas connues par ailleurs⁶⁰.

L'achat n'était pas l'unique moyen que Galland mit en œuvre pour accroître sa bibliothèque. En de rares occasions, il lui arriva de pratiquer le troc ou l'échange. Comme par exemple le 31 juillet 1709 où il troqua quelques monnaies antiques de sa collection avec Claude Genébrier contre deux livres, parmi lesquels un psautier imprimé en arabe qui est devenu une véritable rareté de nos jours⁶¹. Le 17 juin 1714, il échangea une édition aldine du texte grec et latin d'Hérodote contre une autre du même texte imprimée à Cologne du début du xvi^e s., mais plus récente que celle d'Alde Manuce qui était de 1502⁶². Il est peu probable que Galland gagna au change mais son intérêt était peut-être d'avoir une meilleure édition à sa disposition, sans prêter plus d'attention à la valeur de son édition aldine.

Outre ces formes d'acquisition, Galland pratiqua aussi le don⁶³ et reçut en retour de nombreux livres publiés par des collègues français et étrangers. Ce furent des ouvrages publiés par d'autres savants que ceux-ci fussent à l'étranger ou de passage à Paris. Le Hollandais Adriaen Reland lui adressa pas moins de sept volumes, par exemple⁶⁴. À Paris, son collègue au Collège royal, Pétis de la Croix, lui offrit quatre volumes, dont trois de ses *Mille et Un Jours*⁶⁵. Parfois, ce furent

⁵⁹ *Ibid.*, vol. III, p. 137.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 244-245.

⁶¹ *Ibid.*, vol. I, p. 421.

⁶² *Ibid.*, vol. IV, p. 125.

⁶³ Un exemplaire de sa *Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens prouvée par les médailles* (Paris, 1696) qu'il offrit au père Sarbousse, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, est aujourd'hui conservé dans la bibliothèque du même nom (cote 8 ZZ 186 INV 1574 RES). Galland a ajouté sous le titre : « Par Galland » et au verso du feuillet qui précède : « Pour le R.P. Sarbousse. F.T.H.S. Galland ». Voir fig. 31 et 32 *infra*.

⁶⁴ Voir *Journal*, vol. I, p. 212 (22 décembre 1708), vol. II, p. 204 (7 août 1710), 289 (23 décembre 1710), 368 (16 mai 1711), vol. III, p. 80 (28 mai 1712), 255 (28 mai 1713), et vol. IV, p. 188 (10 novembre 1714).

⁶⁵ *Ibid.*, vol. II, p. 249-250 (27 octobre 1710), 325 (25 février 1711), 391 (18 juillet 1711), et vol. III, p. 84 (4 juin 1712).

des libraires (Cot, Delaulne⁶⁶), des voyageurs (Lucas⁶⁷), des collègues académiciens (Baudelot, Moreau de Mautour⁶⁸), ou encore d'autres collègues étrangers (Anchersen, Bartenstein, Mascou, Brenkman), parfois de passage à Paris, qui lui firent don d'un ouvrage ou d'un exemplaire de leur dernière œuvre⁶⁹. Les livres ne furent pas les seuls objets qu'il se vit offrir : à plusieurs reprises, Le Hay lui donna un tirage des estampes de son épouse, Élisabeth-Sophie Chéron⁷⁰.

En échange, Galland offrit, quoique rarement si on en croit le *Journal*, un exemplaire de ses propres ouvrages, imprimé ou manuscrit. Pour remercier Reland de sa grande générosité, Galland lui envoya non pas un imprimé mais une copie manuscrite de sa traduction de deux textes persans qu'il n'avait pas publiée⁷¹. Lorsque il donna au voyageur Lucas un exemplaire des deux derniers volumes des *Mille et Une Nuits*, ce dernier lui offrit un exemplaire de son deuxième voyage. Galland était particulièrement intéressé par cet ouvrage, comme il le précisa, à cause des inscriptions grecques et latines transcrites par l'auteur⁷². À ce propos, il est intéressant de constater que Galland n'offrit d'exemplaires des *Mille et Une Nuits* que presque exclusivement à des personnes de la haute société. Il s'agit d'exemplaires reliés luxueusement ou plus simplement⁷³. À aucun moment, il ne

⁶⁶ *Ibid.*, vol. II, p. 364 (5 mai 1711) et 372 (30 mai 1711).

⁶⁷ *Ibid.*, vol. III, p. 107 (26 juillet 1712).

⁶⁸ *Ibid.*, vol. II, p. 104 (24 mars 1710), 401 (11 août 1711).

⁶⁹ *Ibid.*, vol. I, p. 436 (20 août 1709), vol. III, p. 91-92 (18 juin 1712), 183 (12 janvier 1713) et 281 (14 juillet 1713).

⁷⁰ *Ibid.*, vol. II, p. 147 (21 mai 1710), 184 (10 juillet 1710), et 298 (3 janvier 1711).

⁷¹ Les deux copies furent acquises, après la mort de Reland, par un autre orientaliste, Jean Jacob Schultens. Elles sont décrites dans le catalogue de sa bibliothèque : *Bibliotheca Schultensiana, sive catalogus librorum, quos collegit vir clarissimus Johannes Jacobus Schultensius, th. doct. theologiae et linguarum orientalium professor in Academia Batava, collegii theologici regens primarius, et interpres manuscriptorum legati Warneriani. Qui publica auctione vendentur per Henricum Mostert, die Lunae 18. Septembris & seqq. 1780* (Lugduni Batavorum, 1780 ; vente du 18 septembre au 12 octobre 1780, les manuscrits ayant été vendus le jeudi 12 octobre), p. 602 (mss. in-quarto) : n° 3848 « Pend Nameh Poëma Persicum, auctore Scheikh Atthar cum versione Lat. Antonii Gallandii », et p. 604 (mss. in-octavo) : n° 6995 « Bulbul Nameh, Pers. cum versione Lat. & notis Ant. Gallandii ». Ces manuscrits se trouvent aujourd'hui à l'Université de Leiden. Voir Jan Just Witkam, *Inventory of the Oriental Manuscripts of the Library of the University of Leiden* (Leiden, 2007, 17 vol.), vol. II, p. 73 : Or. 1226 (*Pandnāma*) ; p. 106 : Or. 1297 (*Bulbulnāma*).

⁷² Voir *Journal*, vol. III, p. 107 (26 juillet 1712).

⁷³ *Ibid.*, vol. I, p. 523 (19 décembre 1709 : douze exemplaires reliées en veau et deux en maroquin rouge), 524 (23 décembre 1709 : exemplaire relié en veau offert à de Vaubreuil), 525 (26 décembre 1709 : à Larroque), et 528 (31 décembre 1709 : deux exemplaires en maroquin rouge, un sans armes pour la marquise d'O et l'autre aux armes de la duchesse de Bourgogne), vol. II, p. 53 (4 janvier 1710 : à M^{me} d'Ozeville), vol. III, p. 47 (30 janvier 1712 : deux exemplaires en maroquin rouge et six en veau), 49 (1^{er} février 1712 : deux exemplaires en maroquin rouge, un pour la marquise d'O, l'autre pour la Dauphine), 55 (15 février 1712 : à

fit mention d'un don de sa traduction des contes à un collègue savant⁷⁴. La commande de vingt-quatre exemplaires reliés en veau le 6 juin 1712 laisse à penser que Galland distribua plus largement cette publication, peut-être auprès de collègues savants précisément, même s'il n'en fit pas mention dans son journal. Il reste toutefois tout aussi possible que ces exemplaires étaient destinés à d'autres personnes de rang, ce qui confirmerait ce que pensait Galland de ce travail peu représentatif de sa production savante (« ouvrage de fariboles⁷⁵ ») qu'il ne jugeait pas bon de distribuer à ses pairs.

Enfin, Galland n'était pas avare de ses livres tant imprimés que manuscrits, y compris personnels⁷⁶. À plusieurs reprises, il lui arriva de prêter un ouvrage ou un manuscrit, sans toujours le récupérer. Il attendit parfois plusieurs années avant de retrouver un de ses travaux qu'il croyait définitivement perdu⁷⁷.

Les nombreuses acquisitions faites au cours des huit dernières années de sa vie (plus de deux cents) jointes aux livres qu'il possédait déjà et sans parler des manuscrits orientaux et personnels (plus d'une centaine) sous-entendaient que Galland avait dû adopter un certain ordre dans sa bibliothèque. Les nombreuses années qu'il presta en qualité de bibliothécaire pour Bignon et Foucault lui avaient appris à gérer des collections de plusieurs milliers de livres. Nous savons qu'il rangeait ses livres sur des étagères⁷⁸, mais comment les organisait-il sur celles-ci ? Une rare mention nous permet de comprendre qu'il tenait les livres concernant les langues orientales à part des autres⁷⁹, sans plus de détails.

M^{me} d'Ozeville), 85 (6 juin 1712 : deux exemplaires en papier marbré, deux exemplaires en maroquin rouge et vingt-quatre en veau), 86 (9 juin 1712 : deux exemplaires en maroquin rouge pour la marquise d'O), 87 (10 juin 1712 : un exemplaire à Pétis de la Croix, et 13 juin 1712 : trois exemplaires pour la baronne de Beauvais, la marquise d'Aulède, l'abbé de Caumartin), 92 (20 juin 1712 : un exemplaire à Larroque), 98 (3 juillet 1712 : un exemplaire à M^{me} d'Ozeville) et 107 (26 juillet 1712 : un exemplaire de deux tomes à Lucas).

⁷⁴ Si l'on excepte Pétis de la Croix (qui publiait au même moment ses *Mille et Un Jours*) et Lucas qui était un voyageur et que Galland ne considérait certainement pas comme un savant. Voir *ibid.*, vol. IV, p. 151, note 334.

⁷⁵ Voir Abdel-Halim, *Correspondance*, lettre n° CCXVI (adressée à Cuper du 10 juillet 1705), p. 501.

⁷⁶ Voir *Journal*, vol. I, p. 245 (22 janvier 1709) et 491 (1^{er} novembre 1709), vol. II, p. 117 (9 avril 1710) et 211 (20 août 1710), vol. III, p. 241 (8 mai 1713) et vol. IV, p. 143 (27 juillet 1714).

⁷⁷ *Ibid.*, vol. I, p. 211 (21 décembre 1708).

⁷⁸ Voir *supra*, p. 149.

⁷⁹ Voir *Journal*, vol. IV, p. 86 : « Je lus aussi plusieurs endroits du *Schahi Ludium* de M. Hyde, en le rangeant parmi mes Livres des Langues Orientales ».

Le legs et sa nature

Le *Journal* rédigé par Galland est riche d'informations le concernant à plus d'un égard. Ce texte se transforme aussi en témoin sinon des dernières heures, à tout le moins des derniers jours du savant lorsque la fin approche. Témoin émouvant s'il en est puisque les dernières lignes transcrites trahissent à peine, matériellement, la douleur ressentie par cet homme qui, dans un dernier sursaut, ressentit le besoin irrépressible, le 31 janvier 1715, d'encore écrire quelques mots pour justifier le silence des deux semaines qui venaient de s'écouler. Ces lignes constituent l'ultime expression d'un mourant qui n'a plus que dix-sept jours de sursis. Le *Journal* ne nous fournit malheureusement aucun renseignement sur les deux dernières semaines de vie et sur les décisions qui furent prises par son auteur. Nous devons donc nous tourner vers d'autres sources contemporaines pour en apprendre plus sur les dernières volontés de Galland.

Nous savons qu'au cours de cette période il ne resta pas seul. Son neveu, dont nous ne connaissons que le patronyme (Despréaux), quitta temporairement sa charge ecclésiastique – il était curé de Saint-Lazare à Noyon – pour assister, dans ses derniers instants, son oncle dont il était, par ailleurs, l'unique héritier.⁸⁰ Dans son *Éloge*, Gros de Boze précise en effet que ce neveu « étoit venu de Noyon pour l'assister dans sa maladie⁸¹ ». Galland reçut aussi certainement la visite d'amis et de collègues. L'Académie, qui reconnaissait en Galland un de ses membres les plus actifs, ne tarda pas à déléguer deux de ses représentants dès qu'elle sut que son état de santé s'était dégradé. Le 5 février, Couture et Billet de Fanière, le premier pensionnaire et le second élève, furent désignés pour rendre visite à Galland⁸². À la séance de la semaine suivante, le 12 février, Couture fit rapport de cette visite en des termes qui laissaient peu de doute sur l'issue fatidique :

M. Couture, qui avoit esté chargé de passer chez Mr. Galland, a raporté qu'il estoit très mal, et qu'on desespoiroit presque de sa guérison, ce qui a fort affligé la Compagnie⁸³.

⁸⁰ Galland était le dernier d'une fratrie qui compta jusqu'à sept membres. Quelques mois après sa naissance, et le déplacement de la famille à Noyon, durant l'hiver 1646, ils n'étaient plus que trois enfants : outre Galland, il restait un frère et une sœur. Despréaux était donc le fils de cette dernière. Voir Abdel-Halim, *Antoine Galland*, p. 12 ; *Journal*, vol. I, p. 232, note 173.

⁸¹ Gros de Boze, « Éloge de M. Galland », dans *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres : avec les mémoires de littérature tirés des registres de cette Académie* (Paris : Imprimerie royale, 1723), vol. III, p. xxxviii-xliv, ici. xliii-xliv. Grâce aux notes de Martin Billet de Fanière sur Galland, nous savons que Despréaux était présent à Paris au moins trois à quatre jours avant la mort de son oncle. Voir *Journal*, vol. I, p. 115, l. 9-10 et p. 117, l. 29.

⁸² Voir *Registre*, ms. fr. 9415, fol. 214r^o ; AIBL, ms. A33, p. 70, séance du 5 février 1715 : « Avant que de se separer La Compagnie a chargé M.^{ts} Couture et de Fanières de passer chez Mr. Galland que l'on a appris estre dangereusement malade. »

⁸³ Voir *Registre*, ms. fr. 9415, fol. 218r^o ; AIBL, ms. A33, p. 74, séance du 12 février 1715.

Une seconde visite fut organisée, même si le *Registre* de l'Académie n'en dit mot, puisque ce fut au cours de celle-ci que Galland, « après avoir reçu le viatique », fit « une espèce de testament militaire » en présence de deux académiciens. Cette fois, Couture était accompagné non plus d'un élève mais d'un associé, c'est-à-dire d'un membre de même rang que Galland, en l'occurrence Morin. Couture rendit compte, brièvement, de la teneur de ce testament oral lorsqu'il annonça, à ses collègues académiciens, deux jours plus tard, au cours de la séance du mardi 19 février, la mort de leur collègue :

Mr. Couture a dit que s'étant trouvé chez lui quand il avoit reçu le viatique, il avoit quelques moments auparavant fait une espèce de Testament Militaire, où l'Académie n'avoit pas esté oubliée, lui ayant legué son Dictionnaire Numismatique manuscrit en deux volumes in-quarto, qui a esté remis a lui (Mr. l'abbé Couture) par un neveu de Mr. Galland immédiatement après sa mort⁸⁴.

Ce témoignage, tel qu'il fut consigné par le secrétaire dans les registres, fait la part belle à l'Académie, négligeant de dire en quoi consistait l'essentiel du testament. Dans son *Éloge*, Gros de Boze précise, quant à lui, que

[l']amour des lettres est la dernière chose qui s'est éteinte en lui. Il pensa peu de jours avant sa mort que ses ouvrages, le seul, l'unique bien qu'il laissoit, pourroient être dissipés s'il n'y mettoit ordre. Il le fit, et de la façon la plus simple et la plus militaire, se contentant de le dire publiquement à un neveu qui étoit venu de Noyon pour l'assister dans sa maladie⁸⁵.

Les deux témoignages ne sont pas irréconciliables : Galland a très bien pu transmettre ses dernières volontés à son neveu dans un premier temps avant de les répéter en présence des deux académiciens lorsque ceux-ci lui rendirent visite. Pour obtenir des informations plus complètes, il faut se tourner vers les mémoires de Jean Boivin de Villeneuve (1663-1726), garde de la Bibliothèque royale depuis 1692, où ce dernier déclare⁸⁶ :

M^r. Gallant Professeur Royal, avoit peu de jours avant sa mort légué à la Biblioth.^e Royale tout ce qu'il avoit chez luy de Mss. Orientaux. Il mourut le 17 Fev^r. Le Legs n'ayant été que verbal, fut attesté et certifié véritable par deux de ses amis, ausquels il avoit déclaré sa dern^e. volonté⁸⁷.

⁸⁴ *Registre*, ms. fr. 9415, fol. 222r^o ; AIBL, ms. A33, p. 77-78, séance du mardi 19 février 1715.

⁸⁵ Gros de Boze, « Éloge », p. xliii-xliv.

⁸⁶ L'autographe et sa copie sont conservés à la BnF, respectivement ms. n.a.f. 1328 et ms. fr. 22571. La version trouvée dans la copie a été éditée par Henri Omont, « Journal parisien d'Antoine Galland (1708-1715) précédé de son autobiographie (1646-1715) », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* 46 (1920), p. 1-156, ici p. 14-17. Je fournis une édition critique de la version autographe dans l'annexe 6.

⁸⁷ Voir ci-dessous, annexe 6, p. 199.

Les noms des deux amis furent ajoutés, dans un second temps, par Boivin dans la marge («M.^{rs} Couture et Morin»), preuve que ce détail lui fut fourni plus tard. La mention des deux témoins, qui ont certifié véritable le legs qui avait été formulé verbalement par Galland, était essentielle. Même si le legs était en faveur de la Bibliothèque du roi, donc dans les faits au profit du souverain, il n'en demeurerait pas moins que les formes devaient être respectées. À cette époque, deux systèmes régissant l'acte à cause de mort étaient d'application en France selon la pratique qui opposait traditionnellement les régions de droit écrit ou de coutume. Paris – et le Nord tout comme le Centre et l'Ouest – respectait le droit coutumier. En vertu de cette coutume, la pratique sanctionnait le testament canonique qui consistait en une simple déclaration orale faite *in extremis* en présence de deux parents ou amis⁸⁸. La seule présence des témoins suffisait à valider le testament rendant ainsi inutile tout acte écrit⁸⁹. En agissant de la sorte, Galland désignait en quelque sorte le roi comme légataire particulier d'une partie de ses biens, laissant à son neveu, qui restait son héritier de sang ou son successeur *ab intestat*, le reste de ceux-ci⁹⁰. Les biens légués à la Bibliothèque du roi par Galland étaient, comme en témoigne Boivin dans l'extrait cité ci-dessus, «tout ce qu'il avoit chez luy de Mss. Orientaux». D'autres légataires avaient été désignés : l'Académie, à laquelle devait revenir le *Dictionnaire historique et numismatique*⁹¹, et l'abbé Bignon à qui Galland avait légué sa traduction du Coran⁹². Dans l'un comme dans l'autre cas, il transmettait le fruit de ses travaux aux bons soins de l'institution et de la personne qui l'avaient instigué à se lancer dans le projet dont les deux livres étaient les résultats. Le reliquat de la succession revenait de plein droit à son neveu. Ce reliquat consistait en des manuscrits de la main de Galland, c'est-à-dire ses travaux, des livres imprimés, des monnaies antiques, des objets qui pourraient être définis

⁸⁸ Michel Petitjean, «L'Acte à cause de mort dans la France coutumière du Moyen Âge à l'Époque moderne», dans *Actes à cause de mort. Deuxième partie: Europe médiévale et moderne* (Bruxelles, 1993), p. 129-152, ici p. 108. Couture, et de Boze à sa suite, ne disaient rien d'autre quand ils décrivaient le testament comme «militaire». Celui-ci n'avait évidemment rien de militaire (il n'était pas fait à l'armée), si ce n'est l'absence des formalités requises par le droit romain.

⁸⁹ Dans le pays de droit écrit, sous influence du droit romain, le testament oral en présence d'un nombre déterminé de témoins était aussi autorisé : il était alors appelé testament nuncupatif. Toutefois, les conséquences pour les détails liés au règlement de la succession diffèrent entre droit écrit et droit coutumier. Sur le testament nuncupatif, voir Jacques Poumarède, «Le Testament en France dans les pays de droit écrit du Moyen Âge à l'Époque moderne», dans *Actes à cause de mort*, p. 85-127, ici p. 144.

⁹⁰ Sur ces questions, voir Petitjean, «L'Acte à cause de mort», p. 116 («le testament coutumier ne sert toujours qu'à désigner des légataires»).

⁹¹ Pour ce qu'il advint à ce manuscrit, voir Abdel-Halim, *Antoine Galland*, p. 350-353 ; *Journal*, vol. I, p. 303, note 401, ainsi que la contribution de Guy Meyer dans ce volume.

⁹² Pour l'histoire du manuscrit, voir *infra*, p. 174 et suiv.

comme appartenant à un cabinet de curiosités, de maigres économies péniblement accumulées au cours des dernières années passées à Paris, et quelques effets.

Contrairement à ce qu'avancait Abdel-Halim lorsqu'il déclarait

Il voulut, au dernier moment, suppléer à ce défaut de publication. Pensant que son œuvre pourrait servir un jour à d'autres chercheurs, il la légua à ceux qu'il jugeait capables de l'apprécier et de la faire connaître⁹³,

les manuscrits de ses travaux n'étaient pas inclus dans le legs formulé au profit de la Bibliothèque royale. Afin d'évaluer ce qui revenait de droit à cette dernière et à l'héritier, il était nécessaire de dresser un inventaire de la succession, comme le prévoyait le droit coutumier, c'est-à-dire soit en présence du juge ou du procureur, soit simplement devant les héritiers⁹⁴.

Pour étudier cette question, nous possédons le témoignage de celui qui fut chargé de l'inventaire de la bibliothèque de Galland : Jean Boivin. Ce témoignage existe dans deux versions présentant quelques différences : d'une part, le procès-verbal qui correspond dans les faits au brouillon que Boivin rédigea sur la base de ses notes prises sur place peu de temps après sa visite, le 19 février, au *Cerceau d'or*, c'est-à-dire l'auberge où Galland avait établi sa demeure, près du collège de Montaigu⁹⁵ ; d'autre part, une version abrégée, accompagnée d'une courte biographie, qu'il consigna dans ses mémoires⁹⁶. Les deux sources, « qui témoignent d'une grande confusion⁹⁷ », concordent sur le fait que Boivin, mandaté par son supérieur, l'abbé de Louvois, se rendit au logis de Galland, le surlendemain de son décès, « sur les neuf heures du matin ».

Grâce au procès-verbal, nous pouvons suivre sa façon de procéder et l'ordre dans lequel il remplit sa tâche. Dans la chambre, il procéda avant tout à un rapide inventaire des manuscrits arabes, persans et turcs dont il donna le détail en les classant par langue. Dans cette liste, chaque manuscrit reçut un numéro et fut décrit assez précisément : titre et auteur, format (« in-4° », « Fol.° », « petit vol. »), état de conservation (« bien conditionné », « couverts de carton jaune »), écriture (« très bien écrit »). Très vite, dès le n° 18, Boivin se rendit compte que ce travail requerrait plus de temps qu'il n'espérait et il précisa donc que

⁹³ Abdel-Halim, *Antoine Galland*, p. 137.

⁹⁴ Voir Petitjean, « L'Acte à cause de mort », *op. cit.*, p. 122.

⁹⁵ Le document est conservé dans le ms. Arch. AR.67, fol. 51r°-55v°. Omont en avait donné une transcription dans son édition partielle du *Journal* sans mentionner la cote du manuscrit (Omont, *Journal parisien*, p. 17-22). Abdel-Halim reproduisit ce même texte dans son *Antoine Galland*, p. 138-140, note 8, sans plus fournir de cote. Le document a pu être retrouvé grâce à l'aimable collaboration du personnel du département des manuscrits de la BnF auquel j'adresse tous mes remerciements. Une édition critique en est donnée dans l'annexe 1 *infra*.

⁹⁶ Voir note 86 *supra*.

⁹⁷ Abdel-Halim, *Antoine Galland*, p. 140, suite de la note 8, au bas de la page.

[n]'ayant pas eu assez de tems pour entrer dans le détail de tout ce qui restoit, je me suis contenté de compter les volumes et j'ay trouvé qu'il y en avoit en tout soixante et quinze, y compris les dix-huit cy-dessus cottez.

Les soixante-quinze volumes furent ensuite empaquetés en fonction de leur format et mis à part dans la chambre. Boivin indiqua alors qu'il avait aussi trouvé, «parmy les livres de M. Galland», dix manuscrits de sa main correspondant à ses travaux. Parmi ceux-ci, sa traduction du *Coran*, le *Dictionnaire numismatique* et deux volumes de relation de ses voyages en Levant. Boivin nota immédiatement que le premier avait été légué à l'abbé Bignon qui en avait été l'inspirateur, le deuxième à l'Académie, et que pour le troisième ouvrage, le neveu souhaitait les conserver. Ces volumes additionnels furent également empaquetés et mis de côté avec les autres. Boivin partit ensuite à la recherche des monnaies⁹⁸. En continuant de fouiller dans la chambre, Boivin trouva encore quelques manuscrits qu'il détailla en partie dans un ajout qu'il fit à la fin du document : cinq volumes de manuscrits orientaux, sept de la main de Galland, sans parler de vingt-six autres qui restaient à inventorier, mais pour quatre desquels il fournit malgré tout une description qui permet de comprendre que ces vingt-six volumes devaient tous être de la main de Galland. Ces derniers furent aussi mis en quatre paquets. Boivin fit le décompte à la fin de son procès-verbal : cent vingt-trois volumes dont il retrancha trois volumes (les deux volumes du *Coran* et le volume du *Dictionnaire* qui revenaient à des légataires différents).

Dans ses mémoires, Boivin fournit un autre décompte selon le classement par catégories : vingt-trois manuscrits arabes, vingt-cinq turcs, quatorze persans, neuf de diverses langues, douze vocabulaires et trente-deux manuscrits de la main de Galland. Cela donne pour résultat cent quinze volumes, en ce inclus «plus de quarante volûes ou Portefeuilles d'ouvrages de M. Gallant, de copies, d'extraits et de Recueils écrits de sa main». On comprend pourquoi Abdel-Halim parlait de confusion.

Quoi qu'il en soit, les cent vingt volumes comptabilisés par Boivin furent réceptionnés par lui à la Bibliothèque du roi le vendredi 22 février selon son procès-verbal, ou le dimanche 24 selon ses mémoires, Boivin précisant :

Les Mss. Orientaux [80 volumes] reçûs comme legs fait a la Bibliothque du Roy par feu M^r. Gallant ; les autres [40 volumes] deposez seulement, pour estre achettez, ou rendus a l'héritier.

Nous savons donc finalement que les manuscrits personnels de Galland tout comme ses monnaies et le reste de ses biens ne faisaient pas partie du legs et que si la Bibliothèque du roi souhaitait les conserver, elle devait en payer le prix au neveu de Galland. Seuls les manuscrits dits orientaux revenaient en quelque

⁹⁸ Pour la question des monnaies, voir *infra* p. 180.

sorte de plein droit au roi. C'est aussi pour cette raison que deux manuscrits en latin furent considérés comme non compris dans le legs⁹⁹.

Onze jours après le décès de Galland, le 28 février, l'abbé de Louvois écrit à Pontchartrain pour l'informer de la teneur du legs. Dans sa réponse datée du 6 mars 1715 à Versailles, Pontchartrain l'informa que

Le Roy a qui j'en ay rendu compte, veut bien accepter le legs qui luy a esté fait en presence de têmes, par le s^r. Galant ; Mais sa Ma.^{te} souhaite que vo.^s preniez la peine de verifiser et de mander a quoy ce legs peut monter, et ce que vous estimez qu'il sera a propos de donner a l'heritier par forme de dédommagement. Sa Ma.^{te} veut bien aussy faire les aquisitions des Traductions du s^r. Galand, et Elle desire que vous marquiez en même temps ce qu'il en coutera¹⁰⁰.

En dépit du legs verbal de Galland, le pouvoir envisagea immédiatement un dédommagement pour l'héritier légal tout en s'assurant l'acquisition des quarante manuscrits correspondant aux travaux de Galland. Dans les semaines qui suivirent, après un examen détaillé des manuscrits, Louvois communiqua une estimation à Pontchartrain. Conformément aux dispositions du droit coutumier qui prévoient qu'il faut rendre compte aux héritiers du contenu de la succession, soit à la fin du délai d'exécution, soit après l'accomplissement effectif du testament¹⁰¹, Despréaux fut tenu au courant de la transaction. Le 2 juin, Pontchartrain envoya un certificat en sa faveur à Louvois¹⁰² et, dix jours plus tard, il informa Louvois que le roi avait suivi son avis en accordant à l'héritier une gratification de 600 livres « par forme d'indemnité des manuscrits qu'il pourroit pretendre n'estre pas compris dans le Legs de son oncle¹⁰³. » En définitive, les manuscrits de Galland correspondant à ses travaux personnels furent assez estimés pour rejoindre les collections royales. Outre la gratification, pour laquelle il remercia Pontchartrain¹⁰⁴, Despréaux avait déjà reçu quatre manuscrits personnels de son oncle : les

⁹⁹ Voir la liste intégrée dans le *Deuxième registre des livres acquis par la Bibliothèque du Roi (1684-1724)* dans l'annexe 9, n^{os} 86-87.

¹⁰⁰ La lettre a été éditée par Omont, *Journal parisien*, p. 22. Une édition critique figure ci-dessous dans l'annexe 2.

¹⁰¹ Voir Petitjean, « L'Acte à cause de mort », p. 122.

¹⁰² Cette lettre est éditée dans l'annexe 3.

¹⁰³ Cette lettre fut éditée par Omont, *Journal parisien*, p. 23. Une nouvelle édition en est donnée dans l'annexe 4. Ajoutons qu'en 1730, Bignon intervint auprès de Ménard de Clèze, commis de Maurepas, pour que Despréaux continuât à toucher une pension de 200 livres accordée par le Régent, mais cette pension ne semble avoir aucun lien avec la gratification en échange des manuscrits de son oncle. Voir Françoise Bléchet, « Les Interprètes orientalistes de la Bibliothèque du roi », dans Frédéric Hitzel (éd.), *Istanbul et les langues orientales. Actes du colloque organisé par l'IFÉA et l'INALCO à l'occasion du bicentenaire de l'École des Langues Orientales (Istanbul, 29-31 mai 1995)* (Paris-Montréal, 1997), p. 89-102, ici p. 90.

¹⁰⁴ La lettre se trouve dans Omont, *Journal parisien*, p. 23-24. Elle est à nouveau éditée dans l'annexe 5.

*Maximes des saints pères du désert*¹⁰⁵, la *harangue prononcée à l'occasion de sa prise de chaire au Collège royal*¹⁰⁶, la *grammaire arabe* en 5 parties¹⁰⁷, et le dernier cours préparé pour ses leçons par Galland sur la dix-huitième sourate traduite en latin avec commentaire grammatical¹⁰⁸. Ceux-ci lui furent remis par Boivin dès le 19 mars¹⁰⁹. Dès la visite de Boivin, le 19 février, Despréaux avait aussi exprimé le désir de conserver les deux volumes de relations des voyages de Galland au Levant mais ceux-ci furent intégrés aux manuscrits pour lesquels il reçut l'indemnité.

À l'exception des quatre manuscrits remis à Despréaux, il apparaît donc que tous les manuscrits qui se trouvaient dans la chambre de Galland furent retenus pour la Bibliothèque royale : ceux-ci comprenaient les manuscrits orientaux et les manuscrits de la main de Galland, en ce compris ses travaux et papiers personnels. Il reste à comprendre quelle était la réelle quantité de manuscrits qui fut intégrée dans les collections royales. Dans son procès-verbal, Boivin dénombra cent vingt manuscrits tandis que son compte rendu figurant dans ses mémoires n'évoquait que cent quinze manuscrits. Pour comprendre la valeur du legs et le devenir de certains manuscrits qui sont aujourd'hui conservés dans d'autres institutions à l'étranger, il est nécessaire d'analyser avec précision les listes et catalogues qui furent dressés après l'arrivée des manuscrits de Galland à la Bibliothèque royale.

La collection de manuscrits acquise par la Bibliothèque royale

Après que le legs eut été livré dans le bureau de Boivin et que la question de l'héritage eut été résolue dans les meilleurs termes pour les deux parties, les manuscrits de Galland purent être inventoriés comme il se devait¹¹⁰. Pour ce faire, il fut indispensable d'en dresser une liste détaillée afin d'attribuer à chaque volume une cote respectant le classement en vigueur à l'époque. Les manuscrits considérés comme proches par leur sujet d'un autre reçurent la même cote à laquelle le bibliothécaire ajouta un nombre en exposant (ex. 560²). Dans ses *Mémoires*, Boivin reporta *a posteriori* les cotes qui furent attribuées aux manuscrits de Galland¹¹¹. Les titres furent alors intégrés dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale établi avant le 18 octobre 1719 puisqu'il fut paraphé par Bignon

¹⁰⁵ Sur ce texte, voir *Journal*, vol. I, p. 291, note 366.

¹⁰⁶ Pour une édition, faite à partir d'une copie envoyée par Galland à Cuper, et une traduction de ce texte, voir *ibid.*, p. 128-163.

¹⁰⁷ Pour ce texte, voir *ibid.*, p. 453, note 838.

¹⁰⁸ Pour ce texte, voir *ibid.*, vol. III, p. 342, note 941.

¹⁰⁹ Voir annexe 6, p. 199.

¹¹⁰ Le legs de Galland est brièvement décrit par Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. I (Paris, 1868), p. 335.

¹¹¹ Voir annexe 6, p. 199.

et cinq autres témoins à cette date¹¹². Toutefois, le catalogue démontre que certains manuscrits restèrent non cotés. En effet, parmi cinq paquets dont le contenu est sommairement décrit¹¹³, seuls le troisième et le cinquième reçurent une cote (respectivement 1471⁴ et 2222). Comme nous le verrons bientôt, certains manuscrits qui faisaient partie des trois autres paquets furent finalement cotés, mais un à deux siècles plus tard, tandis que d'autres ont disparu sans avoir jamais été vraiment inventoriés.

À l'exception de ces brèves descriptions destinées à l'inventaire et du report de la cote sur un des premiers feuillets de chaque manuscrit, il semble que les manuscrits ne furent pas immédiatement catalogués. L'application de l'estampille, de rigueur pour rendre la propriété indiscutable, n'était pas systématiquement respectée dès l'acquisition d'un volume, comme le démontrent plusieurs études¹¹⁴. L'apparition de cette pratique à la Bibliothèque royale était somme toute récente¹¹⁵. La majorité des manuscrits de Galland inventoriés par Boivin portent une estampille dont l'usage est daté entre 1724 et 1734 ou 1735¹¹⁶, preuve que l'on préféra attendre d'avoir des notices descriptives plus précises avant d'appliquer le timbre.

¹¹² *Catalogus librorum manuscriptorum hebraicorum, syriacorum, arabicorum, turcicorum, persicorum, graecorum, latinorum, italicorum, gallicorum, etc.* *Bibliothecae Regiae*, édité par Henri Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, tome III: La Bibliothèque royale à Paris au xvii^e siècle (Paris, 1910), p. 165-514 ; tome IV: La Bibliothèque royale à Paris au xvii^e siècle (Paris, 1913), p. 1-186. Les paraphes sont à la fin du manuscrit et apparaissent donc dans l'édition d'Omont dans le vol. IV, p. 186. On trouvera dans l'annexe 8 la liste des manuscrits légués par Galland dont le nom a été ajouté, pour la majorité des titres, entre parenthèses par l'auteur du catalogue, indiquant ainsi la provenance. Il faut toutefois noter que certains manuscrits ne proviennent pas du legs Galland mais ont en fait été envoyés par Galland pour les collections du roi lors de ses séjours à Constantinople. Il s'agit des n^{os} 9 (anc. cote 740², actuellement ar. 1553), 11 (anc. cote 788³, actuellement ar. 4459), 59 (anc. cote 1501², actuellement pers. 51), 60 (anc. cote 1503², actuellement pers. 61), 61 (anc. cote 1510², actuellement pers. 66), 62 (anc. cote 1510³, actuellement pers. 68).

Dans l'annexe 7, on trouvera la transcription d'une autre liste du legs de Galland qui figure dans le ms. lat. 17174, fol. 45r^o-47v^o. Cette liste ne donne pas les cotes attribuées aux manuscrits.

¹¹³ Voir n^{os} 92-96 dans l'annexe 8 et 81-85 dans l'annexe 9.

¹¹⁴ Il pouvait y avoir un «décasage parfois important entre l'acquisition d'un volume et son marquage, pouvant atteindre un siècle ... voire le dépasser». Gérard, *Protéger l'acquis*, p. 43. Voir aussi Pierre Josserand et Jean Bruno, «Les Estampilles du Département des imprimés de la Bibliothèque nationale», *Mélanges d'histoire du livre et des bibliothèques offerts à Monsieur Frantz Calot* (Paris, 1960), p. 261-298, surtout p. 263, où ils évoquent le fait qu'il y eut «parfois des retards considérables» dans l'estampillage (dans le cas de figure des imprimés). Voir aussi *ibid.*, p. 265 pour le xvii^e s.

¹¹⁵ Gérard, *Protéger l'acquis*, p. 19-20, la date aux alentours de 1685.

¹¹⁶ Il s'agit de l'estampille de type C (voir Josserand et Bruno, «Les Estampilles», p. 270-272). Dans un cas, j'ai noté l'usage de l'estampille de type B (ms. turc 28) dont l'usage est datable du premier quart du xviii^e s. *Ibid.*, p. 268-269.

Les descriptions fournies par le *Registre* restaient en effet sommaires¹¹⁷. Nous savons par ailleurs que ces notices descriptives furent réalisées à partir de 1734 par Joseph Ascari pour les manuscrits arabes et par Pierre Armain pour les manuscrits persans et turcs¹¹⁸, ce qui confirmerait la date d'application du timbre indiquée ci-dessus. Les notices d'Ascari et Armain servirent à la rédaction du *Catalogus manuscritorum Bibliothecæ Regiæ* publié entre 1739 et 1744, où l'on trouve pour la première fois la mention « Gallandianus » à côté des manuscrits provenant de Galland¹¹⁹. Ce mot apparaît en effet dans la majorité des manuscrits orientaux, exclusivement, assorti d'un numéro qui va de 1 à 81¹²⁰. Ces numéros ne correspondent toutefois pas exactement aux quatre-vingts manuscrits orientaux signalés par Boivin¹²¹ et considérés comme faisant partie du legs pour une simple raison : dans sa liste, Boivin avait parfois compté sous un même numéro plusieurs volumes d'un même ouvrage. Ceux-ci reçurent chacun un numéro indépendant lorsque la cote « Gallandianus » fut ajoutée. Ce numéro de suivi fut d'ailleurs ajouté dans le *Registre* avant le numéro d'inventaire placé entre parenthèses¹²². Notons toutefois que tous les manuscrits ne portent pas l'estampille ou la cote Gallandianus. Dans le premier cas, nous constatons que celle-ci est manquante dans le manuscrit turc 221¹²³. Quant à la cote Gallandianus, elle ne figure pas dans les manuscrits ar. 447 et 3609-3611¹²⁴ et turc 124, 221, 235, 292, 356¹²⁵.

Tous les Gallandianus ont pu être identifiés dans les collections de la BnF à l'exception d'un seul manuscrit. Il s'agit d'un manuscrit turc qui ne porte ni l'estampille ni la cote *Gallandianus*, mais qui est pourtant mentionné dans le *Registre*¹²⁶. Toutefois, il n'apparaît déjà plus dans le catalogue de 1739¹²⁷, preuve qu'il a rapidement disparu des rayons de la Bibliothèque royale. Nous en retrouvons d'abord la trace dans la bibliothèque de l'orientaliste Antoine-Isaac Silvestre de

¹¹⁷ Voir, par exemple, le n° 20 de l'annexe 8 (« Incerti argumenti »).

¹¹⁸ Voir Edgar Blochet, *Catalogue des manuscrits turcs* (Paris, 1932-1933, 2 vol.), vol. I, p. V ; Francis Richard, *Catalogue des manuscrits persans. I: Ancien fonds* (Paris, 1989), p. 2.

¹¹⁹ *Catalogus codicum manuscritorum Bibliothecæ Regiæ* (Paris, 1739-1744, 3 parties en 4 tomes).

¹²⁰ Précisons que cette cote Gallandianus fut ajoutée après l'arrivée des manuscrits à la Bibliothèque royale et non par Galland lui-même.

¹²¹ Un manuscrit grec fut ajouté à la liste. Voir Annexe 9, n° 76.

¹²² On trouvera dans l'annexe 10 la liste de tous les manuscrits inventoriés avec la cote Gallandianus et leur cote actuelle, quand le manuscrit a pu être retrouvé.

¹²³ N° 60 de l'annexe 10.

¹²⁴ Respectivement n°s 2 et 15 de l'annexe 10.

¹²⁵ Respectivement n°s 26, 59, 42, 60 et 37 de l'annexe 10.

¹²⁶ Voir n° 41, annexe 10.

¹²⁷ *Catalogus*, vol. I, p. 337 où plusieurs copies du *Humāyūn nāmāh* de format in-f°, comme le manuscrit qui a appartenu à Galland, sont décrits.

Sacy (1758-1838) qui fut vendue peu après sa mort.¹²⁸ De là, il passa dans la collection d'un autre orientaliste anglais, Nathaniel Bland (1803-1865), dont la bibliothèque fut acquise un an après sa mort par Alexander Lindsay (1812-1880), comte de Crawford. Son fils, James (1847-1913), qui hérita de la collection de son père, s'en défit en 1901 au profit d'Enriqueta Rylands (1843-1908), riche veuve d'un entrepreneur mancurien. Cette acquisition vint s'ajouter à d'autres qui formèrent la base de la John Rylands Library, désormais partie intégrante de l'université de Manchester¹²⁹.

Outre ces quatre-vingt-un volumes, il restait des manuscrits « orientaux » décrits comme rassemblés en cinq paquets¹³⁰. Seuls deux d'entre eux reçurent une cote : le premier, constitué de soixante et une lettres turques en rouleau, reçut la cote 1471.⁴¹³¹ ; le second, un recueil de textes grecs, fut coté 2222 (il correspond aujourd'hui au ms. gr. 2006¹³²). Quant aux trois autres paquets¹³³, tout démontre que les manuscrits qui les composaient n'ont été catalogués que bien plus tard, sans doute en raison de la nature disparate de leur contenu ou dans l'attente qu'ils fussent reliés. Tous ceux qui ont pu être identifiés portent une estampille du XIX^e s. (soit de la Restauration soit de la République Française¹³⁴). Leurs cotes actuelles est un autre facteur qui confirment un catalogage tardif¹³⁵. Il reste néanmoins que certains ne se trouvent plus à la BnF¹³⁶.

Quant aux manuscrits personnels de Galland, Boivin en avait inventorié vingt numéros correspondant à un total de trente volumes¹³⁷. La plupart de ces volumes furent catalogués, estampillés et cotés et sont de nos jours disponibles à la

¹²⁸ *Bibliothèque de M. le Baron Silvestre de Sacy* (Paris, 1842-1847, 3 tomes en 4 volumes), tome 3/2, p. 60, n° 349 (la notice insiste sur la présence de la signature de Galland).

¹²⁹ Le manuscrit porte la cote Turkish 59. Voir Jan Schmidt, *A Catalogue of the Turkish Manuscripts in the John Rylands University Library at Manchester* (Leiden et Boston, 2011), p. 114-115.

¹³⁰ Voir n° 81-85, annexe 9.

¹³¹ Voir n° 78, annexe 10. Les lettres furent collées sur des feuillets reliés en un volume par la suite.

¹³² Voir n° 80, annexe 10.

¹³³ Voir n° 76-77, 79, annexe 10.

¹³⁴ C'est le cas de sup. turc 472 et 1200.

¹³⁵ Il s'agit de cotes correspondant en général au supplément : supplément turc, nouv. acq. franç. Deux manuscrits (fr. 25280-25281) faisaient partie des anciens petits fonds qui intégrèrent les collections de la BnF au cours de la Révolution. Voir *Catalogue des manuscrits français*, tome V (Paris, 1902), p. XIX.

¹³⁶ Voir Annexe 9, n° 76 («Noms propres Orientaux»), 77 («Colloques familiers Turcs et français», «Petit dictionnaire Turc et Anglois»), et 79 («Differentes sortes d'ecritures et inscriptions Arabes et Tables astrologiques»).

¹³⁷ Voir annexe 7, p. 206.

BnF¹³⁸. Une question demeure pourtant : l'inventaire de Boivin était-il complet ? Nous pouvons en douter puisque nous savons que les papiers de Galland incluait, notamment, les deux derniers volumes des *Mille et Une Nuits* auxquels il avait travaillé au cours des dernières années et qui furent imprimés en 1717. Nulle mention n'est fait de ces derniers dans l'inventaire ni dans le *Registre*. Pour mieux comprendre ce qu'il a pu advenir à d'autres manuscrits personnels de Galland, un passage de la lettre que Pontchartrain adressa à Louvois le 12 juin 1715 mérite d'être cité :

Il paroist qu'on pourroit faire imprimer quelqu'un de ces manuscrits, en faisant corriger les traductions, et les mettre dans un plus beau françois, et le Roy m'a dit a cette occasion que vous preniez la peine de les faire examiner, afin de voir ceux qu'il conviendroient de donner au public, et qui meriteroient la peine d'estre imprimez, et ensuite on pourroit les faire corriger par quelqu'un come le pr Le Sage, par raport a la diction¹³⁹.

Le roi était en effet bien informé : Louvois avait chargé Philibert-Bernard Moreau de Mautour (1654-1737), qui avait côtoyé Galland à l'Académie des Inscriptions, d'examiner plusieurs de ses manuscrits en sa qualité de censeur royal. Le *Registre des ouvrages présentés à Monseigneur le Chancelier et des privilèges accordés* atteste de cet examen en vue d'une publication (fig. 26).

350.	Voyage fait en Levant, par Antoine Galland p ^r plus ^{rs} voll.	pres. par xx libr. a paris ce 8 mai 1715 p ^r un p. g. distr. a M. Moreau de Mautour	apr. avec eloge le 5 Juin 1715	Privilege General a xxx pr Dix ans ¹⁴⁰ Le Mercr. 5 Juin 1715
------	---	--	-----------------------------------	---

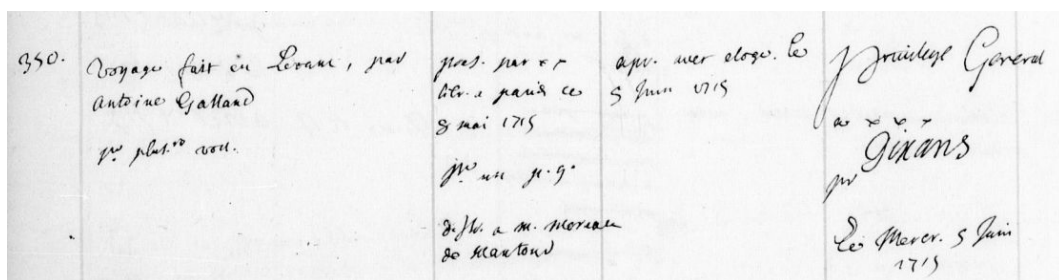


Fig. 26 : Le privilège général accordé pour la publication de plusieurs volumes de relations de voyages (*Registre des ouvrages présentés à Monseigneur Le Chancelier et des Privilèges accordés*, BnF, ms. fr. 21942, p. 311)

¹³⁸ Voir annexe 10, p. 199 et suiv.

¹³⁹ Voir annexe 4. Pour l'éventuel rôle joué par Lesage, voir Abdel-Halim, *Antoine Galland*, p. 307-309.

¹⁴⁰ Dans mon étude «Nouveaux éclaircissements sur la vie et l'œuvre d'Antoine Galland (1646-1715)», *Journal asiatique* 289 (2001), p. 1-66, ici p. 26, je n'étais pas parvenu à déchiffrer de manière satisfaisante ces mots pour lesquels j'avais proposé «Gixans».

Cette notice fait clairement référence à plusieurs volumes. Outre les deux volumes du *Voyage fait en Levant*, désormais conservés à Munich¹⁴¹, Moreau de Mautour avait aussi examiné le volume de la *Smyrne ancienne et moderne*, qui contenait aussi deux autres textes, qui est à présent à Bruxelles¹⁴², ainsi que *L'Esclave de Hadgi Mehemmed Codgia, autrement dit Dom Philippe, fils d'un day de Tunis*, qui a réintégré les collections de la BnF à une date ultérieure¹⁴³. Ces quatre volumes portent bien le paraphe de Moreau de Mautour au bas de chaque page («mdm») et une note de sa main placée à la fin du second volume du *Voyage fait en Levant* recommande la publication de ces manuscrits¹⁴⁴. La date de cette note, le 5 juin, correspond à celle de l'octroi du privilège pour un libraire dont le nom n'était pas donné et pour cause : la demande n'émanait pas d'un libraire mais de Louvois. Malgré cette recommandation, aucune des relations de voyage ne fut soumise à un libraire pour impression. Deux jours avant que Moreau de Mautour ne remît son avis positif, Bignon, dans une lettre qu'il adressa à Gisbert Cuper, exprima des doutes sur la qualité de ces écrits¹⁴⁵. Joua-t-il un rôle dans la décision qui fut prise par la suite de ne pas soumettre à un correcteur les textes de Galland avant de les confier à un imprimeur ? Sa lettre à Cuper semble indiquer qu'il n'apporta en tout cas pas son soutien. Quoi qu'il en soit, ces multiples manuscrits qui avaient été soumis à Moreau de Mautour ne rejoignirent pas les collections royales : aucun d'eux ne porte une des estampilles en vigueur au xviii^e s. Les deux volumes du *Voyage fait en Levant*, les seuls à être mentionnés dans le *Registre*, sont par ailleurs totalement dépourvus des numéros d'inventaire qui leur avaient été attribués dans celui-ci (10554 et 10555¹⁴⁶). Qu'advint-il donc à ces multiples volumes de relations de voyages ? Tout porte à croire qu'ils restèrent dans les mains d'une personne qui avait été chargée de leur éventuelle publication puisqu'outre l'absence de toute trace de leur catalogage par la Bibliothèque royale, nous les retrouvons dans les collections de diverses personnes vers la fin du xviii^e s.

Ainsi, lorsqu'il publia le manuscrit de *L'Esclave de Hadgi Mehemmed Codgia* en 1809, Louis-Mathieu Langlès (1783-1824) déclara qu'un «heureux hasard m'en a procuré le texte écrit tout entier écrit de la main de M. GALLAND, et revêtu de l'approbation de M. Moreau de Mautour qui suivant l'usage adopté par les

¹⁴¹ Bayerische Staatsbibliothek, cod. gall. 727-728. Le manuscrit est à ce jour inédit.

¹⁴² Bibliothèque royale Albert I^{er}, ms. II 5359. L'édition *princeps* fut publiée par mes soins sous le titre *Le Voyage à Smyrne* (Paris, 2000).

¹⁴³ Ms. fr. 14693 (anc. cote sup. fr. 3068). Louis-Mathieu Langlès en publia le texte sous le titre *Relation de l'esclavage d'un marchand de Cassis à Tunis* dans *Le Magasin encyclopédique* (1809, tome I, p. 268-328 et tome II, p. 18-59).

¹⁴⁴ Pour le texte de cette note, voir Bauden, «Nouveaux éclaircissements», p. 27.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹⁴⁶ Vers 1800, on constata qu'ils étaient en déficit dans les collections. Voir Abdel-Halim, *Antoine Galland*, p. 321, note 97.

censeurs royaux avoit apposé son paraphe au bas de chaque page¹⁴⁷ ». Langlès avait donc pu se porter acquéreur de l'autographe de ce texte.

Pour les deux volumes du *Voyage fait en Levant*, il est établi qu'ils appartinrent d'abord à Gabriel Brotier (1723-1789). Celui-ci se prévalut de la possession du texte original dans une de ses publications parue en 1783¹⁴⁸ et en fit d'ailleurs une transcription pour son propre usage¹⁴⁹. Des mains de Brotier, le manuscrit passa à celles de son ami, Louis-François Delatour (1727-1807), secrétaire du roi. À la vente de la bibliothèque de ce dernier, le manuscrit devint la propriété de Langlès, puis à sa mort d'un autre orientaliste, Étienne Quatremère, dont les livres et les manuscrits furent acquis par la bibliothèque bavaroise, ce qui explique la présence de ce manuscrit de Galland à Munich¹⁵⁰.

Quant au volume de la *Smyrne ancienne et moderne* et les deux autres textes qu'il contient, il est attesté qu'il se trouvait toujours en France avant la mort de Langlès puisqu'on y trouve des traces de son écriture. De France, il transita ensuite par les Pays-Bas à une date incertaine avant d'être acquis par la Bibliothèque royale de Belgique au début du xx^e s¹⁵¹.

¹⁴⁷ *Relation de l'esclavage*, p. 268, note 1.

¹⁴⁸ Voir Bauden, «Nouveaux éclaircissements», p. 31-32.

¹⁴⁹ Nous retrouvons cette copie dans la vente de la collection de manuscrits de Guglielmo Libri : *Catalogue of the extraordinary collection of splendid manuscripts, chiefly upon vellum, in various languages of Europe and the East, formed by M. Guglielmo Libri, the eminent collector, who is obliged to leave London in consequence of ill health, and for that reason to dispose of his literary treasures* (London : S. Leigh Sotheby & John Wilkinson, 1859), p. 91, n° 400. Libri possédait aussi deux autres autographes de Brotier (*ibid.*, n°s 195-196). Ce fut lors de cette vente que le manuscrit passa dans les mains du bibliophile Thomas Phillipps : *Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomæ Phillipps, Bart. A.D. 1837* (Typis Medio-Montanis, 1837-1871), p. 316, n° 16324. Il figura ensuite dans la vente d'une partie de la collection de Phillipps chez Sotheby, Wilkinson et Hodge en 1899, qui en constitue la dernière mention connue : *Bibliotheca Phillipica. Catalogue of a further portion of the famous collection of classical, topographical, and other manuscripts and autograph letters of the late sir Thomas Phillipps* (London: Sotheby, Wilkinson & Hodge, 1899), n° 598. Sur la dispersion de la collection Phillipps, voir A.N.L. Munby, *The Dispersal of The Phillipps Library* (Cambridge, 1960). Nous ignorons où il peut être conservé de nos jours.

Notons que Phillipps possédait aussi une copie du *Nécrologe* de Galland. Voir *Journal*, vol. II, p. 38-42. Contrairement à ce que j'affirmais à la p. 42, l'inscription «Payne 1838» ne renvoie pas à Joseph Frank Payne, mais au catalogue de ventes de la maison Payne and Foss (Pall Mall, Londres). Le *Catalogue of printed books and manuscripts in various languages, now on sale*, publié en 1837, contient bien une description de cette copie du *Nécrologe* : voir p. 509, n° 8998 (offert au prix de 6 livres 6 schillings). Phillipps indiqua tout simplement qu'il acquit ce manuscrit de Payne en 1838.

¹⁵⁰ Voir Bauden, «Nouveaux éclaircissements», p. 33-35.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 35-37.

Il existe aussi des manuscrits personnels conservés à la BnF qui ne furent pas décrits dans le *Registre* au moment du legs. C'est notamment le cas des manuscrits du *Journal*. Les deux volumes couvrant le début du premier séjour à Constantinople (1670-1671), de nos jours cotés fr. 6088-6089, ne furent incorporés que bien plus tard, comme en témoignent les numéros d'inventaire qui leur furent attribués (respectivement 10528.^{13,13} et 10529^A) et ce même si les estampilles sont identiques à celles appliquées dans les manuscrits associés au legs¹⁵². Enfin, le *Journal* de la période parisienne (1708-1715) édité par nos soins porte l'estampille de la Bibliothèque impériale, c'est-à-dire du Second Empire¹⁵³. Leur ancienne cote (supp. fr. 4084.¹⁻⁴) prouve qu'ils furent acquis à cette époque. Ces derniers exemples montrent que les manuscrits personnels de Galland ne furent pas tous inventoriés au même moment et que certains ne parvinrent à la BnF que bien plus tard¹⁵⁴. Il est donc fort probable qu'il s'agisse d'acquisitions postérieures, ce qui donne à penser que ces manuscrits restèrent entre d'autres mains.

Enfin, il peut être établi avec certitude que d'autres manuscrits orientaux qui appartinrent à Galland manquaient à l'appel lorsque Boivin dressa son inventaire. Nous n'en trouvons aucune mention dans l'inventaire ou le *Registre*. La raison en est simple : Galland pouvait les avoir prêtés à quelque ami, sans que son héritier ni Boivin ne fussent au courant. Ces manuscrits apparaissent toutefois dans d'autres collections parisiennes dans le courant du XVIII^e s. Le ms. sup. turc 694 de la BnF porte ainsi l'estampille de la Bibliothèque Sainte-Geneviève d'où il passa dans les collections nationales à la Révolution¹⁵⁵. Trois manuscrits turcs firent partie de la collection de l'Oratoire avant d'être aussi transférés à la même époque : ce sont les manuscrits sup. turc 458, 463, 466. Cinq autres manuscrits appartinrent à Antoine-René de Voyer Paulmy d'Argenson (1722-1787), dont la bibliothèque constitue le noyau de la Bibliothèque de l'Arsenal. De là, ils furent transférés avec le reste des manuscrits orientaux à la Bibliothèque impériale en 1861¹⁵⁶ : il s'agit des manuscrits ar. 3646, sup. pers. 84, sup. turc 134, 148, et 353.

¹⁵² Estampille de type C pour le ms. fr. 6088 (voir Josserand et Bruno, «Les Estampilles», n° 7 utilisée entre 1724 et 1734 ou 1735) et de type B pour le ms. fr. 6089 (*ibid.*, n° 5, utilisée avant 1724).

¹⁵³ Estampille n° 31 (*ibid.*) datable de 1852. Voir aussi *Journal*, vol. I, p. 92. La première mention de ces manuscrits datent de 1847 quand des extraits en furent publiés pour la première fois. Voir *ibid.*, p. 7.

¹⁵⁴ Notons qu'ils ne portent pas le paraphe de Moreau de Mautour. Ils ne lui furent donc pas soumis pour une éventuelle publication, ce qui n'a rien d'étonnant étant donné le caractère personnel du *Journal*.

¹⁵⁵ Il porte aussi l'estampille de la Bibliothèque nationale datable de la Troisième République (voir Josserand et Bruno, «Les Estampilles», n° 39, utilisée entre 1870 et 1940 ; Gérard, *Protéger l'acquis*, n°s 16a-b).

¹⁵⁶ Voici ce que disait Henry Martin, l'administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal en 1919, à propos du ms. ar. 3646 : «C'est par arrêté ministériel du 15 novembre 1860 que les 115 manuscrits orientaux qui s'y trouvaient, dont 26 arabes, ont été attribués à la Nationale ; ils y

Un autre manuscrit finit entre les mains de Quatremère, qui en possédait déjà d'autres, et est désormais conservé avec le reste de sa collection à Munich¹⁵⁷. Un dernier manuscrit, le sup. turc 470, suivit un autre itinéraire qui ne peut malheureusement être retracé¹⁵⁸.

La traduction du Coran

Dans une lettre qu'il adressa à Cuper quelques jours après la mort de Galland, le 25 février 1715, Bignon déclarait à propos de la traduction du Coran : « Elle est achevée ; et qui plus est il en a disposé en ma faveur par son testament verbal¹⁵⁹ ». Les quatre derniers mots ont été ajoutés par Bignon au-dessus de la ligne lorsqu'il relut la lettre que son secrétaire avait mise par écrit, exprimant ainsi le souci d'établir la légalité du legs mais aussi la bienveillance de Galland à son égard. Dans la même lettre, Bignon insistait bien sur le rôle qu'il avait joué pour que Galland obtînt la chaire de langue arabe au Collège royal et qu'il se lançât dans ce projet de traduction¹⁶⁰ :

En 1709 la chaire de professeur en Arabe vint à vacquer ; et persuadé que personne n'étoit plus capable que lui de remplir ce poste la, je m'employai pour le lui faire tomber. Il l'obtint ; et autant que je puis m'en souvenir ce fut dans ce temps la qu'à ma priere il se chargea de travailler à une nouvelle traduction françoise de L'Alcoran avec des notes dans le goust de Maraccius¹⁶¹.

Bien qu'il fût l'instigateur de cette nouvelle traduction et que Galland ne ménageât pas son énergie pour porter le projet à son terme deux ans plus tard, en 1711, Bignon ne prit aucune mesure pour faire imprimer son travail après sa mort. Quoi qu'il en soit, le manuscrit (deux volumes in-folio selon la description de Boivin) resta peu de temps en sa possession. Lorsque Bignon acquit le poste de bi-

ont été transportés le 30 mai 1861. Le manuscrit A [ar. 3646] appartenait en 1780 au marquis de Paulmy, fondateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Le catalogue manuscrit de Paulmy [...] lui donne le n° 6054B. » Voir Paul Casanova, « Notes sur les Voyages de Sindbâd le Marin », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 20 (1920), p. 113-199, ici p. 128, note 1.

¹⁵⁷ C'est le ms. ar. 631. Voir Joseph Aumer, *Die arabischen Handschriften der K. Hof- und Staatsbibliothek in München* (Munich, 1866), p. 272 (n° 631). Voir Akel, « Quelques remarques », p. 202, qui semble mettre en doute l'appartenance de ce manuscrit à Galland. Sa signature est pourtant en tous points identique à celle qui figure dans d'autres de ses manuscrits.

¹⁵⁸ Ce « Catéchisme en turc, traduit par Galland » ne peut pas correspondre au Catéchisme turc figurant sous le n° 76 dans l'annexe 10, car la description dans le *Registre* correspond au contenu du ms. n.a.f. 1845.

¹⁵⁹ La lettre figure dans la correspondance de Cuper conservée à La Haye, Koninglijke Bibliotheek, ms. 72H7, fol. 441r°-442v° (la citation est au fol. 441v°).

¹⁶⁰ *Ibid.* La fin de la phrase, après « L'Alcoran », est un ajout supralinéaire de la main de Bignon.

¹⁶¹ Pour plus de détails sur la méthode suivie par Galland, voir *Journal*, vol. I, p. 387, note 576.

bibliothécaire du roi pour la somme de 126 000 livres en 1718, il fut contraint de vendre sa bibliothèque, riche de près de 35 000 volumes, pour financer cette opération et éviter tout conflit d'intérêt. L'Écossais John Law (1671-1729), contrôleur général des finances du Régent qui passa à la postérité pour son système financier basé sur l'émission de papier-monnaie, s'en porta acquéreur pour une somme comprise entre 200 000 et 250 000 livres¹⁶². Avec l'effondrement de son «Système» et la banqueroute qui s'ensuivit en 1720, Law n'eut d'autres choix que de se défaire de ses biens. En 1723, la bibliothèque fut vendue au cardinal Guillaume Dubois (1656-1723) pour 50 000 livres¹⁶³. Ce dernier n'eut guère le temps d'en profiter. Deux ans plus tard, il mourait et ce qui avait été naguère la bibliothèque de Bignon fut cédée à une société de libraires parisiens pour la somme de 65 000 livres. Ces derniers s'en défirent au profit de Marc Guiton, le chapelain de l'ambassade de Hollande¹⁶⁴, pour 15 000 livres de plus¹⁶⁵. Les livres passèrent alors en Hollande où ils furent mis à l'encan en 1725. Un catalogue, en quatre volumes, fut publié à cette occasion¹⁶⁶. La traduction de Galland, en deux volumes, s'y trouve décrite sous le n° 3599¹⁶⁷. Cette vente à l'encan, qui dura plusieurs jours, provoqua la dispersion de la bibliothèque de Bignon.

De nos jours, il est possible d'identifier les volumes grâce à leur reliure qui porte sur les plats les mots «BIBLIOTHEC. BIGNON» au milieu d'un cartouche surmonté d'un soleil flanqué de deux têtes d'aigles affrontées, et au bas du dos deux B adossés (voir fig. 27)¹⁶⁸. Une partie fut achetée par Theophilus Bolton

¹⁶² James Buchan, *John Law, a Scottish adventurer of the eighteenth century* (Londres, 2018), p. 235. Sur Law, voir aussi Antoin E. Murphy, *John Law, économiste et homme d'État* (Bruxelles, 2007).

¹⁶³ Buchan, *John Law*, p. 360 ; Alexandre Dupilet, *Le cardinal Dubois : le génie politique de la Régence* (Paris, 2015), p. 286.

¹⁶⁴ Guiton fut l'aumônier de l'ambassadeur de Hollande à Paris d'août 1720 à mai 1727. Il était le descendant de réfugiés huguenots originaires de La Rochelle. Voir Gwenaëlle Lieppe, «La chapelle de l'ambassade de Hollande à Paris au XVIII^e s. : vecteur de soutien aux protestants de France», dans Yves Krumenacker (sous la dir.) et Olivier Christin (avec la collaboration), *Entre calvinistes et catholiques : les relations religieuses entre la France et les Pays-Bas du Nord, XVI^e-XVIII^e siècle : actes du colloque, Lyon, 27-29 septembre 2007 organisé par l'Équipe Religions, sociétés et acculturations de l'Unité mixte de recherche 5190 du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes* (Rennes, 2010), p. 367-388, ici p. 374, 378, 381.

¹⁶⁵ *Bibliothèque françoise, ou histoire littéraire de la France*, tome I, première partie (Amsterdam : chez Jean Fr. Bernard, 1723), p. 299-300 ; Joannis Guigard, *Armorial du bibliophile* (Paris, 1870-1873, 2 vol.), vol. I, p. 189-190 de la première partie.

¹⁶⁶ *Bibliotheca duboisiana ou catalogue de la bibliothèque de feu son Eminence Monseigneur le cardinal du Bois ; recueillie ci devant par Monsieur l'abbé Bignon* (À La Haye : Chez Jean Swart & Pierre de Hondt, 1725, 4 vol.).

¹⁶⁷ *Bibliotheca duboisiana*, vol. I, p. 348.

¹⁶⁸ Guigard, *Armorial*, vol. I, p. 95 de la première partie.

(1678-1744), archevêque de Cashel, en Irlande¹⁶⁹. Sa bibliothèque, qui totalisait quelque 12 000 volumes imprimés, fut léguée à son diocèse où elle est toujours conservée¹⁷⁰. La bibliothèque du diocèse de l'archevêché et de la cathédrale de Cologne possède aussi 275 volumes portant la marque distinctive¹⁷¹.



Fig. 27. Ex-libris de Bignon (*Les Œuvres de Monsieur de Crébillon* [Paris, 1711], exemplaire de la Bibliothèque de l'Institut de France (Paris), cote 8° Q577A)

Les deux volumes manuscrits de la traduction du Coran ne semblent toutefois pas avoir trouvé acquéreur puisque nous en localisons une nouvelle mention dans un autre catalogue de vente publié trois ans plus tard¹⁷². Cette vente, commencée le 22 novembre 1728, se poursuivit jusqu'au 20 décembre de la même année. Elle comprenait un total de 12 631 livres (2 730 in-fol., 3 912 in-quart. et 5 989 in-oct. ou duodec.). La traduction du Coran, qui portait le n° 532, fut mise à l'encan le vendredi 26 novembre et fut vendue pour 30 florins¹⁷³. Comme le pré-

¹⁶⁹ Robert Bolton, *Genealogical and biographical account of the family of Bolton in England and America* (New York, 1862), p. 21.

¹⁷⁰ Robert O'Neill, *Irish Libraries : archives, museums and genealogical centres* (Belfast, 2002), p. 292.

¹⁷¹ Severin Corsten (éd.), avec la coll. de Reinhard Feldmann et al., *Handbuch der historischen Buchbestände in Deutschland*, tome IV : Nordrhein-Westfalen, K-Z (Hildesheim, Zürich, New York, 1993), p. 107-108. Plusieurs imprimés et manuscrits passèrent aussi, par l'intermédiaire d'un certain Milsoneau, dans la bibliothèque du marquis de Paulmy, laquelle fut plus tard intégrée dans les collections de l'Arsenal. Voir Guigard, *Armorial*, p. 189-190 de la première partie.

¹⁷² *Bibliotheca anonymiana, publicè pluris licitantibus distrahenda per Adrianum Moetjens. Die 22 Novemb. 1728 & sequentibus. Pars prima Quæ continet Libros in Folio. In Aula magna (vulgo) de groote Zaal van't Hof. Horâ nonâ matutinâ, & pomeridianâ secundâ* (Hagæ Comitum : Apud Adrianum Moetjens, M.DCC.XXVIII), p. 44, n° 532 (« Version de l'Alcoran de Mahomet. 2 vol. MS. cette version, qui n'a jamais été imprimée est fort exacte »).

¹⁷³ Les prix sont consignés dans les marges de l'exemplaire conservé à l'Université de Gand (cote BIB.VC.001728/11/22). La vente rapporta 47 225 florins selon les données ajoutées à la main au verso de la dernière page de l'ordre de vente.

cise Otto Lankhorst, le titre *Bibliotheca anonymiana* ou *Bibliotheca selectissima* indiquait que la collection offerte à la vente correspondait au stock d'un libraire, en l'occurrence Adrien Moetjens¹⁷⁴. Moetjens aurait donc acquis la traduction de Galland par choix ou simplement parce qu'il avait racheté les invendus de la bibliothèque Dubois. Quoi qu'il en soit, nous perdons la trace du manuscrit après 1728.

Les imprimés

Nulle mention ne fut faite dans l'inventaire dressé par Boivin des ouvrages imprimés que Galland possédait et qui se trouvaient dans sa chambre. L'étude du *Journal* pour la période allant de 1708 à 1715 a montré que Galland achetait en moyenne une trentaine d'ouvrages par an, totalisant sur la période concernée cent soixante-dix-neuf mentions, sachant qu'un ouvrage pouvait tenir en plusieurs volumes ou qu'un volume pouvait contenir plusieurs ouvrages. C'était sans compter sur les livres qu'il reçut en don ou qu'il possédait par ailleurs et qu'il avait surtout dû accumuler depuis son retour d'Orient en 1688. Même s'il est difficile d'estimer la taille réelle de sa bibliothèque, nous pouvons conjecturer que celle-ci devait compter quelques centaines de volumes.

La Bibliothèque royale ne devait pas être très intéressée par son contenu, même si Galland était parvenu à mettre la main sur quelques pièces rares. Sa bibliothèque d'imprimés fut donc sans aucun doute vendue par son neveu et peu de temps après la mort de son oncle. Son exemplaire de la *Bibliothèque orientale* de Barthélemy d'Herbelot de Molainville, œuvre à laquelle il avait grandement contribué, en apporte la preuve. Cet exemplaire, qui portait de nombreuses additions de sa main, fut vendu alors même que Fanière était occupé à rédiger ses notes pour l'éloge de Galland¹⁷⁵. Quelques décennies plus tard, nous apprenons que cet exemplaire se trouve dans la «Bibliothèque de l'Empereur¹⁷⁶» et c'est en

¹⁷⁴ Otto S. Lankhorst, «Les Ventes de livres en Hollande et leurs catalogues (xvii^e-xviii^e siècles), dans Annie Charon, Élisabeth Parinet (réunis par), et Dominique Bougé-Grandon (avec la collaboration de), *Les Ventes de livres et leurs catalogues (xvii^e-xx^e siècle). Actes des journées d'étude organisées par l'École nationale des chartes (Paris, 15 janvier 1998) et par l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Villeurbanne, 22 janvier 1998)* (Paris, 2000), p. 11-26, ici p. 25; id., «Dutch Book Auctions in the Seventeenth and Eighteenth Centuries», dans Robin Myers, Michael Harris, et Giles Mandelbrote (éd.), *Under the hammer: book auctions since the seventeenth century* (New Castle (DE), Londres, 2001), p. 65-87, ici p. 74-75.

¹⁷⁵ Voir *Journal*, vol. I, p. 114 : «c[']est luy qui a publié la bibliothéque orientale de mr. dherbelot avec de grandes additions et la preface de cet ouvrage Et ausy de sa facon[.] il avoit encore depuis l[']impression fait un tiers d[']additions aux ouvrage sur la marge, mais ce livre fut vendu sans faire attention a cet addition».

¹⁷⁶ Claude-Pierre Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège Royal de France* (Paris, 1758), p. 324-325.

effet à Vienne qu'il peut désormais être consulté¹⁷⁷. Nous ignorons toutefois comment Despréaux se défît de cette partie de la bibliothèque. Elle n'était pas assez considérable pour qu'un libraire y consacre une vente avec catalogue.

Dispersés, les livres ont suivi des itinéraires que nous sommes incapables de retracer à quelques exceptions près. Comme nous l'avons vu, Galland prit très tôt l'habitude d'ajouter son ex-libris manuscrit, parfois accompagné de l'empreinte de son cachet, à ses livres imprimés et manuscrits. La plus ancienne attestation remonte en effet à l'année 1672 pour un manuscrit acquis à Constantinople. Ces ex-libris permettent de nos jours de retrouver des ouvrages qui firent partie de la bibliothèque de Galland. À ce jour, outre l'exemplaire de la *Bibliothèque orientale*, cinq ouvrages ont pu être identifiés dans des collections françaises auxquels il faut ajouter un livre dont la localisation actuelle n'est pas connue. Nul doute que d'autres referont surface au gré des recherches menées sur les ex-libris dans les collections patrimoniales ou des ventes publiques ou sur catalogue.

Deux d'entre eux font partie des collections de la BnF. Le premier est un recueil de trois textes relatifs à l'histoire ecclésiastique et publiés à Paris en 1569¹⁷⁸. Le second est un texte de Libanius édité par Frédéric Morell en 1614. Galland en fait mention dans le *Journal* à la date du 15 février 1713, date de son acquisition (voir fig. 30)¹⁷⁹.

Deux autres sont aujourd'hui à la Bibliothèque Sainte-Geneviève¹⁸⁰. Le premier consiste en un grammaire arabe de Francisco Martelloto publiée à Rome en 1620. Cet exemplaire fut acheté par Galland quelques mois après sa nomination au poste de professeur de langue arabe au Collège royal afin de l'aider à préparer ses leçons (voir fig. 29). Dans le *Journal*, Galland évoque son achat à la date

¹⁷⁷ Österreichische Nationalbibliothek, cote 12.C.9.

¹⁷⁸ Optat de Milève, *Delibatio africanæ historiae ecclesiasticæ, sive Optati Milevitani libri VII. ad Parmenianum de schismate donatistarum*. Contient aussi : François Bauduin, *S. Victoris Uticensis episcopi de Vandalica persecutione in Africa, libri III. Cum prolegomenis Fran. Balduini j. c.* ; Victor de Vita, *B. Victoris episcopi Uticensis, lib. III. de Vandalica persecutione in Africa, quæ Ecclesiasticæ historiae pars minimè Vulgaris est* (Paris, 1569). L'exemplaire porte la cote C-4126 (2).

¹⁷⁹ *Libanii ΒΑΣΙΛΙΚΟC seu Panegyricus Constanti et Constantio Imppp. dictus. Speculum Imperatoriae Majestatis & Regiarum virtutum omnium, oratorio & historico lepore conditum. Græca nunc primum è Vaticana Bibliotheca prodeunt* (Paris, 1614). L'exemplaire porte la cote X-16958 ainsi que l'ex-libris suivant : « A. Gallandij Linguae Arabicæ Lectoris et Professoris Regii 1713 » (voir *Journal*, vol. III, p. 200-201 et fig. 37 et 38).

¹⁸⁰ Notons que l'ouvrage suivant conservé à la réserve sous la cote FOL H 503 INV 562 et qui porte au titre la mention manuscrite « A. Galland » a pas appartenu à un homonyme qui est Auguste Galland : *Vitae Patrum : de Vita et verbis seniorum libri X historiam eremiticam complectens, autoribus suis et nitore pristino restituti, ac notationibus illustrati, opera et studio Heriberti Roswedi* (Lugduni : sumptibus Laurentii Durand, 1617).

du 26 octobre 1709¹⁸¹. Quant au second, il s'agit des tables astronomiques éditées par John Greaves à Londres en 1652¹⁸² (voir fig. 28). Galland mentionne un exemplaire à la date des 15 et 16 septembre 1710, lorsqu'il participa à la vente Nolin, précisant que le Maréchal d'Estrées avait marqué le souhait de l'obtenir. La mise à l'encan de l'ouvrage fut reportée au lendemain et ce fut Benjamin Brue qui remporta la mise¹⁸³. L'ex-libris de Galland montre qu'il obtint cet exemplaire en 1714. Se peut-il que Brue ait laissé son exemplaire en dépôt chez son frère, avant son départ pour l'Orient quelques jours après son achat ? En février 1714, ce fut au tour d'André Brue de quitter la France pour le Sénégal. Même si l'exemplaire ayant appartenu à Galland ne porte pas l'ex-libris de Brue (qui n'en faisait peut-être pas usage), cette coïncidence pourrait ne pas en être une.

Le cinquième ouvrage (une édition des *Satyres* de Juvénal) qui doit être mentionné ici figure maintenant dans une collection privée¹⁸⁴. Il a été offert à la vente par la Librairie Cambon dans son catalogue de janvier 2010 où il est précisé qu'il porte une reliure aux armes de l'Université de Paris. Galland acheta cet exemplaire le 16 juillet 1712, comme en témoigne son *Journal*¹⁸⁵.

Enfin, un exemplaire des *Numismata Imperatorum Romanorum* de Jean Foy-Vaillant¹⁸⁶ contenant les prix en marge de la main de Galland fut offert à la vente de la bibliothèque d'un amateur de livres allemand, Karl-Heinrich, comte

¹⁸¹ Francisco Martelloto, *Institutiones linguae arabicae, tribus libris distributae, in quibus uberrime quaecumque ad litteras, dictiones, et orationem attinent, explicantur* (Rome, 1620). L'ex-libris de Galland a été identifié par Aurélien Girard, « Les manuels d'arabe en usage en France à la fin de l'Ancien Régime », dans Sylvette Larzul et Alain Messaoudi (éd.), *Manuels d'arabe d'hier et d'aujourd'hui (France-Maghreb, XIX^e-XXI^e siècle)* (Paris, 2013), p. 12-26, ici p. 15, note 33. L'ouvrage est conservé à la réserve sous la cote 4 X 279 (2) INV 279. Il porte l'ex-libris suivant : « Antonii Gallandii Linguae Arabicae Professoris Regii 1709 » (voir *Journal*, vol. I, p. 484).

¹⁸² John Greaves, *Binæ tabulae geographicae, una Nassir Eddini Persae, altera Ulug Beigi Tatari* (Londres, 1652). L'ouvrage est conservé à la réserve sous la cote 4 G 379 (2) INV 820 (P.1). Il porte l'ex-libris suivant : « Anto. Gallandii Linguae Arab. Professoris, et Lectoris Regii (le tout barré). 1714 ».

¹⁸³ Voir *Journal*, vol. II, p. 230.

¹⁸⁴ Il appartient désormais à François Moureau.

¹⁸⁵ Juvénal, *Decii iunii iuvenalis aquinatis satyrae ex manuscriptis restituae. Et in eas Commentationes, Observationes, & Paralipomena Bernardi Autumni Nitiobrigis, in Senatu Burdigalensium patroni* (Paris, 1614). Offert à la vente par la Librairie Cambon (30 rue Monsieur le Prince à Paris) dans son *Catalogue Varia XXV* (Janvier 2010), à la p. 5, pour le prix de 800€. L'ouvrage porte l'ex-libris suivant : « Antonii Gallandii Linguae Arabicae Lectoris et Professoris Regii. 1712 » (voir *Journal*, vol. III, p. 102-103).

¹⁸⁶ Jean Foy-Vaillant, *Numismata Imperatorum Romanorum praestantiora, a Julio Cesare ad Postumum et Tyrannos* (Paris, 1692, 2 tomes en 1 vol.). Je suis redevable à Guy Meyer de m'avoir signalé cet exemplaire.

d'Hoÿm (1694-1736), en 1738¹⁸⁷. Il portait une reliure aux armes du comte. Il refit ensuite surface en 1808, lors de la vente de la bibliothèque de Pierre-Michel Lamy, libraire de son état qui fit faillite en 1809¹⁸⁸. Nous perdons sa trace après cette date.

Les monnaies

À l'issue de l'inventaire des manuscrits qu'il trouva dans la chambre de Galland, Boivin porta son attention sur les monnaies qui ne faisaient pourtant pas partie du legs. Lorsqu'il rédigea le brouillon de son procès-verbal, il détailla le résultat de ses recherches en ces termes :

Après avoir vû et mis en paquets les Mss. nous avons fait la recherche des Medailles, et il s'en est trouvé plusieurs petits sacs, que nous avons enfermez dans un grand, n'ayant pas eû le loisir de les compter. Et affin qu'on ne puisse pas ouvrir le sac avant que les Medailles qui y sont contenues ayent esté vuës par Monsieur L'Abbé de Louvois, nous avons recouvert le sac d'une enveloppe de papier, que j'ay cachetté du cachet de feu M^f. Gallant ; lequel cachet m'a esté ensuite confié et doit me demeurer jusqu'au temps que le scëllé sera levé.

Il y avoit une Medaille d'or de Maximin du iv^e. siecle, estimée 40^l par Mr Gallant.

Cette Medaille est restée entre les mains du neveu, qui en me la monstrant m'a fait voir aussy un petit tarif, ou le prix de cette Medaille et de beaucoup d'autres est marqué. Je croy que ce Tarif est escrit de la main de feu M^f. Gallant.

Il ne reste plus que de sçavoir quelles sont trois ou quatre Medailles qu'on dit que M^f l'Abbé de Camps à chez luy.

Des notes marginales démontrent que Boivin revit certains de ses propos dans un second temps. À la mention des petits sacs, il précisa que la plupart lui avaient paru de rebut. En regard de la monnaie de Maximin II, il ajouta qu'elle était en or et rare, ce qui justifiait évidemment le prix que lui avait attribué Galland (40 livres). Il précisa aussi que Despréaux l'avait informé qu'il avait conservé sept ou huit pièces en argent.

Outre l'*aureus* de Maximin II, les sept ou huit deniers, les trois ou quatre monnaies qui se trouvaient chez l'abbé de Camps, elle était aussi composée de

¹⁸⁷ *Catalogus librorum bibliothecae illustrissimi viri Caroli Henrici comitis de Hoym* (Paris, 1738), p. 486, n° 4460.

¹⁸⁸ *Catalogue des livres, manuscrits et imprimés, des peintures et des estampes du cabinet de M. L[amy], dont la vente se fera lundi 11 Janvier 1808, et jours suivants, à cinq heures très précises de relevée, en la salle de M. Silvestre, rue des Bons-Enfants.* (A Paris : chez Antoine-Augustin Renouard, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55, 1807), p. 388, n° 6030. L'exemplaire de ce catalogue conservé à l'Université de Gand (cote BIB.VC.001808/01/11bis) porte les prix en marge. L'ouvrage de Vaillant fut vendu au prix de 9 francs.

plusieurs dizaines d'autres monnaies (de bronze ?) que Boivin estima comme étant de rebut, pour l'essentiel, même s'il ne souhaitait pas se prononcer au delà (« a ce qui me parut »). À l'exception des exemplaires réputés en dépôt chez l'abbé de Camps, et de l'*aureus* et des sept à huit deniers qui restèrent entre les mains de Despréaux, toutes les monnaies, qui étaient conservées dans des petits sacs, furent placées dans un unique sac qui fut lui-même empaqueté tel quel dans une feuille de papier scellée du sceau de Galland, sceau que Boivin prit soin d'emporter pour éviter toute falsification. Cinq jours après la mort de Galland¹⁸⁹, les monnaies furent apportées à la Bibliothèque du roi où le scellé fut levé en présence de connaisseurs, dont devait faire partie Jean-François Simon, garde du Cabinet des médailles depuis 1712. Les monnaies contenues dans le sac furent « rebutées toutes comme n'étant d'aucune valeur¹⁹⁰ ». Par « aucune valeur », Boivin ne voulait pas nécessairement indiquer que les monnaies n'avaient aucune valeur marchande : Galland, fin connaisseur du marché des monnaies, avait fourni une estimation des plus précieuses dans « un tarif ». Les propos de Boivin laissent plutôt entendre qu'elles n'apportaient rien à la collection royale. En d'autres termes, le Cabinet n'avait aucun intérêt à payer l'héritier pour ces monnaies qui devaient toutes déjà se trouver dans la collection du roi.

Cette interprétation est corroborée par un autre témoignage. Dans les notes qu'il mit par écrit peu de temps après la mort de Galland, notes qui devaient servir avant tout à Gros de Boze pour rédiger son éloge, Martin Billet de Fanière évoqua aussi sa collection numismatique en ces termes :

il n[']a pas laissé grand nombre de medailles antiques[...] le peu qu[']il y en a laissé montoit bien a 300 et la meilleure partie a passé dans le cabinet de m^e le marquis de Poissy¹⁹¹.

Ce témoignage est précieux à plusieurs égards. Avant tout, il nous fournit une estimation de la petite collection assemblée par Galland au cours de sa vie ou, plus probablement, depuis son retour de Smyrne en 1688 où il avait perdu tous ses biens et ceux acquis au profit des collections royales. Fanière indique que les monnaies les plus rares passèrent dans la collection du marquis de Poissy. Jean-René de Longueil (1698-1731), marquis de Maisons et Poissy, appartenait à une des plus anciennes familles de robe parisiennes. Au xvii^e s., plusieurs de ses membres occupèrent des fonctions centrales qui leur permirent d'atteindre le sommet de la hiérarchie sociale et politique. La famille tirait son titre du marquisat lié au château de Maisons (actuellement Maisons-Laffitte), dont la construction est attribuée à François Mansart. Jean-René n'avait que 17 ans à la mort de Galland mais la mort de son père, la même année, le propulsa au devant de la scène. Dès l'année suivante, il héritait de la charge de président au Parlement. Sa collection de mon-

¹⁸⁹ Voir le brouillon du procès-verbal de Boivin *infra*, annexe 1, p. 194.

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Journal*, vol. I, p. 109.

naies grecques et romaines fut très vite reconnue comme une des meilleures de France et d'Europe, rivalisant de peu avec celle du roi. Selon A. Blanchet, elle comptait à sa mort, survenue à l'âge de trente-trois ans des suites de la petite vérole, quelque 736 monnaies d'or, 126 médaillons de bronze, les trois suites de grand, moyen et petit bronze avec, respectivement 2 196, 1 980, et 2 619 unités, sans parler de quantité de monnaies de tous métaux datant de l'Antiquité au Moyen Âge¹⁹². Comme le souligne Thierry Sarmant, à l'époque en France, « les cabinets capables d'entrer en parallèle avec la collection royale en alignant plusieurs centaines de pièces dans chaque suite se comptaient sur les doigts d'une main¹⁹³ ». L'accumulation de telles quantités de monnaies antiques dans une si courte vie trahit évidemment des achats de lots presque compulsifs, même si le marquis pouvait compter sur un antiquaire spécifiquement engagé pour gérer sa collection. L'achat des monnaies de Galland considérées comme les plus dignes de sa collection à l'âge de dix-sept ans confirme cette impression. L'épisode permet aussi de comprendre que, pour bonne part, la collection de Galland ne manquait pas de mérite. À la mort de Longueil, sa collection fut acquise par l'abbé de Rothelin qui, rapidement, se défit de la suite d'or au profit de Duvau avec lequel il s'était entendu au préalable¹⁹⁴.

En l'absence d'un catalogue, il est impossible d'apprécier la qualité de la petite collection amassée par Galland. Pour les années qui précèdent les volumes conservés du *Journal*, nous ne possédons d'indications de l'existence d'une collection numismatique de qualité que grâce à l'ouvrage de Jean Foy-Vaillant sur les villes grecques (*Numismata imperatorum augustarum et caesarum*, dans la seconde édition publiée en 1700¹⁹⁵). Vaillant prit soin de citer les cabinets pour les monnaies qu'il détaillait, comme l'indiquent à la fois la liste de ces cabinets placée en fin d'ouvrage et la mention du nom du propriétaire à côté de chaque monnaie dans l'ouvrage¹⁹⁶. Le décompte des mentions de Galland donne un résultat surprenant :

¹⁹² A. Blanchet, « Le Collectionneur Duvau. Note sur des amateurs du XVIII^e s. », *Revue numismatique* (1939), p. 189-206, ici p. 189 (cité par Thierry Sarmant, « “Déclin” et transformations de la numismatique au XVIII^e s. La mort du président de Maisons », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 41.4 (1994), p. 650-666, ici p. 652, note 10).

¹⁹³ Sarmant, « “Déclin” et transformations », p. 652.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 654 ; id., *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au Siècle des Lumières* (Paris, 2003), p. 153-159.

¹⁹⁵ Voir aussi Guy Meyer, « Antoine Galland antiquaire : l'apport de ses voyages au Levant », dans Pierre-Sylvain Filliozat et Michel Zink (éd.), *Antoine Galland et l'Orient des savants* (Paris, 2017), p. 13-102, ici p. 37-38.

¹⁹⁶ Jean Foy-Vaillant, *Numismata Imperatorum Augustarum et Caesarum : A Populis, Romanae Ditionis, Graecè Loquentibus, ex omni Modulo percussa : Quibus Urbium Nomina, Dignitates, Prærogativæ, Societates, Epochæ, Numina, Illustres Magistratus, Festa, Ludi, Certamina, & alia plurima ad eas spectantia consignantur. Editio altera, ab ipso auctore recognita, emendata, septingentis nummis aucta ; additis ad quemlibet Imperatorem Iconibus* (Amstelaedami, 1700), p. 363 et suiv.

quelque 185 monnaies lui sont attribuées¹⁹⁷. Toutes le sont parce que Vaillant n'en trouva aucun exemplaire dans les collections les mieux fournies de son époque, preuve que les monnaies collectées par Galland étaient remarquables à bien des égards¹⁹⁸. En était-il encore l'heureux propriétaire à sa mort ? Il est difficile de l'assurer avec certitude mais si tel était bien le cas, le garde du Cabinet du roi aurait-il renoncé à l'opportunité de compléter la collection royale avec ces exemplaires qui n'y figuraient en tout cas pas avant 1700 ? Même si nous imaginons que certaines monnaies correspondant aux exemplaires indiqués comme appartenant à Galland par Foy-Vaillant rejoignirent la collection royale entre 1700 et 1715, il reste difficile de croire que tous les types y étaient représentés à cette époque. En tout état de cause, Galland avait pu se défaire d'une partie de cette collection pour des raisons purement pécuniaires après son arrivée à Paris et la perte de son emploi chez l'intendant Foucault quelques mois plus tard. Si ce fut le cas, le *Journal* n'en dit mot.

Le *Journal* nous apprend en tout cas qu'il continua à faire commerce de monnaies avec des connaissances après son installation à Paris. Ainsi le 18 mars 1709, il se porta acquéreur de quelques monnaies que le voyageur Paul Lucas lui avait demandé de nettoyer¹⁹⁹. Le 14 avril 1709, le même Lucas « [I]'accomoda de quelques medailles », dont une punique « qui est fort commune²⁰⁰ ». Deux jours plus tard, c'est lui qui vendit au père Albert neuf monnaies « tant grecques que Latines, Imperiales, et de Colonies²⁰¹ ». Le 15 décembre de la même année, Brue lui fit présent de deux monnaies grecques en bronze²⁰². L'année suivante, le 24 mai, Galland vendit au père de Vitry quelques médailles grecques et romaines²⁰³. Deux semaines plus tard, le 7 juin, il reçut une monnaie arabe en cadeau de Gros de Boze²⁰⁴. Au delà de cette date, il n'est plus fait mention de la moindre acquisition,

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 4 (2 monnaies), 9 (1), 10 (2), 11 (2), 14 (2), 15 (1), 17 (1), 21 (2), 22 (1), 28 (1), 30 (1), 32 (1), 33 (1), 35 (2), 36 (1), 38 (4), 41 (1), 45 (1), 46 (1), 50 (1), 52 (2), 54 (1), 56 (1), 57 (2), 58 (2), 60 (2), 63 (1), 68 (1), 70 (2), 71 (1), 73 (1), 74 (2), 75 (1), 76 (1), 79 (1), 80 (1), 82 (1), 83 (1), 84 (2), 85 (1), 87 (1), 89-90 (1), 92 (1), 93 (1), 94 (1), 95 (6), 96 (1), 97 (1), 99 (2), 100 (1), 101 (3), 102 (1), 105 (2), 107 (1), 109 (1), 110 (1), 111 (4), 113 (1), 115 (2), 117 (4), 118 (1), 119 (1), 121 (2), 125 (1), 129 (1), 133 (2), 137 (2), 138 (2), 139 (1), 140 (4), 141 (1), 142 (3), 143 (1), 144 (2), 145 (2), 146 (3), 149 (3), 150 (1), 152 (4), 153 (1), 155 (2), 156 (1), 157 (2), 158 (2), 159 (3), 160 (1), 162 (4), 163 (1), 164 (2), 165 (3), 166 (2), 167 (2), 168 (1), 170 (1), 172 (1), 173 (2), 176 (2), 177 (1), 179 (2), 180 (2), 181 (2), 182 (2), 186 (1).

¹⁹⁸ Je tiens à remercier mon ami Guy Meyer pour ces informations et le décompte très précis qui figure dans la note précédente, le tout m'ayant été communiqué dans des messages datés entre le 4 mars et le 18 novembre 2015.

¹⁹⁹ *Journal*, vol. I, p. 287.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 310.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 311.

²⁰² *Ibid.*, p. 520.

²⁰³ *Ibid.*, vol. II, p. 149.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 159.

ni du moindre échange ou don de monnaies. En tout cas, ces quelques mentions démontrent l'intérêt constant de Galland pour l'accumulation de monnaies et l'existence, à sa mort, de ce petit amas de près de trois cents exemplaires.

Le cabinet de curiosités

Dans ses notes, Fanière mentionna aussi l'existence d'une collection de coquillages, de poissons séchés et de minéraux :

Sa curiosité ne s[']estoit pas borné aux seules medailles Et autres monuments d'antiquitez[.] il l'avoit encore porté du coté des coquillages des poissons Et des minéraux dont il avoit assez bon nombre qui ont passez dans le cabinet de m^r languet de gersy curé de s^t sulpice qui prend plaisir a augmenté son cabinet parmy belles autres raretez de pareilles curiositez qu[']il a en assez bon nombre²⁰⁵.

Ces objets de curiosité, qui avaient leur place dans le cabinet de tout savant qui se respectait dans la République des lettres, avaient dû être collectés par Galland au cours de ses nombreuses pérégrinations en Orient. Comme le précisait Fanière, ces objets furent vendus au curé de Saint-Sulpice. Jean-Baptiste-Joseph Languet de Gergy (1675-1750) avait obtenu cette cure l'année précédant la mort de Galland. À cette époque, l'église ne comportait que le chœur et il s'évertua à porter la construction à son terme par tous les moyens. En 1725, il se résolut à se défaire de sa collection de tableaux, de meubles et « d'autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine²⁰⁶ » afin de sauver de la famine les pauvres de sa paroisse. Il faut sans doute voir dans cette dernière partie de la description de ses collections un reliquat des curiosités amassées par Galland et vendues par son neveu à Languet.

²⁰⁵ *Journal*, vol. I, p. 109-110.

²⁰⁶ François-Xavier Feller (éd.), *Biographie universelle, ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours* (Paris, 1838-1839, 5 vol.), vol. IV, p. 51.

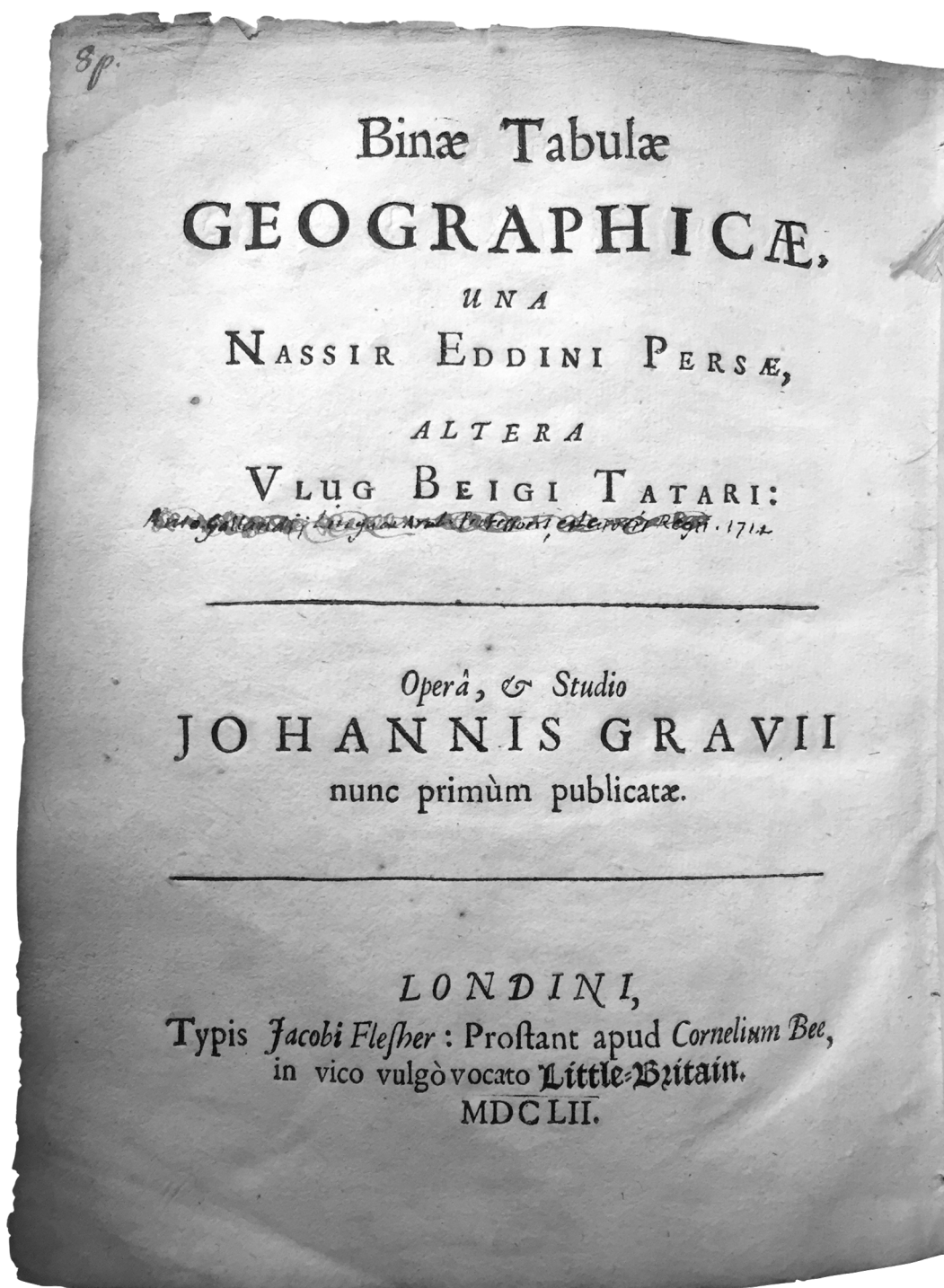


Fig. 28 : John Greaves, *Binæ Tabulæ Geographicæ* (Londres, 1652). Exempleire portant l'ex-libris de Galland (Bibliothèque Sainte-Geneviève, cote 4 G 379 (2) INV 820 (P.1))

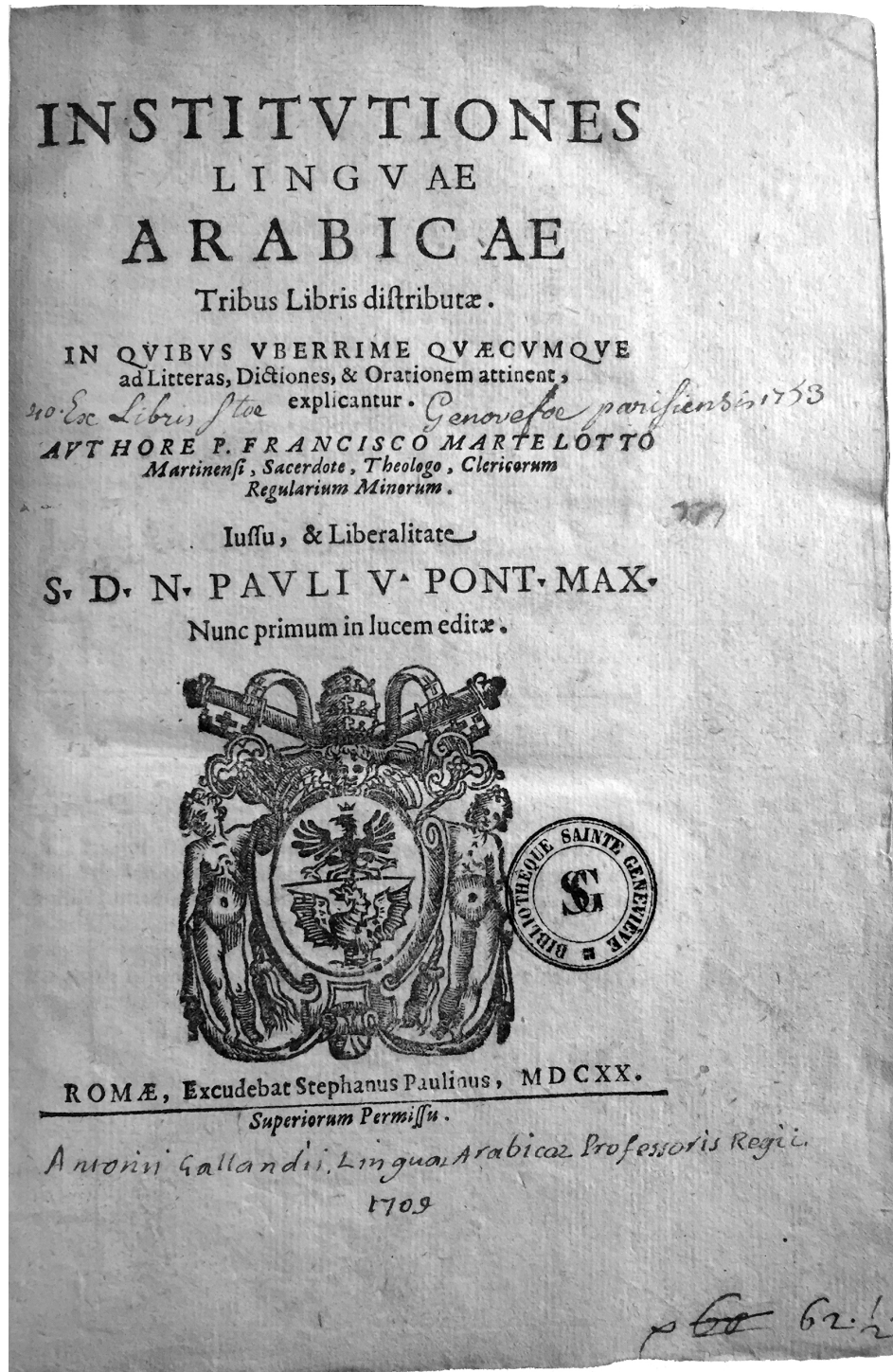


Fig. 29 : Francisco Martelloto, *Institutiones linguæ arabicæ* (Rome, 1610). Exemplaire portant l'ex-libris de Galland (Bibliothèque Sainte-Geneviève, cote 4 X 279 (2) INV 279)

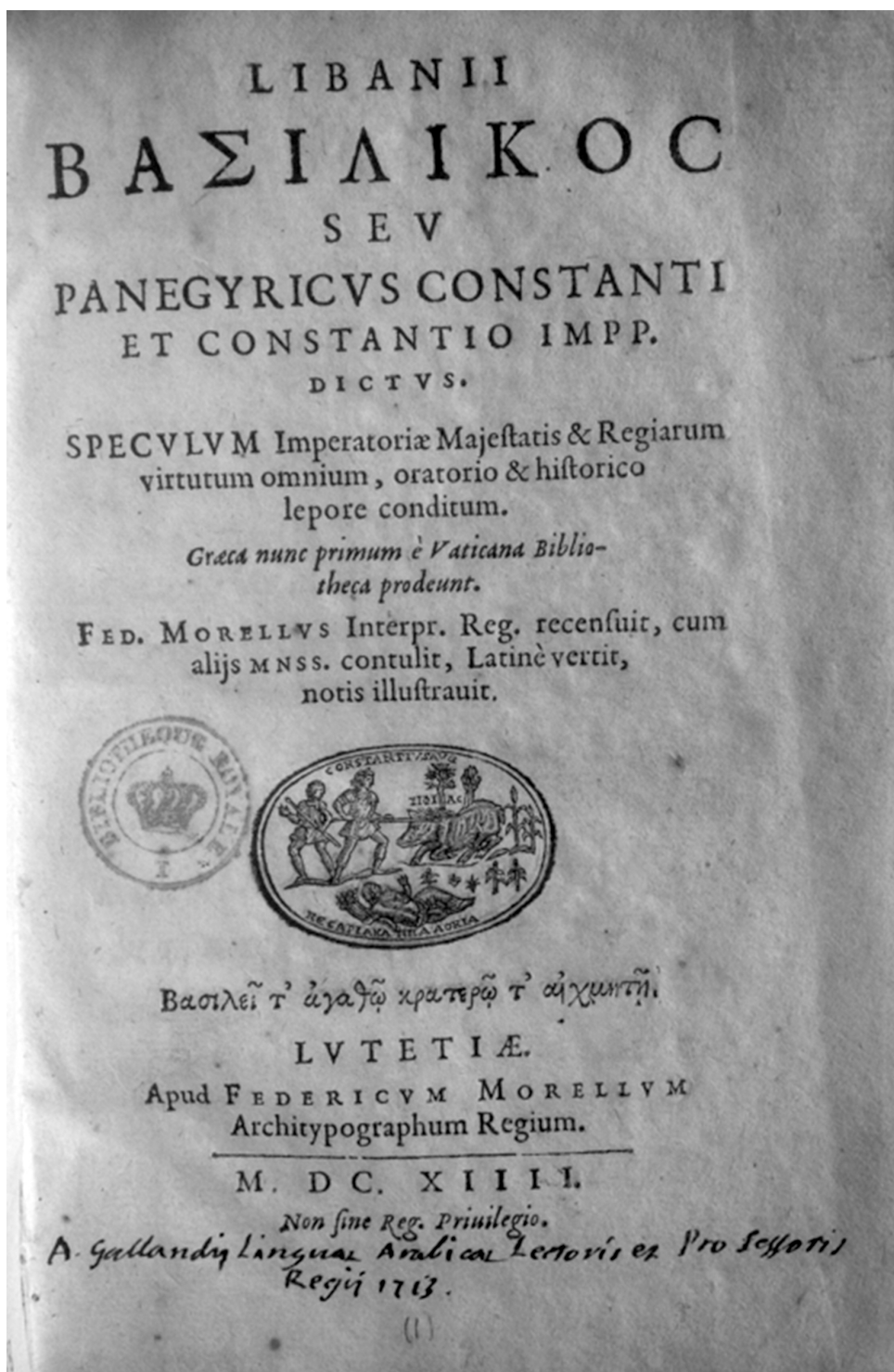


Fig. 30 : Libanii ΒΑΣΙΛΙΚΟΣ seu Panegyricus Constanti et Constantio Impp. dictus (Paris, 1614). Exemplaire portant l'ex-libris de Galland (Paris, BnF, X-16958)

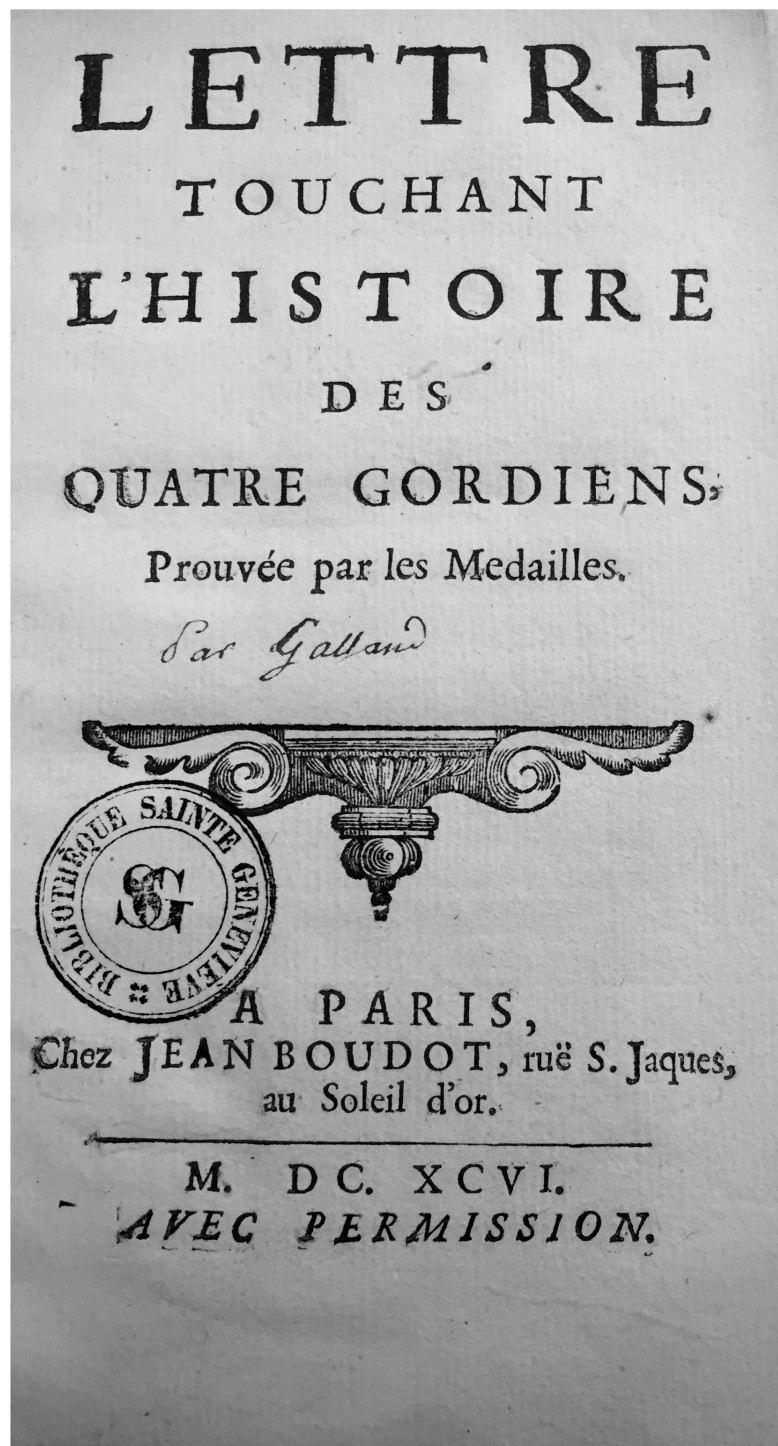
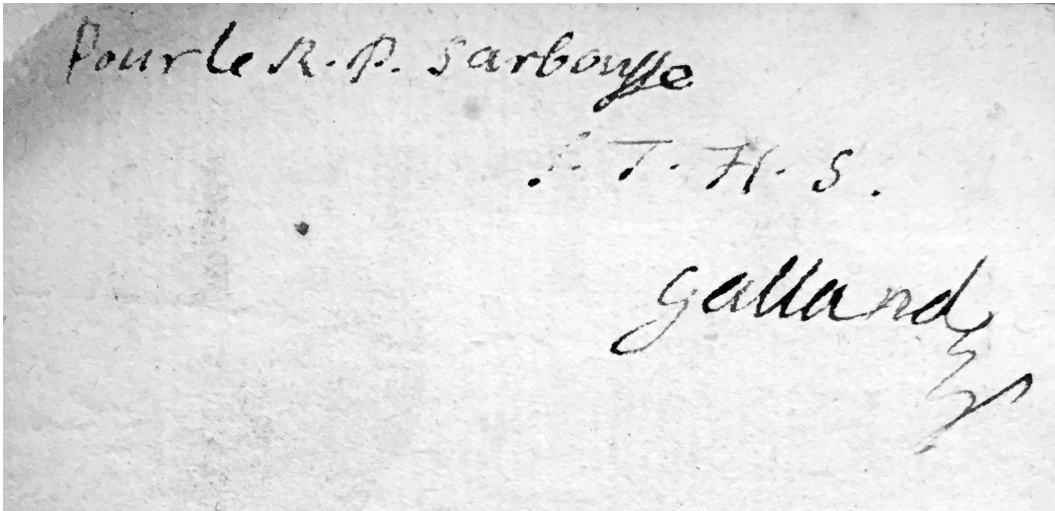


Fig. 31 : Antoine Galland, *Lettre touchant l'histoire des quatre Gordiens prouvée par les médailles* (Paris, 1696). Exemplaire offert par Galland au père Sarbousse (Bibliothèque Sainte-Geneviève, cote 8 ZZ 186 INV 1574 RES))



Pour le R. P. Sarbouye
A. T. H. S.
Galland

Fig. 32 : Note autographe de Galland indiquant le don au père Sarbousse dans l'ex-
emplaire reproduit dans la fig. 31 (verso du feuillet précédant la page de titre)

*Annexe 1 : Brouillon du procès-verbal dressé par Boivin le 19 février 1715*²⁰⁷

(fol. 51r°) Livres legués au Roy par feu M. Galland en 1715.

(fol. 52r°)

M^{ss} Couture et
Morin²⁰⁸

Le Mardy 19 Fevrier 1715 sur les neuf heures du matin j'ay esté par ordre de Monsieur L'Abbé de Louvois au logis de feu M. Antoine mort le 17 Fev.^r 1715 Gallant, Profess.^r Royal en Langue Arabique, et j'ay vû d'abord ce sur les 3 heures apres qu'il avoit de Mss. Arabes, Persans, Turcs &c.

Je n'ay pas eû assez de temps pour les manier tous, et pour en dechiffrer les titres.

Ceux que j'ay ouverts et maniez sont

Arabes

1. L'Histoire de l'Empire ottoman par Hassan Begzadeh, MS.²⁰⁹ acheté cent cinquante trois livres à Constantinople en 1698 par M^f. Galland.²¹⁰ Petit in 4.° epais, bien conditionné.

2. Journal depuis l'année 1000 de l'Hegire jusqu'à l'année 1065, intitulé *Feesleky*, ou le *Choisi entre mille*. Fol.° tres bien escrit, et bien conditionné.

Je n'ay pas bien pris 3. Histoire des Sultans Soliman, Selim II. Amurat III. Achmet, Osgarde si celuy cy es- man, Mustapha, et Mourad, par Pechoglou. Fol.° escrit et conditioné
toit Arabe ou Turc. comme le precedent.

4. Un Alcoran entier, tres bien escrit. Petit vol. assez épais.

5. 6. Deux Volumes des Mille et une Nuit. 4.° couverts de carton jaune.

8. Vocabulaire, au commencement duquel est escrit : *Il y a environ 2300 mots dans ce Vocabulaire*. Tres bien escrit, quoyque du reste assez mal conditionné. 4.° (fol. 52v°)

9. Un Catalogue intitulé, *Libri Mss. Arabici, Physici, Mathematici, et aliorum artium, ex Bibliothecâ Orientali Hagilkhafae, interprete Ant. Gallandis*.²¹¹ 4.° de 183 pages, escrit tout entier de la main de M^f. Galland.

²⁰⁷ Ms. Arch. AR.67, fol. 51r°-55v°. Au fol. 51r°, suscription dans le coin supérieur gauche, au crayon sur deux lignes: «1715 Galland»; suscription dans la marge supérieure, au centre: «1715». Le fol. 51v° est vierge.

²⁰⁸ Suscription postérieure.

²⁰⁹ Surcharge sur le mot «livre».

²¹⁰ Surcharge du «d» sur «t».

²¹¹ Suivi du mot «Escrit» barré.

- Persans. 10. Histoire des Perses. 4°. assez gros. margé *Livre rare*.
 11. Vocabularium Persico-Turcicum. Accessit Liber de Poësi Persicâ. Codex scriptus anno Hegirae 911. Chti 1505.
 12. 13. Deux autres Vocabulaires, dont l'un a pour titre, *Vocabularium Persico-Turcicum, Cpoli ab Antonio Gallandio comparatum, anno 1672*. 4°. couvert de carton.
 14. *De Poëtis Persarum, auctore Principe Mir.....Santo Schuh, Ismaëlis Regis Persarum filio*, grand in 8°.
 15. *Divan Ali, seu Collectio carminum, quæ illi tribuuntur a Mahummedanis, cum interpretatione Persicâ ad oram libri*. 4°. mince.
- Turcs. 16. *Historia Otmanica*. 4°. caractere menu. bien conditionné.
 17. Poèmes Turcs, contenant les amours de Chosroes Roy de Perse par Scheiky. Petit in 4°. assez épais.
- Scheikhy* 18. *Proverbia Salomonis*. 4°. mince, bien escrit. + 2

N'ayant pas eû assez de temps pour entrer dans le detail de tout ce qui restoit, je me suis contenté de compter les Volumes, et j'ay trouvé qu'il y en avoit en tout soixante et quinze (fol. 53r°) y compris les dix huit cy dessus cottes : y compris aussy les plus petits livrets, les brochures, et les portefeuilles.

De ces 75 Volumes nous avons fait sept Pacquets.

Le Premier de dix Volumes, dont trois f.° le reste 4.°

Le Second, de dix huit Volumes 4.° grands et petits, parmy lesquels deux Portefeüilles.

Le Troisième de²¹² neuf Volumes 4.°

Le Quatrième, de huit Volumes 4.°

Le Cinquième, de onze Volumes 4.° &c.

Le Sixieme, de neuf petits Volumes.

Le Septieme, de Livrets, portefeuilles, brochures, dix ou onze Voll. en tout.

Ces Sept Pacquets ont esté mis à part dans un coin de la Chambre de feu M. Galland²¹³

²¹² « de »: ajout suscrit.

²¹³ Surcharge du « d » sur « t ».

Outre les Mss. cy dessus, il s'est trouvé parmi les Livres de M^f. Gallant

1. 2. Deux petits volumes de Relations, ou Journaux de ses voyages en Levant. M^f. son neveu a envie de les conserver.

☞ 3. 4. 5.²¹⁴ 6. 7. 8. Six²¹⁵ Portefeuilles, contenant l'histr.^o des Sultans de Turquie²¹⁶ traduite de l'Arabe par M^f. Gallant. Grands in 4^o.

9.²¹⁷ La version de l'Alcoran, par le mesme, leguée a Mons^f. L'Abbé Bignon. Deux Portefeuilles. In f^o.

10.²¹⁸ Le Dictionnaire Numismatique, composé par le mesme M^f. Gallant, et legué à l'Academie des Medailles. (fol. 53v^o)

Après avoir vû et mis en paquets les Mss. nous avons fait la recherche des Medailles, et il s'en est trouvé plusieurs petits sacs, que pour la plus part, a ce nous avons enfermez dans un grand, n'ayant pas eû le loisir de les qui m'a paru. compter. Et affin qu'on ne puisse pas ouvrir le sac avant que les Medailles qui y sont contenues ayent esté vuës par Monsieur L'Abbé de Louvois, nous avons recouvert le sac d'une enveloppe de papier, que j'ay cachetté du cachet de feu M^f. Gallant ; lequel cachet m'a esté ensuite confié et doit me demeurer²¹⁹ jusqu'au temps que le scëllé sera levé.

rare en or Il y avoit une Medaille d'or de Maximin du iv^e. siecle, estimée 40^l par M^f Gallant.

Il m'a dit avoir aussy Cette Medaille est restée entre les mains du neveu, qui en me la sept ou huit Medailles monstrant m'a fait voir aussy un petit tarif, ou le prix de cette Medaille²²⁰ et de beaucoup d'autres²²¹ est marqué. Je croy que ce Tarif est escrit de la main de feu M^f. Gallant.

Il ne reste plus que de sçavoir quelles sont trois ou quatre Medailles qu'on dit que M^f l'Abbé de Camps à chez luy.

Addition au Memoire precedent

Il s'est encore trouvé parmi les Livres de M^f. Galland cinq Mss. Orientaux : sçavoir

²¹⁴ « 5 » corrigé sur « 3 ».

²¹⁵ Suscrit sur « Cinq » barré.

²¹⁶ « des Sultans de Turquie »: suscrit sur « Mahometane (ou Ottomane) », le tout barré.

²¹⁷ Corrigé sur « 8 ».

²¹⁸ Corrigé sur « 9 ».

²¹⁹ « et doit me demeurer »: suscription sur « pour » barré.

²²⁰ de cette Medaille: Boivin avait d'abord écrit « des Medailles ». Il a intercalé « cette » entre les deux mots et a barré les « s » finaux.

²²¹ « et ... d'autres »: ajout supralinéaire.

- Arabe
1. un petit in f.° assez epais, contenant une hist^e de Hierusalem et d'Hebron par le Cadhi Mongireddin Aboullaman Abdarrahan &c depuis la creation du Monde jusqu'a l'an 900 de l'Hegire qui repond²²² à l'an de J.C. 1494. bien escrit et bien conditionné.
 2. Autre petit in fol.° au commencem^t duquel est escrit نامه همايون²²³ نامش همايون است Caractere menu, bien escrit. (fol. 54r°)
 3. *Analecta Turcica, Persica, et Arabica*. Volume in fol.° long estroit.
 4. *Josephi juxta Mahummedanos Historiae*. Arabe 4.° d'écriture ancienne, quoy qu'en papier. Les deux derniers cahiers d'écriture recente.
 5. *Miscellanea*, Latin, Arabe &c començant par un petit Dictionn^e de mots Persans escrits et traduits en Latin. Petit billot, couvert d'une vieille peau, sans carton.
- Tout ce qui suit est es- Addition à l'Inventaire des Mss. Latins, François, &c
crit de la main de M^f.
Gallant.
- + 1. Chronologie Mahometane, depuis la creation du Monde jusqu'à l'année 1079. fol.° 214 pages.
 2. Catalogue des Histoires Arabes, Persanes, Turques, traduit de l'Arabe par M^f. Gallant à Constantinople en 1682. 4.° 150. pages.
 3. Abbregé de l'Histoire de Genghizcan par Mirkhond.²²⁴ Grand in 4.° epais d'un pouce.
 - 4.²²⁵ Cimelii Fucaltiani Numismata Selecta &c par M^f. Gallant.²²⁶ 4.° 426. pages.
 5. Necrologe de Sçavants. petit in 4.° 198. pages par M^f. Gallant.²²⁷
 6. Les Aioubites, ou Histoire de Saladin, et des Princes de sa famille, qui ont regné en Egypte et en Syrie, tirée de plusieurs historiens Arabes par M^f. Gallant. 8.° couvert de carton blanc. 280 pages.
 7. Les Maximes des SS. Peres du Desert, trad. du Grec par le mesme. Deux parties, la premiere de 373 pages, la seconde de 318. 8.° (fol. 54v°)
- Il y en a 4. voll.
2. in 4.° et 2 in 8.°
- Curieux

²²² Suivi de «en» barré.

²²³ Sic pour همايون.

²²⁴ La «h» est suscrite.

²²⁵ Surcharge sur «5».

²²⁶ « Surcharge du «d» sur «t».

²²⁷ « Surcharge du «d» sur «t».

Reste a inventorier vint six²²⁸ Volumes,²²⁹ les uns reliez ou brochez, et les autres en portefeuilles, dont les principaulx sont

† Il y en a deux ex- Une Vie de Tamerlan²³⁰ plusieurs voll.†
emplaires faisant en
tout 4. voll.

‡ 4. voll. L'Histoire de Genghizcan.‡ plusieurs voll.

Trois Vocabulaires de Langues orientales.

Gramm^e en 4. Voll. Plusieurs Grammaires composées par M^f. Galland.

La traduction d'une Comedie d'Annibal Caro.

75. Ces 26. Volumes ont esté mis en quatre pacquets, que nous avons
10. joints aux²³¹ autres.

5.

7.

26

123 Volumes en tout

Ostez le Dictionnaire Tous les Volumes cy dessus et cy a costé apportez à la Bibliotheque Numismatique, et les du Roy le 22. Fevrier 1715. Les Mss. Orientaux reçûs comme legs deux Volumes de l'Al- fait a la Bibliotheque du Roy par feu M^f. Gallant ; les autres deposez coran. Reste 120 Vo- seulement, pour estre achettez, ou rendus a l'heritier.

lumes pour la Biblio-
theque du Roy, dont
80 leguez, et qua-
rante²³² appartenants a
l'Heritier, auquel il
faudra les payer.

Les Medailles aussy apportées le mesme jour, et rebuttées toutes
comme n'estant d'aucune valeur.²³³

²²⁸ « six » : + « tant » barré.

²²⁹ « Volumes » : + « partie » barré.

²³⁰ « Tamerlan » : + « en » barré.

²³¹ « aux » : corrigé sur « avec » suivi de « les » barré.

²³² « quarante » : + « qu'il faud » barré.

²³³ Le folio 55r^o et v^o contient une description du contenu de l'« Histoire des Turcs par Saaduddin Mehemed Hassan, plus connu sous le nom de Cogia (ou Khogia) Effendi. Traduite en François par feu Antoine Gallant Professeur Royal en Langue Arabique, mort à Paris le 17. Fevrier 1715 âgé de 68 ans. »

*Annexe 2 : Lettre de Pontchartrain adressée à Louvois et datée du 6 mars 1715*²³⁴

A Versailles le 6 Mars 1715

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous avez eü agreable de m'escire le 28 du mois dernier, Le Roy a qui j'en ay rendu compte, veut bien accepter le legs qui luy a esté fait en presence de têmes, par le s^r. Galant ; Mais sa Ma.^{te} souhaite que vo.^s preniez la peine de verifier et de mander a quoy ce legs peut monter, et ce que vous estimez qu'il sera a propos de donner a l'heritier par forme de dédommagement. Sa Ma.^{te} veut bien aussy faire les acquisitions des Traductions du s^r. Galland, et Elle desire que vous marquiez en même temps ce qu'il en coutera.

Outre les s^{rs}. Baudelot et de Valois que vous proposez pour travailler en la place du s^r. Galland, a la recherche des medailles, Il y a encore dans l'academie des Inscriptions deux tres bons sujets, qui sont les s^{rs}. de Boze et henrion. Je vous prie de vouloir bien me marquer votre avis sur les quatre, et auquel vous croyez qu'on doive donner la préférence. Je suis toujours Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur.

[signé] Pontchartrain

M. l'abbé de Louvois

²³⁴ Ms. Arch. AR.67, fol. 56r^o.

*Annexe 3 : Lettre de Pontchartrain adressée à Louvois et datée du 2 juin 1715*²³⁵

a Versailles le 2 Juin 1715

Je vous envoie Monsieur un certificat qui m'a été présenté en faveur du s^r Despreaux afin que vous ayiez agréable de l'Examiner. J'attendray sur cela de vos nouvelles et je vous prie de vouloir bien me mettre en état d'en rendre compte au Roy. Je suis toujours très parfaitement Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur

[signé] Pontchartrain

M^r. L'abbé de Louvois

²³⁵ Ms. Arch. AR.67, fol. 57r^o.

*Annexe 4 : Lettre de Pontchartrain adressée à Louvois et datée du 12 juin 1715*²³⁶

A Versailles le 12.^e Juin 1715.

J'ay rendu compte au Roy, Monsieur, des lettres que vous m'avez fait l[']honneur de m'escire au sujet des manuscrits du feu s^r. Galand.

Sa Ma.^{te}, suivant votre avis, a bien voulu accorder une gratification de 600.^{lt} au s^r. Des-préaux, par forme d'indemnité des manuscrits qu'il pourroit pretendre n'estre pas compris dans le Legs de son oncle. j'en ay fait expedier l'ordonnance, et lorsqu'elle sera en Etat j'auray soin de vous l'adresser.

Il paroist qu'on pourroit faire imprimer quelqu'un de ces manuscrits, en faisant corriger les traductions, et les mettre dans un plus beau françois, et le Roy m'a dit a cette occasion que vous preniez la peine de les faire examiner, afin de voir ceux qu[']il conviendrait de donner au public, et qui meritoient la peine d'estre imprimez, et ensuite on pourroit les faire corriger par quelqu'un come le pr Le Sage²³⁷, par raport a la diction.

Le Roy approuve que vous chargiez le s^r. Valois du soin de la recherche des Medailles, pour continuer a perfectionner le Cabinet, et sa Majesté veut bien luy acorder a cet Effet la meme gratification de 600.^{lt} qu'avoit le s^r. Galand.

J'ay fait expedier les ordonnances pour les depenses de la Bibliotheque, et du Cabinet des medailles du quartier de Janvier, et celle de 744.^{lt} 14.^s pour les livres que Bernache a reliez pendant l'année 1714.

J'ay l[']honneur d'Estre tres parfaitement, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

[signé] Pontchartrain

M. l'Abbé de Louvois

²³⁶ Ms. Arch. AR.67, fol. 58r^o-59r^o. Une copie de cette lettre suit au fol. 60r^o-v^o.

²³⁷ « come le pr Le Sage »: ajout supralinéaire.

*Annexe 5 : Lettre de Despréaux adressée à Louvois et datée du 19 juillet 1715*²³⁸

A Noion le 19 Juillet 1715

Monsieur

Après vous avoir présenté mes tres humbles respects Je ne sçauois assés vous remercier de la gratification que vous avés eu la bonté de m'obtenir et dont vous me faites l'honneur de m'informer. Je n'oublierai jamais, Monsieur, que vous etes L'Illustre Bienfaiteur de feu mon Oncle et le mien. J'etois present lors qu'on luy delivra de votre part le Brevet de la pension que vous lui aviés fait donner ; il fut si sensible a votre charité, qu'il me parût en pleurer de reconnoissance. Je n'y prens pas moins de part.

Monsieur, Je continüerai de demander a l'autel et dans mes prieres la conservation et la prosperité de Votre tres Illustre Personne, oserois je Monsieur me recommander a votre puissante protection dont j[']aurai grand besoin dans la poursuite de mes affaires, je tacherai de n'etre point mauvais oeconome de vos bontés etant avec un profond respect

Monsieur

Votre tres humble et tres obligé serviteur

Despréaux

Cure de St Lazare

²³⁸ Ms. Arch. AR.67, fol. 61r°-62r°. Le v° du fol. 61 est vierge.

*Annexe 6 : Jean Boivin, Mémoires pour l'histoire de la Bibliothèque du Roy*²³⁹

MDCCXV

M^r. Gallant Professeur Royal, avoit peu de jours avant sa mort légué Mss. Orient.^x leguez par M.^r à la Biblioth.^e Royale tout ce qu'il avoit chez luy de Mss. Orien- Gallant.
 taux. Il mourut le 17 Fev^r. Le²⁴⁰ Legs²⁴¹ n'ayant été que verbal, fut attesté et certifié veritable par deux de ses amis", ausquels il avoit "M.^{rs} Couture et Morin. déclaré sa dern^e. volonté. Les Mss. furent apportez à la Biblioth.^e le Des le Mardy 19 Fev.^r je fis 24 Fev^r, le tout consistant en vint-trois Volumes Arabes, vint-cinq²⁴² la visite de ce qu'il y avoit Turcs, quatorze Persans, neuf de diverses langues, douze Vocabu- de Mss. et autres papiers laires, et environ une trentaine de Livres, portefeuilles, paquets &c dans sa chambre *Au Cer- ceau d'or, proche le Coll.^e [Ces Mss. ont aujourd'hui pour Num.^o de Montaigu.*
 Les Arabes 560². 561². 570². 661.^{2,3} 680². 699². 759². 793². 1062². Le 19 Mars je rendis à l'he-
 1079.^{2,3,4} 1157². 1218². 1228^{3,4,5,6,7,8,9}. 1234². ritier de M. Gallant par
 Les Turcs. 1239². 1240². 1297.^{2,3} 1299⁴. 1313³. 1315². 1319.^{2,3} ordre de M. L'Abbé de
 1321². 1353². 1373². 1396³. 1409². 1416². 1435.^{2,3,4,5} 1444³. 1445². Louvois une hist.^e ms.^e des
 1455². 1468². 1471.^{2,3} PP. du Desert, traduite de
 Les Persans. 1492.^{2,3} 1513.^{3,4,5} 1516.^{2,3} 1569². 1586². 1591.^{2,3} 1600². Grec en François par M.
 1601². 1604². Gallant, et six brochûres
 Les Volumes de diverses langues. 282². 1620. 1621. 1622. 1623. Gallant Professoris Regii
 1624. 3543. 6264². 6362². 1. *Oratio inauguralis Ant.*
 Les douze vocabulaires. 1625. 1626. 1627. 1628. 1629. 1630. 1631. *Gallant Professoris Regii*
 1632. 1633. 1634. 1635. 1636. 2. 3. 4. 5. Grammaire Arab.
 Les autres livres, portefeuilles, paquets &c 1471⁴. 2222. 10024². en quatre parties.
 10525. 10528². 10528³. 10528⁴. 10528.^{5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15} 10545. 6. Surate de l'Alcoran, inti-
 10546. 10547.²⁴³ 10548. 10549. 10550. 10551. 10552. 10553. tulée *Specus*, avec une Ana-
 10553². 10554. 10555. 10556. 10557.] lyse Grammaticale.
 Il y a dans tout cela plus de quarante volûes, ou Portefeuilles d'ou-
 vrages de M. Gallant, de copies, d'extraits et de Recueils écrits de sa
 main. (fol. 335v^o)

²³⁹ Ms. n.a.f. 1328, fol. 335r^o-336v^o.

²⁴⁰ «Il ... Le» : ajout supralinéaire.

²⁴¹ «Legs» : précédé de «Ce» barré.

²⁴² «vint-cinq»: ajout supralinéaire au-dessus de «quinze» barré.

²⁴³ Le «7» corrigé sur «6».

Eloge de M. Gallant ou Antoine²⁴⁴ Gallant étoit un homme de probité, simple, sans ambition, hist.^c abbregee de sa vie d'un prodigieux travail, et qui sçavoit infiniment. Il étoit né à Noyon ou dans le Diocese de Noyon²⁴⁵ l'an MDCXLVII.²⁴⁶ Il étudia l'Arabe au College Royal²⁴⁷ sous Pierre Vattier, autheur de plusieurs livres imprimez, dont le plus considerable est la vie de Tamerlan traduite de l'Arabe. Comme il tiroit peu de secours de ses parents, qui n'étoient pas riches, il s'attacha à M. Petitpied, Docteur de Sorbonne, Chanoine de l'Eglise de Paris, et fut à ses gages pendant quelques années.²⁴⁸ Il suivit à CP.²⁴⁹ un vocab. Pers. Turc. M. de Nointel, qui l'y retint près de sa personne pendant tout le temps de son Ambassade. Là il cultiva le Grec, l'Arabe, et les autres langues Orientales. En Mil six cens soixante et treize il traduisit les Actes du Concile tenu à Jerusalem par le Patriarche Nectarius, n'ayant employé que neuf jours à ce travail. Je ne sçay ce qu'est devenue cette traduction, qui vraysemblablement étoit Française. Depuis ce premier voyage en Orient, il en a fait deux ou trois autres. Nous avons parlé ailleurs²⁵⁰ des Mss. qu'il y acheta.²⁵¹

En Mil six cens quatre vint treize, il publia son Menagiana. Quelque temps après arriva la disgrâce d'un de ses amis. M. Gallant, n'ayant d'autre crime que celui de s'être rencontré chez cet ami au moment de sa detention, fut arrêté avec luy, et conduit en prison, ou il²⁵² demeura quelques jours pendant lesquels²⁵³ il leût d'un bout à l'autre le N.T. en²⁵⁴ Grec, et trouva dans cette lecture une consolation qu'il disoit n'avoir jamais goustée auparavant.²⁵⁵

²⁴⁴ « Antoine » : ajout supralinéaire au-dessus de « M. » barré.

²⁴⁵ « ou ... Noyon » : ajout marginal signalé par +.

²⁴⁶ + « En MDCX Mil six cent soixante dix » barré.

²⁴⁷ « au ... Royal » : ajout supralinéaire.

²⁴⁸ + « En Mil six cent soixante et douze » barré.

²⁴⁹ Pour « Constantinople ».

²⁵⁰ « ailleurs » : ajout supralinéaire.

²⁵¹ + « [en MDCLXXXVI et en MDCLXXXVIII] » barré.

²⁵² + « ne » barré.

²⁵³ « quelques ... lesquels » : ajout supralinéaire au-dessus de « pas longtemps » barré.

²⁵⁴ « en » : ajout supralinéaire.

²⁵⁵ « et trouva ... auparavant » : ajout marginal.

Après la mort de M. Bignon, Prem.^r President du grand Conseil, qui luy avoit donné la garde de ses Medailles et de sa Biblioth.^e M^r. Foucault le fit venir à Caen, ou il étoit Intendant pour le Roy et luy confia aussy ses Medailles. M. Gallant se distingua parmy les sçavans de cette ville, et y fit ses premieres traductions des Mille et une Nuit. Ce fut vers ce temps là que M. L'Abbé Bignon luy donna une place dans l'Acad.^e des Inscriptions. (fol. 336r^o)

Dictionn.^e
*Numismatique*²⁵⁶

Il revint à Paris avec M. Foucault, et resta encore chez luy quelque temps ; après quoy il se retira dans l'Université, près du College de Montaigu ; d'ou il venoit assidûment à l'Academie des Inscriptions les jours de séance, fournissant exactement son tour de rôle, et lisant souvent²⁵⁷ hors de rang des morceaux d'un Dictionnaire, dans lequel il avoit entrepris d'expliquer tous²⁵⁸ les termes qui appartiennent à la science des Medailles. On peut voir dans les Memoires de Litterature quelques-unes de ses Dissertations. Comme il étoit extrêmement laborieux, les travaux Academiques ne suffisoient pas pour l'occuper. Il trouvoit encore du temps pour ses autres ouvrages.²⁵⁹ Le²⁶⁰ grand nombre d'écrits qu'il a laissez en sont une preuve.²⁶¹

En Mil sept cens sept, il fut pourveû de la Chaire de Professeur Royal en langue Arabique, vacante par le decès de M. Dipy.

²⁵⁶ + « qu'il a leguè à M.^r l'Abbé Bignon », le tout barré.

²⁵⁷ + « des » barré.

²⁵⁸ « tous » : ajout supralinéaire.

²⁵⁹ + « comme on peut en juger par » raturés.

²⁶⁰ « Le » corrigé sur « le ».

²⁶¹ « en ... preuve » : ajout marginal.

En Mil sept cens douze, M. Oudinet etant mort, M. L'Abbé de Louvois commit à la garde du Cabinet des Medailles M^r. Simon, associé de l'Acad.^e des Incriptions, et luy donna pour adjoint M^r. Gallant, qu'il fit mettre sur l'Etat en qualité d'Antiquaire du Cabinet, avec six cens livres de pension. M. Gallant n'estoit pas né pour être riche. A peine avoit il touché la premiere année de cette nouvelle pension, qu'il mourut peu à son aise²⁶² ne laissant pour tout bien que ses livres, et ce qui luy étoit deû soit de sa pension soit de ses gages.²⁶³

Outre les livres qu'il a donnez au public, il avoit dans ses portefeuilles plusieurs ouvrages prests à voir le jour. Le plus important de tous est son histoire Ottomane, qui remplit seule six gros portefeuilles. C'est un recueil d'historiens Turcs traduits en François. Il avoit traduit de mesme l'histoire de Genghiscan et de ses successeurs" ; l'histoire des descen- "par *Mirkond* dans de Tamerlan ; la Chronologie Mahometane de *Mustapha Hadgi Kalifé*", et (fol. 336v^o) un Catalogue des histoires Arabes,²⁶⁴ Persanes, "ou *Katib Zadé* et Turques. Il avoit extrait de plusieurs historiens Arabes son livre des *Ajoubites*, ou l'histoire de Saladin, et des Princes de sa famille. Tous ces ouvrages sont dans la Bibliotheque du Roy sous les num.^o cottes cy dessus.

On y conserve aussy son Catalogue des Medailles de M. Foucault, son *Cimelii Fucaltiani Nu-* Necrologe des Sçavants, et plusieurs autres monumens de son travail et *mismata Selecta*. de ses études.

Un neveu²⁶⁵, seul heritier, n'ayant demandé de tous les Ecrits de M. Gallant²⁶⁶ que l'hist.^e des PP. du Desert, traduite de Grec en François, et quelques brochûres de peu de consequence, M. L'Abbé de Louvois ne crût pas devoir luy refuser ces petits morceaux, reliques pretieuses pour un parent. Quant au Dictionnaire Numismatique, M. L'Abbé Bignon, à qui il a esté legué, l'a remis à

²⁶² + « aagé de soixante huit ans, le 17 Fev.^r MDCCXV. » barré.

²⁶³ « ne laissant ... gages » : ajout marginal.

²⁶⁴ + « Turques et » barré.

²⁶⁵ + « son » barré.

²⁶⁶ « de ... Gallant » : ajout supralinéaire.

*Annexe 7 : Documents sur l'histoire de diverses bibliothèques*²⁶⁷

Livres *Mss.* de Langues orientales legués à la Bibliothèque du Roy par le feu sieur Galand Professeur Royal en langue arabe. mort le 17. fevr. 1715. par son testament verbal fait en presence des sieurs Couture et Morin de l'academie royale des Inscriptions

Livres Arabes

1. Un Alcoran in 16. tres bien escrit.
2. Les 1.^{ers} Chapitres de l'Alcoran avec une version Espagnole interliniare par Ibrahim Isquierdo escrit à Thessalonique en 1568. in 4°.
3. Le chapitre yai de l'Alcoran avec differentes prieres. Il se trouve à la fin un Traitté fort superstitieux des Talismans en Persien. in 16.
4. Un traitté de l'oraison à Mahomet par Abu Abdalla Muhamed fils de Suleïman, escrit d'un caractere afriquain que les Orientaux estiment beaucoup. in 16.
5. Des prieres et ceremonies des Mahometans par Chedidenin de Cascharg. in 4°.
6. Poeme Arabe à la louange de Mahomet avec une traduction Turque des prieres communes des Mahometans. in 4°.
7. Un traitté anonyme du droit mahometan, avec quelques remarques en Turc. in 4°.
8. Les cent sentences de Hali et d'autres anciens mahometans, avec une paraphrase Persienne. in 4°.
9. Les Poemes de Hali, avec la version Persienne. in 4°.
10. Une histoire du Patriarche Joseph suivant la tradition des Mahometans. in 4°.
11. L'histoire de Jerusalem et d'Abraham suivant la tradition des Arabes par Negiriddin Olim, depuis la creation du monde jusqu'à l'année 1494. in folio.
12. Le Roman de Sendabad escrit d'une main recente. in 8°.
13. Histoire moderne sans commencement, ecrite de la même main. in 8°.
14. Histoire ou fable de Raoui auteur fort celebre parmi les Orientaux, en 3. vol. in 4°. (fol. 45v°)
15. Roman des mille et une nuits en 3. vol. in folio.
16. Observations sur la version arabe du livre de la Genese selon les Samaritains. in 12.
17. Deux volumes de traittés qu'on ne connoît point ecrits en caractere afriquain. in 4°.

Livres Turcs.

18. Les Paraboles de Salomon in 4°.
19. Traitté de la Religion mahometane par Muhamed Afendi. in 4°.

²⁶⁷ Ms. lat. 17174, fol. 45r°-47v°.

20. Traitté de l'existence de Dieu, de ses attributs et de la Religion mahometane. in 4°.
21. Calendrier Turc. in 8°.
22. Histoire des Ottomans par Cojah Afendi. in folio.
23. Histoire des Ottomans depuis 1591. jusqu'en 1654. in folio.
24. Histoire des Sultans ottomans Soliman, Selim II., Amurat 3.^e, Mahomet 3.^e, Achmet, Ottoman, Mustapha et Amurat IV. in folio.
25. Histoire des Turcs. in 4°.
26. Autre histoire des Turcs depuis le commencem^t de l'empire jusqu'au siege de Babylone par hassan Beg Yad. in 4°. Livre tres rare achetté à Constantinople en 1698. 153.^{lt}
27. Traitté des finances de l'Egypte sous Soliman fait en 1549. avec quelques Decisions des Mouftis in 8°.
28. Histoire des Poetes Turcs par hassan Kelebi in 4°.
29. Autre histoire des Poetes Turcs. in 8°.
30. Poeme intitulé Le Tresor des Secrets in 8°.
31. Poeme moral intitulé Le Roy mendiant, traduit du Persien en Turc. in 8°.
32. Poeme à la louange de Sultan Amurat par Bivan Sebri Affendi. in 4°.
33. Autre Poeme Turc sans commencem^t. in 12.
34. Autre Poeme Turc sans titre in 4°.
35. Differentes Collections de poesies in 8°.
36. Differens fragments Turcs. in 4°.
37. Roman des mille et une nuits en un vol. in 4°.
38. Le Poeme intitulé les Amours de Cosroës et Chirina. in 4°. (fol. 46r°)
39. Version Turque du Poeme Persien intitulé Leila, et Magenon in 16.
40. Contes des 40. Visirs. in 4°.
41. Livres de Contes intitulés Calila oue damna. in folio.
42. Colloques familiers en Turc et en françois. in 12.
43. Traitté singulier in 8°.

Livres Persiens.

44. Institutions morales et theologiques sans nom d'auteur en Persien et en Turc. in 4°.
45. Livre des Conseils moraux intitulé Cabous Naméh. in 4°.
46. Histoire de Gingisgan par Emir Condo tiré de son grand ouvrage et escrit de la main de Joseph Lazare d'Alep. in 4°.
47. Histoire Tartare des Successeurs de Tamerlan commençant au regne de Chahrok Myrza, c'est à dire depuis l'an 1405. jusqu'à 1471. in folio.

48. Histoire de Tamerlang écrite en vers par Mullana Jami. in folio.
49. Traitté de la dignité de la ville de la Mecque. in 16.
50. Histoire des Poetes Persans par Samer Myrza. in 8°.
51. Les Poemes du celebre Hafis. in 16.
52. Commentaire Turc sur les poemes dud. Haffis. in 4°.
53. Glose et interpretation sur le poeme Ansar. in 4°.
54. Le jardin des mysteres. Poeme mystique rempli de la doctrine des Hesichastres. in 8°.
55. Poeme moral de Hucesin Muhamed intitulé Diverstissement des Esprits. in 8°.
56. Ouvrage intitulé Beharistan en vers et en prose contenant plusieurs petites histoires et sentences morales, par Mullana Abdel Rahman Jami. in 8°.
57. Plusieurs exemples de belle ecriture. in folio.

En differentes langues.

58. Ramas ou Analectes Turcs, Persiens et Arabes 2. vol. in folio
59. Autres Latins, Italiens et Arabes. in 4°.
60. Opuscules sur differents sujets et en differentes langues. in 4°.
61. Autres Analectes in 8°.

Dictionnaires.

62. Dictionnaire Persien et Turc par Letufalla Alimi. folio.
63. Autre abregé du precedent in 4°. (fol. 46v°)
64. Dictionnaire Persien et Turc par Ecther. in 4°.
65. Autre Persien et Turc in 4°.
66. Autre in 4°.
67. Autre Turc et Persien. 4°.
68. Autre Arabe et Turc. in folio.
69. Autre in 4°.
70. Vocabulaire Persan et françois de M^f. Dervieu Envoyé pour les affaires du Roy en 1672. in 4°.
71. Vocabulaire Turc et Latin, in 4°.
72. Autre Persan et Latin in 4°.
73. Autre Turc et françois. 4°.
74. Livre d'un Rabbin dont le nom ne se trouve point au commencement¹. in 16.
75. Traitté des notes de musique des derniers Grecs avec des hymnes et autres chants de l'Eglise notés, tirés de leur Liturgie. in 16.

76. Melanges dans lesquels se trouve un discours en grec touchant l'Abbé Dosithée : un Catechisme Turc, et plusieurs Lettres ecrites de Constantinople en 1673. in 4°. Quinze Chansons Turques notées : l'ancien et le nouveau Testament corrompu par les Mahometans : Proverbes Arabes : Et Noms propres Orientaux.
77. Plusieurs fragmens de livres Arabes, Turcs et Persans : Colloques familiers Turcs et françois : Petit Dictionnaire Turc et Anglois.
78. Soixante et une lettres Turques en rouleau.
79. Grammaire Turque : Differentes sortes d'ecritures et inscriptions Arabes et Tables astrologiques.
80. Differents fragments de *Mss.* grecs parmi lesquels il y a trois livres de George Gemiste Pleton. (fol. 47r°)

Manuscrits du feu sieur Galand apportés à la Bibliotheque du Roy le 24^e fevr. 1715 et qui pourroient être rejetés par son heritier.

1. Six portefeuilles de l'histoire Othomane mise en françois par le feu s^r. Galland.
2. Histoire de Genghiszcán traduite en françois par le même, en 2. volumes in 4°.
3. Histoire du même Conquerant et de ses Successeurs traduction de Mircho in 8°.
4. Histoire des descendants de Tamerlan 4. vol. in 4°.
5. Chronologie Mahometane de Mustapha Haggi Caliphe traduite par le même.
6. Les Aioubites ou histoire de Saladin Calife d'Egypte in 8°. trad. par le même.
7. Les fables Indiennes de Pilpai. in 8°.
8. Pensées morales des Arabes. 8°.
9. Les deux freres de Chio Comedie traduite de l'Italien d'Annibal Caro.
10. Lettres ou explications de plusieurs Medailles et autres Antiquités. 2. vol. in 8°.
11. Lettres grecques, Latines, Arabes et Turques ecrites de Constantinople par Mons.^r de Nointel Ambassadeur de France depuis 1672 4°.
12. Deux volumes de Relations dud. s^r. Galand.
13. Medailles choisies du Cabinet de Monsieur Foucault in 4°
14. Necrologe des personnes savantes depuis le retablissem^t. des sciences et des beaux arts en Europe.
15. Traitté de Leonard Aretin de la première Guerre Punique in 4°. (fol. 47v°)
16. Opuscules en Espagnol de Raimond Lulle et d'Arnaud de Villeneuve in folio en parchemin.
17. Catalogue de la Bibliotheque Orientale de Hagi Kalfé.
18. Catalogue des Histoires en Arabe, Persan et Turc de la Bibliotheque Orientale de Hagi Kalfé.

19. Catalogue des Livres Orientaux de la Bibliothèque de Florence dressé par M^r. d'Herbelot.
20. Catalogue des Livres *Mss.* de la Bibliothèque du sieur Thevenot.

Annexe 8 : Catalogus librorum manuscriptorum hebraicorum, syriacorum, arabicorum, turcicorum, persicorum, graecorum, latinorum, italicorum, gallicorum, etc.^a. Bibliothecae Regiae²⁶⁸

N°	Cote Reg.	Description	tome, page
1	282 ³	Libellus rabbinicus, in-16. (Galland.)	t. III, p. 180
2	560 ²	Alcoran. (Galland.)	t. III, p. 194
3	561 ²	Capita prima Alcorani, cum interpretatione hispanica inter lineas. (Galland.)	t. III, p. 194
4	570 ²	Alcorani caput yai. Preces variae, etc. (Galland.)	t. III, p. 194
5	661 ²	Tractatus de oratione ad Muhammedem, auctore Abu Abdalla Muhammed, caractere africano. (Galland.)	t. III, p. 198
6	661 ³	De precibus et caeremoniis Muhammedanorum, auctore Cheddino. (Galland)	t. III, p. 199
7	680 ²	Centum sententiae Hali et aliorum medanorum, etc. (Galland.)	t. III, p. 199
8	699 ²	Anonymi tractatus de jure Muhammedanorum, et alia. (Galland.)	t. III, p. 200
9	740 ²	Abrégé de l'histoire générale et mahométane, par Muhammed Netullah. (Galland.)	t. III, p. 203
10	759 ²	Historia Hierosolymorum et Abrahami, etc. (Galland.)	t. III, p. 204
11	788 ³	Bibliothèque des auteurs arabes, par Hadgi Khalfa. (Galland.)	t. III, p. 205
12	793 ²	Historia Josephi patriarchae fabulosa. (Galland.)	t. III, p. 206
13	1062 ²	Poemata Hali, cum versione persica	t. III, p. 223
14	1079 ^{2 à 4}	Mille et une nuit. Trois volumes	t. III, p. 224
15	1157 ²	De laudibus Muhamedis, poema arabicum, etc. (Galland.)	t. III, p. 228
16	1218 ²	Historia fabulosa Sendabad, seu Syntipae. (Galland.)	t. III, p. 229
17	1228 ³	Liber acephalus. (Galland.)	t. III, p. 230
18	1228 ⁴⁻⁶	Raoui. (Galland.)	t. III, p. 230
19	1228 ⁷	Observationes ad versionem arabicam libri Genesis secundum Samaritanos, etc. (Galland.)	t. III, p. 230
20	1228 ⁸	Incerti argumenti, caractere africano, lectu difficilis. (Galland.)	t. III, p. 230
21	1228 ⁹	Incerti argumenti. (Galland.)	t. III, p. 230

²⁶⁸ *Deuxième registre des livres acquis par la Bibliothèque du Roi (1684-1724)*, ms. AR.19. Édité par H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, t. III (Paris, 1910), p. 165-514 ; t. IV (Paris, 1913), p. 1-186.

<i>N°</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Description</i>	<i>tome, page</i>
22	1228 ¹⁴	Incerti argumenti. (Galland.)	t. III, p. 230
23	1234 ²	Parabolae Salomonis. (Galland.)	t. III, p. 231
24	1239 ²	Tractatus Muhamed Afendi, de religione Muhamedanorum. (Galland.)	t. III, p. 231
25	1240 ²	De Deo et ejus attributis, et de religione Muhamed. (Galland.)	t. III, p. 231
26	1291 ²	Généalogie des prophètes et des patriarches, de Mahomet et de ses successeurs. (Galland.)	t. III, p. 233
27	1297 ²	Historia Othomanica, auctore Cojah Afendi. (Galland.)	t. III, p. 233
28	1297 ³	Historia Othomanica, ab anno hegirae 1000. ad annum 1065. (Galland.)	t. III, p. 233
29	1299 ²	Histoire des guerres de sultan Soliman en Hongrie, depuis 1546. (Galland.)	t. III, p. 234
30	1299 ³	Histoire de sultan Selim, empereur des Turcs. (Galland.)	t. III, p. 234
31	1299 ⁴	Historia sultanorum Solimani, Selim II, Muradi III, Ahmed, Othmani, Mustafae, Muradi. (Galland.)	t. III, p. 234
32	1300 ²	Tables chronologiques, depuis Adam jusqu'en 1679. (Galland.)	t. III, p. 234
33	1313 ³	Historia Othomanica. (Galland.)	t. III, p. 235
34	1315 ²	Historia Othomanica, auctore Hassano Begjade. (Galland.)	t. III, p. 235
35	1319 ²	Historia poetarum Turcicorum, auctore Hassan Kelebi. (Galland.)	t. III, p. 236
36	1319 ³	Historia poetarum, imperfecta. (Galland.)	t. III, p. 236
37	1321 ²	Rationes publicae aerarii Aegypti, sub Solimano, anno Christi 1549 (Galland.)	t. III, p. 236
38	1336 ²	Aseph Nameh, des devoirs du 1 ^{er} ministre, et un traité des heures. (Galland.)	t. III, p. 237
39	1353 ²	Kalendarium turcicum. (Galland.)	t. III, p. 238
40	1373 ²	Humaion Nameh, sive libri Kalila oue Damna versio liberior turcica. (Galland.)	t. III, p. 239
41	1396 ³	Colloquia familiaria turcica, cum gallica interpretatione. (Galland.)	t. III, p. 241
42	1409 ²	Chah Kodah, Mendicus rex, poema ethicum, ex persico turcice versum. (Galland.)	t. III, p. 242
43	1416 ²	Divan Sebri Afendi, poema in laudem Muradi, Turcarum imperatoris. (Galland.)	t. III, p. 242

<i>N°</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Description</i>	<i>tome, page</i>
44	1416 ³	Commentarius turcicus in Divan Hafiz. (Galland.) ²⁶⁹	t. III, p. 242
45	1435 ²	Thesaurus secretorum, poema. (Galland.)	t. III, p. 243
46	1435 ³	Poema acephalum. (Galland.)	t. III, p. 243
47	1435 ⁴	Aliud, anepigraphum. (Galland.)	t. III, p. 243
48	1435 ⁵	Collectanea poetica varia. (Galland.)	t. III, p. 243
49	1444 ³	Le mesme roman de Kosrou et Chirin. (Galland.)	t. III, p. 244
50	1445 ²	Roman des 40. vizirs. (Galland.)	t. III, p. 244
51	1455 ²	Le mesme roman de Leili et Magenon. (Galland.)	t. III, p. 244
52	1468 ²	Mille et une nuit. (Galland.)	t. III, p. 244
53	1471 ²	Fragmenta turcica. (Galland.)	t. III, p. 245
54	1471 ³	Incerti argumenti. (Galland.)	t. III, p. 245
55	1471 ⁴	Epistolae turcicae 61. simul convolutae. (Galland.)	t. III, p. 245
56	1492 ²	Anonymi institutio ethico-theologica, persice et turcice. (Galland.)	t. III, p. 246
57	1492 ³	Cabous Nameh, liber consiliorum moralium. (Galland.)	t. III, p. 246
58	1499 ²	Tarik Lary, abrégé de l'histoire universelle, par Muslaeddin Muihamed de Lara. (Galland.)	t. III, p. 247
59	1501 ²	Histoire des prophètes, depuis la création du monde jusques à Mahomet. (Galland.)	t. III, p. 247
60	1503 ²	Histoire générale de Perse, par Nikbi, fils de Masoud. (Galland.)	t. III, p. 247
61	1510 ²	Histoire de Ginghizcan, empereur des Tartares. (Galland.)	t. III, p. 247
62	1510 ³	Histoire de Nasireddin Sebecktekin, par Elvecani. (Galland.)	t. III, p. 248
63	1513 ³	Historia Ginghizcanica, auctore Emir-Chondo. (Galland.)	t. III, p. 248
64	1513 ⁴	Historia tartarica successorum Tamerlani, ab anno 1403. usque ad annum 1471 ; fol. parvo. (Galland.)	t. III, p. 248
65	1513 ⁵	Timur Nameh, historia Tamerlani, carmine scripta a Mullana Jami ; fol. parvo. (Galland.)	t. III, p. 248
66	1516 ²	De urbis Meccae dignitate. (Galland.)	t. III, p. 249
67	1516 ³	Histoire des poètes persiens, par Imam Doulet Chak. (Galland.)	t. III, p. 249
68	1516 ⁵	Autre, par Samer Mirza. (Galland.)	t. III, p. 249
69	1569 ²	Exempta calligraphiae. (Galland.)	t. III, p. 253

²⁶⁹ Ce manuscrit avait été inscrit d'abord sous la cote 1591³.

<i>N°</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Description</i>	<i>tome, page</i>
70	1586 ²	Nezhat Elarouah, Oblectatio spirituum, poema persicum morale ex Mesnewi, auctore Hucein Muhamed. (Galland.)	t. III, p. 254
71	1591 ²	Divan Hafez. (Galland.)	t. III, p. 254
72	1591 ³	Commentaire turc sur le Divan Hafiz. (Galland.) ²⁷⁰	t. III, p. 254
73	1600 ²	Glossae et interpretationes poematis Ansari. (Galland.)	t. III, p. 255
74	1601 ²	Gulshren Raz, Hortus mysteriorum, poema mysticum, etc. (Galland.)	t. III, p. 256
75	1604 ²	Beharistan, sive Ver, opus soluta et stricta oratione, auctore Mul-lanā Abdelrahman Jami. (Galland.)	t. III, p. 256
76	1620-1621	Collectanea seu analecta turcica, persica, et arabica ; volumina duo longa et angusta. (Galland.)	t. III, p. 257
77	1622	Latina, italica, arabica, etc. ; codex spissus in-4°. (Galland.)	t. III, p. 257
78	1623	Opuscula varii argumenti et variarum linguarum, itidem ut praecedentia ; codex oblongus. (Galland.)	t. III, p. 257
79	1624	Analecta ejusdem modi ; codex spissus, in-8°. (Galland.)	t. III, p. 257
80	1625	Lexicon vocum persicarum, cum interpretatione turcica, auctore Letufalla Halimi ; folio parvo. (Galland.)	t. III, p. 258
81	1626	Ejusdem lexici epitome ; in-4°. (Galland.)	t. III, p. 258
82	1627	Echteri lexicon persico-turcicum, Schah dictum ; in-4°. (Galland.)	t. III, p. 258
83	1628	Lexicon, itidem persico-turcicum ; in-4°. (Galland.)	t. III, p. 258
84	1629	Aliud ; in-4°. (Galland.)	t. III, p. 258
85	1630	Lexicon turcico-persicum ; in-4° parvi moduli. (Galland.)	t. III, p. 258
86	1631	Lexicon arabico-turcicum ; folio parvo. (Galland.)	t. III, p. 258
87	1632	Aliud. (Galland.)	t. III, p. 258
88	1633	Lexicon persico-francicum. (Galland.)	t. III, p. 258
89	1634	Lexicon persico-latinum, excerptum ex heptaglotto Edm. Castelli ; in-4°. (Galland.)	t. III, p. 258
90	1635	Lexicon turco-latinum. (Galland.)	t. III, p. 258
91	1636	Lexicon turco-francicum. (Galland.)	t. III, p. 258
92	Pacquet 1	Meslanges, dont les principales pièces sont : un discours en grec, touchant l'abbé Dosithée, un catéchisme turc, plusieurs lettres, quinze chansons turques, notées, etc. ; in-4°. (Galland.)	t. III, p. 258

²⁷⁰ Boivin: « Il doit estre mis parmy les mss. turcs. » Voir n° 1416³.

<i>N°</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Description</i>	<i>tome, page</i>
93	Pacquet 2	Fragmenta codicum arabicorum, turcicorum, persicorum, etc. ; t. III, p. 258 in-4°, in-8°, in- 12. Colloquia turcica, cum gallica interpretatione. Nomenclator turcicus, cum interpretatione anglica, etc. (Galland.)	
94	Pacquet 3	Vide supra, n° 1471 ²⁷¹ .	t. III, p. 258
95	Pacquet 4	Grammaticae institutiones linguae turcicae ; in-4°. Variarum scriptorum specimina. Schedae et codicum manuseriptorum 259 ἀποσπασμάτια	t. III, p. 258-
96	2222	Codicum graecorum fragmenta, in quibus libri tres Georgii Gemisti Plethonis. (Galland.)	t. III, p. 280
97	3543	De notis musicis recentiorum Graecorum ; in-16. (Galland.)	t. III, p. 340
98	6264 ²	Leonardus Aretinus de bello punico primo. (Galland.)	t. III, p. 493
99	6362 ²	Raymundi Lullii et Arnaldi de Villanova opuscula, hispanice. (Galland.)	t. III, p. 498
100	8169 ²	Discurso de la luz y descendencia y liñage del profeta Mohamad por Mohamad Rabadan, Aragones. (Galland.)	t. IV, p. 74
101	10024 ²	Chronologie mahométane de Mustapha Hadgi Khalifeh, autrement Kiatib Zadeh, traduit par Antoine Galland. (Galland.)	t. IV, p. 143
102	10525	Les Ajoubites, ou histoire de Saladin, in-8°. (Galland.)	t. IV, p. 181
103	10528 ²⁻⁷	Six portefeuilles de l'Histoire Othomane, mise en françois par feu Mr Gallant. (Galland.)	t. IV, p. 181
104	10528 ⁸⁻⁹	Histoire de Genghizcan, par le mesme ; 2 volumes. (Galland.)	t. IV, p. 181
105	10528 ¹⁰⁻¹¹	Histoire du mesme et de ses successeurs, par le mesme Mr Gallant ; deux volumes. (Galland.)	t. IV, p. 182
106	10528 ¹²⁻¹³	Histoire des descendans de Tamerlan, par le mesme ; deux portefeuilles de cuir noir. (Galland.)	t. IV, p. 182
107	10528 ¹⁴⁻¹⁵	La mesme histoire ; deux volumes, couverts de carton. (Galland.)	t. IV, p. 182
108	10545	Librorum manuseriptorum arabicorum, physicorum, mathematicorum, etc. catalogus, ex Bibliotheca orientali Hagi Khalfae, interprete Antonio Gallandio. (Galland.)	t. IV, p. 183
109	10546	Catalogue des histoires en arabe, persan et turc, tiré de la Bibliothèque orientale de Mustapha Hagi-Khalfa. (Galland.)	t. IV, p. 183
110	10547	Catalogue des livres orientaux de la bibliothèque de Florence, dressé par M. d'Herbelot ; in-folio. (Galland.)	t. IV, p. 183

²⁷¹ Sic pour 1471⁴.

<i>N°</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Description</i>	<i>tome, page</i>
111	10548	Bibliothecae Thevenotianae codicum manuscriptorum catalogus. (Galland.)	t. IV, p. 183
112	10549	Les fables indiennes de Pilpaï ; in-8°. (Galland)	t. IV, p. 183
113	10550	Pensées morales des Arabes ; in-8°. (Galland.)	t. IV, p. 183
114	10551	Les deux frères de Scio, comédie traduite de l'italien d'Annibal Caro par Antoine Galland. (Galland.)	t. IV, p. 183
115	10552	Lettres où sont expliquées plusieurs médailles et autres antiques ; 2 volumes, couverts de cuir noir, in-8°. (Galland.)	t. IV, p. 183
116	10553	Lettres grecques, latines, arabes, etc., écrites de Constantinople par M ^r [de] Nointel depuis 1672, et autres pièces ; petit in-4°. (Galland.)	t. IV, p. 183-184
117	10553 ²	Lettres, etc. (Galland.)	t. IV, p. 184
118	10554-10555	Deux volumes de relations. (Galland.)	t. IV, p. 184
119	10556	Cimelii Fucaltiani numismata.	t. IV, p. 184
120	10557	Nécrologe depuis le rétablissement des sciences et des arts en Europe.	t. IV, p. 184

Annexe 9 : Livres manuscrits de langues orientales, légués à la Bibliothèque du Roy par feu M^r Gallant, professeur royal en langue arabe²⁷²

Le 24 février 1715, apporté à la Bibliothèque du Roy tout ce qui s'est trouvé de manuscrits orientaux parmi les livres de feu M. Gallant, professeur royal en langue arabe, mort le 17 février, âgé de 68 ans ; lesquels manuscrits ledit sieur Gallant a laissés et légués verbalement à la Bibliothèque du Roy, comme il a été attesté par Messieurs Cousture, professeur royal en éloquence, et Morin, associé de l'Académie des Médailles.

Le mesme jour, 24 février 1715, ont été aussi apportés les Portefeuilles de feu M. Gallant et plusieurs volumes écrits de sa main, dont les plus considérables sont :

1. Une traduction de l'Histoire des empereurs turcs, en six grands portefeuilles.
2. Une traduction de la Vie du grand Tamerlan.
3. Une Vie de Genghiscan et l'histoire de ses successeurs.

Arabici

1	1 (560,2).	Alcoranus ; in-16.
2	2 (561,2).	Capita prima Alcorani, cum interpretatione hispanica interlineari ; 4°.
3	3 (570,2).	Alcorani caput Yai. Preces variae, etc.
4	4 (661,2).	Tractatus de oratione ad Muhammedem, autore Abu Abdallâ Muhamed ; caractere africano, in-16.
5	5 (661,3).	De precibus et caeremoniis Muhammedanorum, auctore Chediddino ; in-4°.
6	6 (1157,2).	De laudibus Muhamedis, poëma arabicum, etc. ; in-4°.
7	7 (699,2).	Anonymi tractatus de jure Muhamedanorum, et alia ; in-4°.
8	8 (680,2).	Centuni sententiae Hali, et aliorum veterum Muhamedanorum, etc. ; in-4°.
9	9 (1062,2).	Poëmata Hali, cum versione persica ; in-4°.
10	10 (793,2).	Historia Josephi patriarchae fabulosa ; in-4°.
11	11 (759,2).	Historia Hierosolymorum et Abrahami, etc. ; in folio parvo.
12	12 (1218,2).	Historia fabulosa Sendabad, seu Syntipae ; in-8°.
13	13 (1228,3).	Liber acephalus, eadem manu scriptus.
14	14-16 (1228,4-6).	Raoui ; in-quarto, parvi moduli.

²⁷² *Deuxième registre des livres acquis par la Bibliothèque du Roi (1684-1724)*, ms. Arch. AR.19, p. 211-216. Édité par H. Omont, *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, t. IV, p. 463-469.

- 15 17-19 Tomi tres Noctium mille et unius ; in-folio parvo.
(1079,2-4).
- 16 20 (1228,7). Observationes ad versionem arabicam libri Geneseos secundum Samaritanos, etc. ; in-12.
- 17 21 (1228,8). Ineerti argumenti, caractere africano, lectu difficilis ; in-4°.
- 18 22 (1228,9). Incerti argumenti ; in-4°.
- 19 23 (1234,2). Parabolae Salomonis ; in-4°.
- Turcici*
- 20 24 (1239,2). Tractatus Muhamed Afendi de religione Muhamedanorum ; in-4°.
- 21 25 (1240,2). De Deo et ejus attributis et de religione Muhamedanorum ; in-4°.
- 22 26 (1353,2). Kalendarium turcicum ; 8°.
- 23 27 (1297,2). Historia Othomanica, auctore Cojah Afendi ; in-folio parvo.
- 24 28 (1297,3). Historia Othomanica, ab anno Hegirae 1000 ad annum 1065, seu ab anno Christi 1591 ad 1654 ; fol. mediocri.
- 25 29 (1299,4). Historia Sultanorum Solimani, Selimi II, Muradi III, Muhamed III, Ahmed, Othmani, Mustafae, Muradi ; fol. parvo.
- 26 30 (1313,3). Historia Othomanica ; in-4°.
- 27 31 (1315,2). Historia Othomanica, autore Hassano Beg-jade ; in-4°, parvi moduli, emptus 153 lib.
- 28 32 (1321,2). Rationes publicae aerarii Aegyptii, sub Solimano, anno Christi 1549 ; 8°.
- 29 33 (1319,2). Historia poëtarum Turcicorum, auctore Hassan Kelebi ; in-4°.
- 30 34 (1319,3). Historia poëtarum, imperfecta ; 8°, petit.
- 31 35 (1435,2). Thesaurus secretorum, poëma ; 8°.
- 32 36 (1409,2). Chah Kedah, Mendicus Rex, poëma ethicum, ex persico turcice versum ; 8°.
- 33 37 (1416,2). Divan Sebri Afendi, poëma turcicum in laudem Sultani Muradi, Turcorum imperatoris ; 4°. ²⁷³
- 34 38 (1435,3). Poëma turcicum acephalum in-12, quadratum.
- 35 39 (1435,4). Poëma turcicum, sine titulo ; in-4°, petit.
- 36 40 (1435,5). Collectanea poëtica varia ; 8°.
- 37 41 (1471,2). Fragmenta turcica ; in-4°, parvi moduli.
- 38 42 (1468,2). Noctium mille et unius tomus singularis ; 4°, turcice.
- 39 43 (1444,3). De Chosrois et Chirinae amoribus poëma ; in-4°.

²⁷³ En marge: « Commentarius in Divan Hafiz. Vide infra num. 57. »

- 40 44 (1455,2). Leila et Magenoun, poëmatis persici versio turcica ; in-16.
 41 45 (1445,2). Quadraginta vizirorum narrationes ; in-4°.
 42 46 (1373,2). Humaion Nameh, sive libri Kalila we Damna versio liberior turcica ; folio parvo.
 43 47 (1396,3). Colloquia familiaria turcica, cum gallica interpretatione ; in-12.
 44 48 (1471,3). Incerti argumenti.

Persici

- 45 49 (1492,2). Anonymi institutio ethico-theologica, persice et turcice ; in-4°, parvi moduli.
 46 50 (1492,3). Cabous Nameh, liber consiliorum moralium ; in-4°.
 47 51 (1513,3). Historia Ginghizcanica, auctore Emir Chondo, ex magno illius opere de-prompta, etc. ; in-4°.
 48 52 (1513,4). Historia Tartarica successorum Tamerlani, ab anno 1405 usque ad annum 1471 ; folio parvo.
 49 53 (1513,5). Timur Nameh, historia Tamerlani, carmine scripta a Mullana Jami ; folio parvo.
 50 54 (1516,2). De urbis Meccae dignitate ; in-16.
 51 55 (1516,3). Historia poëtarum Persarum, auctore Sam Myrza, filio Chah Ismaël Sufi ; 8°.
 52 56 (1591,2). Divan Hafiz, seu poëmata Hafiz, poëtae celebris ; in-16.
 53 57 (1591,3). Commentarius turcicus in Divan Hafiz ; in-4°.
 54 58 (1600,2). Glossae et interpretationes poëmatis Ansari ; 8°.
 55 59 (1601,2). Gulschen Raz, Hortus mysteriorum, poëma mysticum, etc. ; 8°.
 56 60 (1586, 2). Nezhat Elarouah, Oblectatio spirituum, poëma persicum morale ex Mesne-wi, auctore Hucein Muhamed ; 8°.
 57 61 (1604,2). Beharistan, sive Ver. Opus soluta et stricta oratione, auctore Mullana Abdel-rahman Jami ; 8°.
 58 62 (1569,2). Exempla calligraphiae.

Variarum linguarum

- 59 63-64 (1620-1621). Collectanea, seu analecta turcica, persica et arabica ; volumina duo longa et angusta.
 60 65 (1622). Latina, italica, arabica, etc. ; codex spissus, in-4°.
 61 66 (1623). Opuscula varii argumenti et variarum linguarum, itidem ut praecedentia ; codex oblongus.
 62 67 (1624). Analecta ejusdem modi ; codex spissus, in-8°.

Lexica

- 63 68 (1625). Logat Halimi, lexicon vocum persicarum, cum interpretatione turcica, auctore Letufallà Halimi ; folio parvo.
- 64 69 (1626,1). Ejusdem lexici epitome ; in-4°.
- 65 70 (1627). Echteri lexicon persico-turcicum, Sehah dictum ; in-4°.
- 66 71 (1628). Lexicon persico-turcicum ; in-4°.
- 67 72 (1629). Aliud ; in-4°.
- 68 73 (1630). Lexicon turcico-persicum ; in-4°, parvi moduli.
- 69 74 (1631). Lexicon arabico-turcicum ; folio parvo.
- 70 75 (1632). Aliud, in-4°.
- 71 76 (1633). Lexicon persico-francicum ; in-4°.
- 72 77 (1634). Lexicon persico-latinum, excerptum ex Heptaglotto Edm. Castelli ; in-4°.
- 73 78 (1635). Lexicon turco-latinum ; in-4°.
- 74 79 (1636). Lexicon turco-francicum ; in-4°.
- 75 80 (282,3). Libellus rabbinicus, mutilus ; in-16.
- 76 81 (3543). De notis musicis Graecorum recentiorum, etc. ; codex graecus chartaceus ; in-16.

Catalogi

- 77 10545. Librorum manuscriptorum arabicorum, physicorum, mathematicorum, etc. catalogus, ex Bibliotheca orientali Hagi-Khalfae, interprete Antonio Gallandio ; 4°.
- 78 10546. Catalogue des histoires en arabe, persan et turc, tiré de la Bibliothèque orientale de Mustapha Hagi-Khalifa ; in-4°.
- 79 10547. Catalogue des livres orientaux de la Bibliothèque de Florence, dressé par M. d'Herbelot ; folio.
- 80 10548. Bibliothecae Thevenotianae codicum manuscriptorum catalogus ; in-4°.²⁷⁴

Cinq pacquets

- 81 I.— Meslanges, dont les principales pièces sont un discours en grec touchant l'abbé Dosithée, un catéchisme turc et plusieurs lettres écrites de Constantinople en 1673 ; 4°.
 Quinze chansons turques notées ; 4°.
 L'ancien et le nouveau Testament, corrompus par les Mahométans ; 4°.
 Proverbes arabes.
 Noms propres orientaux.

²⁷⁴ « Ces quatre derniers volumes ne sont pas compris dans le legs. »

- 82 II.— Fragmenta codicum arabicorum, turcicorum, etc. ; in-4°.
Fragmenta codicum arabicorum, turcicorum et persicorum ; 8°.
Fragmenta codicum arabicorum, turcicorum et persicorum ; in-12 et infra.
Colloquia familiaria turcica, cum gallica interpretatione e regione ; in-12.
Nomenclator turcicus, cum interpretatione anglica ; in-16.
- 83 III (1471, 4).— Epistolae turcicae 61, simul convolutae.
- 84 IV.— Grammaticae institutiones linguae turcicae ; cahiers, in-4°.
Variarum scripturarum specimina, inscriptiones arabicae, etc., tabellae astrologicae, etc.
Schedae et codicum manuscriptorum ἀποσπασμάτια.
- 85 V (2222).— Codicum graecorum fragmenta, in quibus libri tres Georgii Gemisti Plethonis ; in-folio.
Deux manuscrits non compris dans le legs
- 86 1 (6264,2). Leonardus Aretinus de bello Punico primo ; in-4°.
- 87 2 (6362,2). Raymundi Lullii et Arnaldi de Villanova opuscula, hispanice ; folio parvo, membranaceus.
Portefeuilles et manuscrits non compris dans le legs
- 88 (10528,2-7). Six portefeuilles de l'histoire othomane, mise en françois par feu M. Galland ; grands in-4°.
- 89 (10528,8-9). Histoire de Genghizcan ; deux volumes, 4°.
- 90 (10528,10-11). Histoire du mesme et de ses successeurs par Mir-Chond ; deux volumes, in-8°.
- 91 (10528,12-13). Histoire des descendants de Tamerlan ; deux portefeuilles de cuir noir, in-4°.
- 92 (10528,14-15). La mesme histoire ; deux volumes couverts de carton, in-4°.
- 93 (10024,2). Chronologie Mahométane de Mustapha Hadgi Khalifeh, autrement Kiatib Zadeh, traduite par Antoine Galland ; in-folio.
- 94 (10525). Les Ajoubites, ou histoire de Saladin ; 8°.
- 95 (10549). Les fables indiennes de Pilpai ; 8°.
- 96 (10550). Pensées morales des Arabes ; 8°.
- 97 (10551). Les deux frères de Scio, comédie, traduite de l'italien d'Annibal Caro, par Antoine Galland.
- 98 (10552²⁷⁵). Lettres où sont expliquées plusieurs médailles et autres antiquitéz ; 2 vol., couverts de cuir noir, 8°.

²⁷⁵ Le numéro 10553 correspondant au second volume des lettres n'a pas été copié. C'est un oubli.

- 99 (10553,2). Lettres grecques, latines, arabes, etc., écrites de Constantinople par M. de Nointel, depuis 1672, et autres pièces ; petit in-4°.
- 100 (10554-10555). Deux volumes de relations.
- 101 (10556). Cimelii Fucaltiani numismata ; 4°.
- 102 (10557). Nécrologe, depuis le rétablissement des sciences et des arts en Europe ; 4°.

*Annexe 10 : Liste des manuscrits de Galland inventoriés par Boivin*²⁷⁶

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
Livres arabes				
1. Un Alcoran in 16. tres bien ecrit.	560.2	01	ar. 394 (151 x 98 mm)	2
2. Les 1 ^{ers} . Chapitres de l'Alcoran avec une version Espagnole interliniare par Ibrahim Isquierdo ecrit à Thessalonique en 1568. in 4°.	561.2	02	ar. 447 (206 x 142 mm)	3
3. Le chapitre yai de l'Alcoran avec differentes prieres. Il se trouve à la fin un Traitté fort superstitieux des Talismans en Persien. in 16.	570.2	03	sup. pers. 1173 (100 x 70 mm)	4
4. Un traitté de l'oraison à Mahomet par Abu Abdalla Muhamed fils de Suleïman, ecrit d'un caractere afriquain que les Orientaux estiment beaucoup. in 16.	661.2	04	ar. 1189 (140 x 100 mm)	5
5. Des prieres et ceremonies des Mahometans par Chedidenin de Cascharg. in 4°.	661.3	05	ar. 1136 (210 x 150 mm)	6
6. Poeme Arabe à la louange de Mahomet avec une traduction Turque des prieres communes des Mahometans. in 4°.	1157.2	06	sup. turc 802 (200 x 145 mm)	15
7. Un traitté anonyme du droit mahometan, avec quelques remarques en Turc. in 4°.	699.2	07	ar. 861 (215 x 130 mm)	8
8. Les cent sentences de Hali et d'autres anciens mahometans, avec une paraphrase Persienne. in 4°.	680.2	08	ar. 3954 (180 x 140 mm)	7
9. Les Poemes de Hali, avec la version Persienne. in 4°.	1062.2	09	ar. 3083 (220 x 145 mm)	13
10. Une histoire du Patriarche Joseph suivant la tradition des Mahometans. in 4°.	793.2	10	ar. 4623 (190 x 145 mm)	12

²⁷⁶ Les deux premières colonnes reprennent les indications fournies par Boivin dans la liste détaillée qu'il avait dressée (voir Annexe 7) en respectant la numérotation et la division par catégories. Dans les colonnes suivantes, on trouvera, respectivement : la cote Regius attribuée aux manuscrits dans le *Registre* (voir Annexe 8), la cote Gallandianus qui dut être reportée dans les quatre-vingt-un premiers manuscrits correspondant aux numéros 1 à 81 indiqués par Boivin (voir n° de la deuxième colonne dans Annexe 9) mais qui, pour des raisons diverses, n'est plus visible dans tous les manuscrits, la cote actuelle du manuscrit suivie, entre parenthèses, de la taille du manuscrit qui permet une comparaison avec le format décrit par Boivin, enfin le n° correspondant au manuscrit dans la liste établie sur base du *Registre* (numéro de suivi de la colonne 1 dans l'Annexe 8).

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
11. L'histoire de Jerusalem et d'Abraham suivant la tradition des Arabes par Negiriddin Olim, depuis la creation du monde jusqu'à l'année 1494. in folio.	759.2	11	ar. 1674 (260 x 180 mm)	10
12. Le Roman de Sendabad escrit d'une main recente. in 8°.	1228.3 ²⁷⁷	12	ar. 3645 (180 x 115 mm)	17
13. Histoire moderne sans commencement, ecrite de la même main. in 8°.	1218.2	13	turc 395 (190 x 125 mm)	16
14. Histoire ou fable de Raoui auteur fort celebre parmi les Orientaux, en 3. vol. in 4°.	1228.4 ; 1228.5 ; 1228.6	14, 15, 16	ar. 3893 (210 x 150 mm) ; ar. 3622 (220 x 160 mm) ; ar. 3650 (210 x 150 mm)	18
15. Roman des mille et une nuits en 3. vol. in folio.	1079.2 ; 1079.3 ; 1079.4	17, 18, 20	ar. 3609 (235 x 160 mm) ; ar. 3610 (260 x 180 mm) ; ar. 3611 (235 x 160 mm)	14
16. Observations sur la version arabe du livre de la Genese selon les Samaritains. in 12.	1228.7	20	ar. 83 (150 x 110 mm)	19
17. Deux volumes de traittés qu'on ne connoît point ecrits en caractere afriquain. in 4°.	1228.8 ; 1228.9	21, 22	ar. 4620 (205 x 150 mm) ; turc 7	20-2 1
Livres Turcs				
18. Les Paraboles de Salomon in 4°.	1234.2	23	turc 1 (205 x 145 mm)	23
19. Traitté de la Religion mahometane par Muhamed Afendi. in 4°.	1239.2	24	turc 10 (200 x 140 mm)	24
20. Traitté de l'existence de Dieu, de ses attributs et de la Religion mahometane. in 4°.	1240.2	25	turc 162 (185 x 135 mm)	25
21. Calendrier Turc. in 8°.	1353.2	26	turc 194 (195 x 115 mm)	39
22. Histoire des Ottomans par Cojah Afendi. in folio.	1297.2	27	turc 65 (250 x 150 mm)	27

²⁷⁷ La cote Regius de ce manuscrit et celle du suivant ont été interverties par erreur sur les manuscrits lorsqu'elles y ont été transcrites si bien que ar. 3645 porte actuellement la cote 1218.2 et turc 395 la cote 1228.3.

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
23. Histoire des Ottomans depuis 1591. jusqu'en 1654. in folio.	1297.3	28	turc 76 (280 x 200 mm)	28
24. Histoire des Sultans ottomans Soliman, Selim II., Amurat 3 ^e ., Mahomet 3 ^e ., Achmet, Ottoman, Mustapha et Amurat IV. in folio.	1299.4	29	turc 72 (280 x 185 mm)	31
25. Histoire des Turcs. in 4 ^o .	1313.3	30	turc 98 (190 x 140 mm)	33
26. Autre histoire des Turcs depuis le commencement ^t de l'empire jusqu'au siege de Babylone par hassan Beg Yad. in 4 ^o . Livre tres rare achetté à Constantinople en 1698. 153. ^{lt}	1315.2	31	turc 124 (210 x 145 mm)	34
27. Traitté des finances de l'Egypte sous Soliman fait en 1549. avec quelques Decisions des Mouftis in 8 ^o .	1321.2	32	turc 114 (200 x 135 mm)	37
28. Histoire des Poetes Turcs par hassan Kelebi in 4 ^o .	1319.2	33	turc 246 (230 x 140 mm)	35
29. Autre histoire des Poetes Turcs. in 8 ^o .	1319.3	34	turc 297 (160 x 115 mm)	36
30. Poeme intitulé Le Tresor des Secrets in 8 ^o .	1435.2	35	turc 268 (180 x 125 mm)	45
31. Poeme moral intitulé Le Roy mendiant, traduit du Persien en Turc. in 8 ^o .	1409.2	36	turc 367	42
32. Poeme à la louange de Sultan Amurat par Bivan Sebri Affendi. in 4 ^o .	1416.2	37	turc 279 (205 x 145 mm)	43
33. Autre Poeme Turc sans commencement ^t . in 12.	1435.3	38	turc 286 (145 x 115 mm)	46
34. Autre Poeme Turc sans titre in 4 ^o .	1435.4	39	turc 266 (215 x 130 mm)	47
35. Differentes Collections de poesies in 8 ^o .	1435.5	40	turc 303 (195 x 120 mm)	48
36. Differens fragments Turcs. in 4 ^o .	1471.2	41	turc 227 (205 x 140 mm)	53
37. Roman des mille et une nuits en un vol. in 4 ^o .	1468.2	42	turc 356 (11) (210 x 155 mm)	52
38. Le Poeme intitulé les Amours de Cosroës et Chirina. in 4 ^o .	1444.3	43	turc 325 (215 x 155 mm)	49

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
39. Version Turque du Poeme Persien intitulé Leila, et Magenon in 16.	1455.2	44	turc 366 (145 x 100 mm)	51
40. Contes des 40. Visirs. in 4°.	1445.2	45	turc 392 (210 x 155 mm)	50
41. Livres de Contes intitulés Calila oue damna. in folio.	1373.2	46	Manchester, JRL, ms. Turkish 59	40
42. Colloques familiers en Turc et en françois. in 12.	1396.3	47	turc 235 (150 x 100 mm)	41
43. Traitté singulier in 8°.	1471.3 ²⁷⁸	48	turc 394 (210 x 145)	54

Livres Persiens

44. Institutions morales et theologiques sans nom d'auteur en Persien et en Turc. in 4°.	1492.2	49	pers. 329 (200 x 140 mm)	56
45. Livre des Conseils moraux intitulé Cabous Naméh. in 4°.	1492.3 ²⁷⁹	50	pers. 138 (195 x 145 mm)	57
46. Histoire de Gingisgan par Emir Condo tiré de son grand ouvrage et écrit de la main de Joseph Lazare d'Alep. in 4°.	1513.3	51	pers. 104 (250 x 185 mm)	63
47. Histoire Tartare des Successeurs de Tamerlan commençant au regne de Chahrok Myrza, c'est à dire depuis l'an 1405. jusqu'à 1471. in folio.	1513.4	52	pers. 106 (265 x 190 mm)	64
48. Histoire de Tamerlang écrite en vers par Mullana Jami. in folio.	1513.5	53	pers. 232 (255 x 180 mm)	65
49. Traitté de la dignité de la ville de la Mecque. in 16.	1516.2	54	pers. 120 (150 x 105 mm)	66
50. Histoire des Poetes Persans par Samer Myrza. in 8°.	1516.3	55	pers. 247 (220 x 135 mm)	67
51. Les Poemes du celebre Hafis. in 16.	1591.2	56	pers. 326 (155 x 115 mm)	71
52. Commentaire Turc sur les poemes dud. Haffis. in 4°.	1591.3	57	turc 277 (200 x 140)	72
53. Glose et interpretation sur le poeme Ansar. in 4°.	1600.2	58	pers. 331 (170 x 90 mm)	73

²⁷⁸ Il porte actuellement la cote Regius 1228.14 qui n'apparaît pas dans le Registre.

²⁷⁹ Il porte actuellement la cote Regius 1540.2.

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
54. Le jardin des mysteres. Poeme mystique rempli de la doctrine des Hesichastes. in 8°.	1601.2	59	pers. 323 (195 x 120 mm)	74
55. Poeme moral de Hucesin Muhamed intitulé Diverstissement des Esprits. in 8°.	1586.2	60	pers. 46 (191 x 132 mm)	70
56. Ouvrage intitulé Beharistan envers et en prose contenant plusieurs petites histoires et sentences morales, par Mullana Abdel Rahman Jami. in 8°.	1604.2	61	pers. 308 (145 x 60 mm)	75
57. Plusieurs exemples de belle ecriture. in folio.	1569.2	62	pers. 211 (220 x 150 mm)	69
En differentes langues				
58. Ramas ou Analectes Turcs, Persiens et Arabes 2. vol. in folio	1620 ; 1621	63, 64	turc 244 (310 x 100 mm) ; turc 245 (295 x 95 mm)	76
59. Autres Latins, Italiens et Arabes. in 4°.	1622	65	turc 221 (255 x 180 mm)	77
60. Opuscules sur differents sujets et en differentes langues. in 4°.	1623	66	turc 292 (240 x 130 mm)	78
61. Autres Analectes in 8°.	1624	67	ar. 4645 (160 x 105 mm)	79
Dictionnaires				
62. Dictionnaire Persien et Turcs par Letufalla Alimi. folio.	1625	68	pers. 178 (280 x 195 mm)	80
63. Autre abregé du precedent in 4°.	1626	69	pers. 191 (190 x 135 mm)	81
64. Dictionnaire Persien et Turc par Ecther. in 4°.	1627	70	pers. 198 (220 x 160 mm)	82
65. Autre Persien et Turc in 4°.	1628	71	pers. 201 (210 x 150 mm)	83
66. Autre in 4°.	1629	72	pers. 199 (215 x 160 mm)	84
67. Autre Turc et Persien. 4°.	1630	73	turc 210 (210 x 140 mm)	85
68. Autre Arabe et Turc. in folio.	1631	74	turc 199 (245 x 170 mm)	86
69. Autre in 4°.	1632	75	ar. 4312 (200 x 140 mm)	87

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg.</i>	<i>Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
70. Vocabulaire Persan et françois de Mr. Dervieu Envoyé pour les affaires du Roy en 1672. in 4°.	1633	76	pers. 203 (205 x 150 mm)	88
71. Vocabulaire Turc et Latin, in 4°.	1635	77	turc 214 (240 x 175 mm)	90
72. Autre Persan et Latin in 4°.	1634	78	pers. 202 (260 x 205 mm)	89
73. Autre Turc et françois. 4°.	1636	79	turc 217 (240 x 175 mm)	91
74. Livre d'un Rabbin dont le nom ne se trouve point au commencemt. in 16.	282.3	80	héb. 456	1
75. Traitté des notes de musique des derniers Grecs avec des hymnes et autres chants de l'Eglise notés, tirés de leur Liturgie. in 16.	3543	81	gr. 2541	97
76. - Melanges dans lesquels se trouve un discours en grec touchant l'Abbé Dosithée : un Catechisme Turc, et plusieurs Lettres ecrites de Constantinople en 1673. in 4°. - Quinze Chansons Turques notées : - l'ancien et le nouveau Testament corrompu par les Mahometans : - Proverbes Arabes : - Et Noms propres Orientaux.	Pacquet 1		n.a.f. 1845 (200 x 152 mm) sup. turc 472 (210 x 160) fr. 25281 (210 x 155 mm) sup. turc 1200 (243 x 110 mm) ?	92
77. Plusieurs fragmens de livres Arabes, Turcs et Persans : Colloques familiers Turcs et françois : Petit Dictionnaire Turc et Anglois.	Pacquet 2		fr. 25280 (235 x 170 mm) ? ?	93
78. Soixante et une lettres Turques en rouleau.	1471.4		sup. turc 119 (445 x 300 mm)	94
79. Grammaire Turque : Differentes sortes d'ecritures et inscriptions Arabes et Tables astrologiques.	Pacquet 4		? ?	95
80. Differents fragments de Mss. grecs parmi lesquels il y a trois livres de George Gemiste Pleton.	2222		gr. 2006	96

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg. Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
Manuscrits du feu sieur Galand apportés à la Bibliothèque du Roy le 24 ^e fevr. 1715 et qui pourroient être rejetés par son heritier			
1. Six portefeuilles de l'histoire Othomane mise en françois par le feu s ^r . Galland.	10528.2 ; 10528.3 ; 10528.4 ; 10528.5 ; 10528.6 ; 10528.7	fr. 6074 ; fr. 6075 ; fr. 6076 ; fr. 6077 ; fr. 6078 ; fr. 6079	103
2. Histoire de Genghiszcán traduite en françois par le même, en 2. volumes in 4°.	10528.10 ; 10528.11	fr. 6082 ; fr. 6083	105
3. Histoire du même Conquerant et de ses Successeurs traduction de Mircho in 8°.	10528.8 ; 10528.9	fr. 6080 ; fr. 6081	104
4. Histoire des descendants de Tamerlan 4. vol. in 4°.	10528.12 ; 10528.13 ; 10528.14 ; 10528.15	fr. 6084 ; fr. 6085 ; fr. 6086 ; fr. 6087	106- 107
5. Chronologie Mahometane de Mustapha Haggi Caliphe traduite par le même.	10024.2	fr. 5587	101
6. Les Aioubites ou histoire de Saladin Calife d'Egypte in 8°. trad. par le même.	10525	fr. 6071	102
7. Les fables Indiennes de Pilpaï. in 8°.	10549	fr. 6133	112
8. Pensées morales des Arabes. 8°.	10550	fr. 6134	113
9. Les deux freres de Chio Comedie traduite de l'Italien d'Annibal Caro.	10551	fr. 6135	114
10. Lettres ou explications de plusieurs Medailles et autres Antiquités. 2. vol. in 8°.	10552 ; 10553	fr. 6137 ; fr. 6138	115- 116
11. Lettres grecques, Latines, Arabes et Turques ecrites de Constantinople par Mons. ^r de Nointel Ambassadeur de France depuis 1672. 4°.	10553.2	fr. 6139	117
12. Deux volumes de Relations dud. s ^r . Galand.	10554 ; 10555	Munich, gall. 727- 728	118
13. Medailles choisies du Cabinet de Monsieur foucault in 4°	10556	lat. 6132	119
14. Necrologe des personnes savantes depuis le retablissem ^t . des sciences et des beaux arts en Europe.	10557	fr. 6159	120

<i>N° et description fournie par Boivin</i>	<i>Cote Reg. Gal.</i>	<i>Cote actuelle</i>	<i>N°</i>
15. Traitté de Leonard Aretin de la première Guerre Punique in 4°.	6264.2	lat. 6083	98
16. Opuscles en Espagnol de Raimond Lulle et d'Arnaud de Villeneuve in folio en parchemin.	6362.2	esp. 208	99
17. Catalogue de la Bibliotheque Orientale de Hagi Kalfé.	10545	lat. 11408	108
18. Catalogue des Histoires en Arabe, Persan et Turc de la Bibliotheque Orientale de Hagi Kalfé.	10546 ; 10546.2	fr. 6130 ; fr. 6131	109
19. Catalogue des Livres Orientaux de la Bibliotheque de florence dressé par Mr. d'Herbelot.	10547	it. 480	110
20. Catalogue des Livres Mss. de la Bibliotheque du sieur Thevenot.	10548	fr. 6132	111

TABLE DES MATIÈRES

Frédéric Bauden, <i>Introduction</i>	vii
André Miquel, <i>Prologue : Un homme hors du commun, mais pour qui ?</i>	1
Henri Duranton, <i>Antoine Galland, l'académicien « invisible »</i>	5
Nicolas Lyon-Caen, <i>Le Jansénisme à Paris à l'aube du xviii^e siècle. Autour du Journal d'Antoine Galland</i>	21
Bernard Heyberger, <i>Le Regard exceptionnel d'un homme « ordinaire ». Paris en 1709 vu par Ḥannā Diyāb, chrétien syrien et informateur d'Antoine Galland</i>	31
Ruth Bottigheimer, <i>Ḥannā Diyāb's Tales in Antoine Galland's Mille et Une Nuit(s): I. New Perspectives on their Recording; II. New Conclusions about Western Sources within Nights Texts</i>	51
Ulrich Marzolph, <i>Ḥannā Diyāb's Unpublished Tales. The Storyteller as an Artist in His Own Right</i>	73
Margaret Sironval, <i>Les Lecteurs du manuscrit Galland des Mille et Une Nuits</i>	91
Marco Callegari, <i>Le edizioni veneziane delle Novelle arabe divise in mille ed una notte nel XVIII secolo</i>	105
Fabrice Charton, <i>Antoine Galland et l'Académie royale des Inscriptions et Médailles (1701-1715)</i>	117
Christelle Bahier-Porte, <i>Antoine Galland, les poètes et l'Académie française</i>	129
Frédéric Bauden, <i>La Bibliothèque d'Antoine Galland</i>	143
Guy Meyer, <i>Le Dictionnaire historique et numismatique d'Antoine Galland. Présentation générale et discussion de l'article « ΝΕΟΧΩΡΟΣ »</i>	229
Michele Asolati, <i>“... médailles curieuses ...” Antoine Galland numismatico dai diari del periodo parigino</i>	293

François de Callataÿ, <i>Antoine Galland numismate, à la lumière des correspondances</i>	311
Ben S. Trotter, <i>'Prendre le café avec M. de Larroque'. Galland's Links with Colbert de Torcy's Foreign Ministry</i>	337
Olivier Donneau, <i>Antoine Galland et Daniel de Larroque. Deux trajectoires au sein des milieux lettrés parisiens du début du XVIII^e siècle</i>	369
Richard Maber, <i>La Correspondance d'Antoine Galland dans le contexte des réseaux d'information internationaux</i>	389
Richard Van Leeuwen, <i>The Dutch Correspondents of Antoine Galland. Ghisbert Cuper and Adriaen Reland</i>	401
Anthony McKenna, <i>Les Correspondants de Bayle dans le Journal d'Antoine Galland</i>	417
Richard Waller, <i>A New Account of Nointel's Journey to the Holy Land (1673-1674). The Manuscripts of Noyon and the Paris Mazarine</i>	435
Vanezia Pârlea, <i>Représentations de l'univers ottoman du XVII^e siècle à travers le Voyage à Constantinople d'Antoine Galland. Images et échanges</i>	459
Salam Diab-Duranton, <i>Traduttore, traditore ? Antoine Galland traducteur de l'arabe</i>	471
Sylvette Larzul, <i>De l'Origine et du progrès du café d'Antoine Galland. Savoir inédit et réécriture en miroir</i>	483
Victoria C. Slonosky, <i>Les Observations du temps au XVIII^e siècle. Galland, Morin, de la Hire et le climat du « Petit âge glaciaire »</i>	497
Laurence Brockliss, <i>Antoine Galland, Étienne-François Geoffroy and the Medical World of Early Eighteenth-Century Paris</i>	519
Anne Marie Moulin, <i>Santé et maladie dans le Journal de Galland (1708-1715). Un malade pas comme les autres ?</i>	529
Jacqueline Miquel-Ravenel, <i>Épilogue</i>	553
Table des matières	559